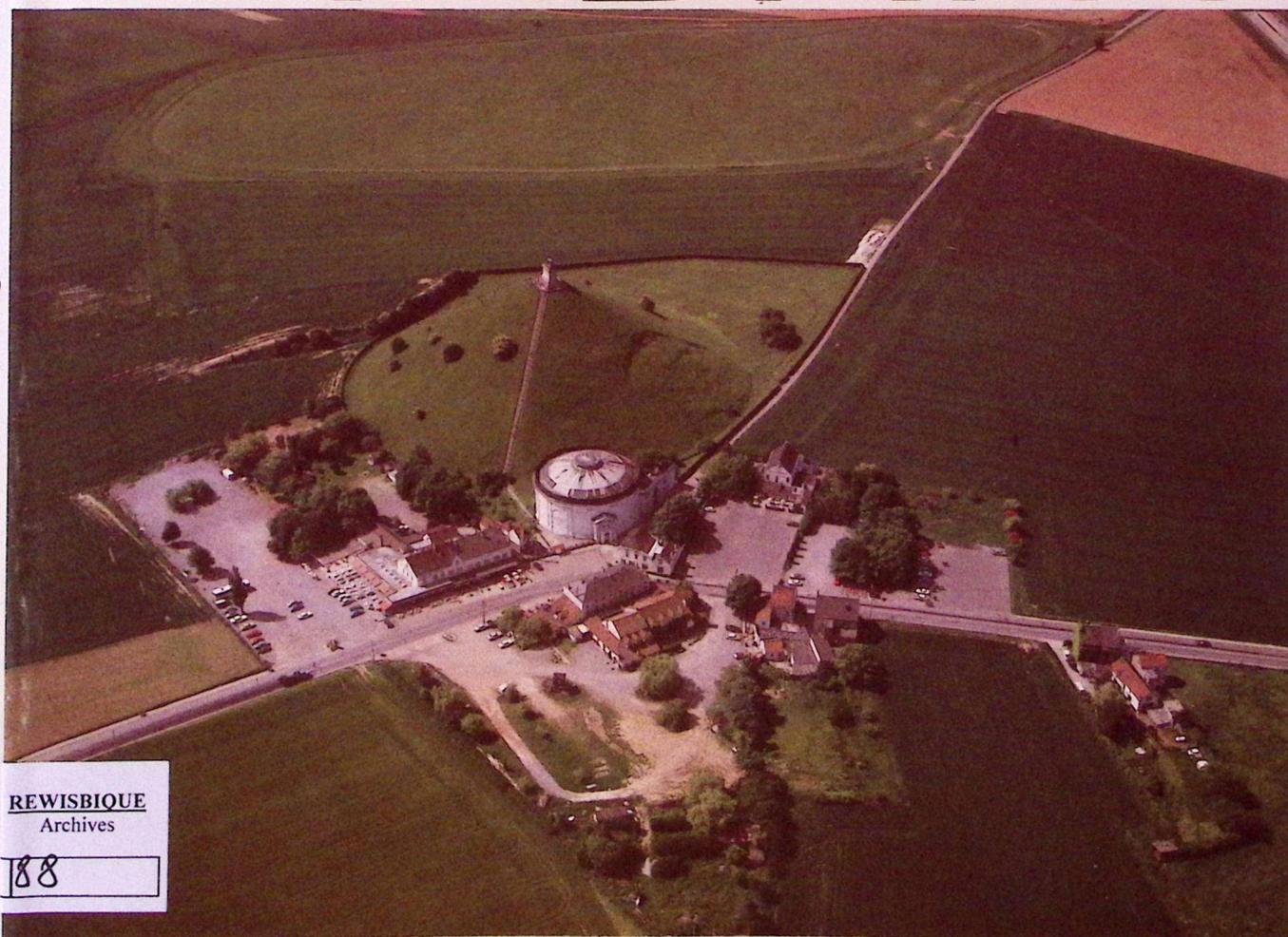




FEVRIER 1982

BIMESTRIEL N° 1

# BRABANT



REWISBIQUE  
Archives

88

# SOMMAIRE 1 - 1982

Qui est le nouveau greffier de la Province de Brabant, Jos Vandeputte ?, par <b>Maurice-Alfred Duwaerts</b>	2
Poésie des rues de Bruxelles, par † <b>Jean-Jacques Gailliard</b>	8
Naissance d'un musée régional à Jodoigne-Souveraine, par <b>Jean Alexandre</b>	16
Les bourgmestres de Bruxelles depuis 1830, et leur temps (3), par <b>Marcel Vanhamme</b>	20
Bruxelles se souvient, par <b>Geneviève C. He-meleers</b>	28
En 1952, quand Saint-Josse-ten-Noode fêtait son 700 <sup>e</sup> anniversaire, par <b>Yvonne du Jacquier</b>	34
Les sénateurs de la Maison de Merode-Westerloo (3), par <b>Evrard Op de Beeck</b>	37
La Promenade 1815 (3 <sup>e</sup> partie)	44
Vient de paraître, par <b>Yves Boyen</b>	52
Avis et Echos recueillis et présentés par <b>Y.B.</b>	54
Les manifestations touristiques	Couverture 3

## ICONOGRAPHIE PHOTOGRAPHIQUE

Qui est le nouveau greffier de la Province de Brabant, Jos Vandeputte ? : Guy Cobbaert, Erik Peustjens, Christian Dehennin, W. Dubois et Fédération Touristique du Brabant ; Poésie des rues de Bruxelles : Robert Didier et documents aimablement mis à notre disposition par Mme Jean-Jacques Gailliard ; Naissance d'un nouveau musée régional à Jodoigne-Souveraine : Guy Cobbaert ; Bourgmestres de Bruxelles depuis 1830 : Roland Caussin, Service de Recherches Historiques et Folkloriques de la Province de Brabant et Collection Georges Renoy ; Bruxelles se souvient : Guy Cobbaert et A.C.L. ; Quand Saint-Josse-ten-Noode fêtait son 700<sup>e</sup> anniversaire : documents de l'auteur ; Sénateurs de la Maison de Merode-Westerloo : A.C.L. et documents aimablement prêtés par l'auteur ; Promenade 1815 : Fédération Touristique du Brabant, Roland Caussin et Albert Hanse, dessin de Marc Schouppe ; Vient de paraître : Collection Georges Renoy ; Avis et Echos : Banque Nationale de Belgique, Hilton International Brussels et C.G.T.

**Au recto de notre couverture : la célèbre butte du Lion, édiflée entre 1823 et 1826, est, sans contredit, le monument le plus visité de tout le champ de bataille de Waterloo. Elle attire, bon an mal an, 500.000 touristes. Rappelons que la butte proprement dite a une hauteur de 40,50 mètres et que le fameux lion qui la couronne pèse 28.000 kilos. Au pied de ce gigantesque cône, le Panorama de la Bataille de Waterloo, érigé en 1912, est un autre pôle d'attraction très important de ce site historique. (Photo : Daniel Philippe).**

**Au verso de notre couverture : le château fort de Beersel, vu sous un angle insolite. Cette imposante demeure fortifiée, encore entourée de douves, fut construite au XIII<sup>e</sup> siècle. Au début du XVII<sup>e</sup> siècle, le château fut l'objet de divers travaux d'aménagement, destinés à adapter cette résidence au goût de l'époque. En ruine à la fin du siècle dernier, il fut adroitement restauré dans les années 1928-1930 par Raymond Pelgrims de Bigard. (Photo : INBEL).**

# BRABANT

Revue bimestrielle de la Fédération Touristique

Direction : **Maurice-Alfred Duwaerts**

Rédaction : **Yves Boyen**

Conseiller technique : **Guy Cobbaert**

Présentation : **Nadine Willems**

Administration : **Rosa Spitaels**

Imprimerie : **SOFADI, s.a.**

Prix du numéro : **80 F.**

Cotisation 1982 (6 numéros) : **350 F.**

Siège : rue du Marché-aux-Herbes 61  
1000 Bruxelles

Tél. : (02) 513 07 50

Telex : B BRU B 63.245

Bureaux ouverts de 8.30 h à 17 h. Les bureaux sont fermés les samedis, dimanches et jours fériés.

C.C.P. de la Fédération Touristique du Brabant :  
000-0385776-07

**Les articles sont publiés sous la seule responsabilité de leurs auteurs. Ceux non insérés ne sont pas rendus.**

Er bestaat eveneens een nederlandstalige uitgave van het tijdschrift « Brabant », die ook tweemaandelijks verschijnt en originele artikels bevat die zowel de culturele, economische en sociale uitzichten van onze provincie belichten als het toeristisch, historisch en folkloristisch patrimonium.

Les lecteurs qui désirent obtenir les deux éditions (française et néerlandaise) de la Revue sont priés de verser la somme de 600 F au C.C.P. 000-0385776-07.



## Salon des Vacances

du 20 au 28 mars 1982  
Parc des expositions/Bruxelles

YACHTING • CARAVANING • CAMPING •  
MOTOR-HOME • BUNGALOW •  
PHOTO-CINE • TOURISME •

Manifestations et danses folkloriques  
tous les jours.

HEURES D'OUVERTURE samedi - dimanche : 10 à 19 h.  
vendredi : 13 à 22 h. - semaine : 13 à 19 h.

TOMBOLA GRATUITE VISITEURS  
2. TOUR DU MONDE. 12 PERSONNES.  
Valeur 210.000 F offert par  
**sunair**

# Qui est le nouveau greffier de la Province de Brabant, Jos Vandeputte ?

Il n'est pas dans les habitudes de la revue « Brabant » de parler à ses lecteurs des fonctionnaires provinciaux. Pourtant, cette fois, nous allons déroger à cette règle et vous présenter le nouveau greffier provincial, Joseph Vandeputte, nommé par arrêté royal le 14 mai 1981.

Pourquoi ?  
Simplement parce que l'intéressé, homme jeune et dynamique — il est né le 30 septembre 1941 à Louvain, ancienne capitale du Duché de Brabant — va être confronté à des problèmes très importants au sein d'une nouvelle Députation permanente issue des récentes élections législatives.

Le public, en général, ignore le rôle capital joué par la Députation permanente d'une Province, organe présidé de droit par le Gouverneur et dont le secrétaire est précisément le Greffier provincial. C'est ce dernier qui prépare avec l'administration tous les dossiers à soumettre à l'Exécutif provincial : la Députation permanente. On aura tout de suite compris que son rôle et sa mission sont capitales, difficiles et délicats. Singulièrement à la Province de Brabant, province centrale du pays, où les problèmes sont bien plus nombreux qu'ailleurs, les tâches bien plus

lourdes. Le public ne le sait pas, comme il ignore bien souvent le siège même de ce gouvernement provincial du Brabant, celui-ci se trouvant à Bruxelles, capitale du pays, siège du gouvernement central, des Chambres législatives et de bien d'autres organes administratifs importants.

Pourtant il s'en passe des choses chez nous. Mais quel est celui d'entre vous qui a déjà assisté aux débats du Conseil provincial du Brabant ? Et pourtant ceux-ci sont publics, comme les débats des Conseils communaux et des Chambres législatives. Mais voilà le Gouvernement provincial du Brabant est situé à Bruxelles où tout se confond et où l'habitant ne sait plus très bien à quel saint se vouer.

Mais revenons à notre nouveau greffier provincial. Il a succédé à un homme d'envergure, Albert Swartebroekx, qui avait fait toute sa carrière à l'administration provinciale, et qui lui-même avait repris ce poste si important à Gustave Kestelin — tragiquement décédé lors de la catastrophe aérienne du Mont Blanc — autre forte personnalité du monde administratif brabançon.

Troisième greffier provincial donc depuis la Libération, depuis 1945.

Nous sommes aujourd'hui en 1982. Les temps ont bien changé. Les problèmes aussi. De plus en plus l'administration provinciale est mêlée à la vie de tout un chacun. Car elle est dans tout sans que nous nous en apercevions, tant il est vrai que par la force des choses elle a été amenée à s'intéresser à de nombreux nouveaux problèmes.

Il nous a donc paru intéressant d'interroger le nouveau greffier provincial à l'aube de la présente législature sur ses préoccupations actuelles, sur les orientations éventuelles qu'il aimerait donner à une nouvelle politique provinciale pour laquelle il a d'ailleurs bien été préparé.

Jugez-en plutôt.

Ses études d'abord. Elles furent classiques. Il étudia le latin et le grec au Collège Saint-Pierre à Louvain, le droit à la Katholieke Universiteit de Louvain dont il sortit docteur en droit en 1966 mais, chose intéressante, il fit une licence spéciale en droit international à la V.U.B. en 1967 avec grande distinction. Il suivit aussi les cours de droit public international à La Haye. Assistant à l'Institut voor Constitutioneel Recht à la K.U.Leuven, il était le collaborateur du professeur J. De Meyer, il fut



Ci-dessus : fin avril 81, au cours d'une sympathique « réunion de famille », MM. Ivan Roggen (à gauche) gouverneur du Brabant, et Jean de Néeff (à l'arrière-plan) gouverneur honoraire, tirent, au nom de l'Administration, à remercier chaleureusement M. Albert Swartebroekx, greffier provincial, mis à la retraite, pour les éminents services rendus à la Province au cours de sa brillante carrière.

Ci-dessous : troisième greffier provincial depuis la Libération, Jos Vandeputte entend bien se montrer digne de ses prédécesseurs.





La nouvelle Députation permanente du Brabant, issue des élections de novembre 1981. De gauche à droite : Mme Sonia Van Lindt-Heyvaert, député permanent ; M. Jacques Marchal, député permanent et vice-président de notre Fédération ; M. Emile-Georges Courtoy, député permanent et président de notre Fédération ; M. Ivan Roggen, gouverneur de la Province de Brabant ; M. Frans Wouters, député permanent ; M. Jan Anthoons, député permanent ; Mme Claude Rothier-Boels, député permanent et vice-président de notre Fédération, et M. Jos Vandeputte, greffier provincial.

successivement secrétaire d'administration à l'Office Belge du Commerce Extérieur, conseiller juridique auprès du Centre Administratif Caritas a.s.b.l., chargé de cours au Cours provincial de Droit administratif à Bruxelles et à Louvain ; il fut même directeur faisant fonction des Cours de Louvain de 1978 à 1980.

Signalons aussi qu'il fut rédacteur au compte rendu analytique du Sénat pendant deux ans et demi (1974-1976) et qu'il assista ainsi notamment aux grands débats des lois en discussion à cette époque sur les fusions de communes, la loi organique des C.P.A.S., l'achat des avions F. 16, etc.

Il aurait pu ainsi poursuivre aussi bien une carrière journalistique ! Toutefois la politique l'attirait et nous le trouvons échevin des Finances et des Classes Moyennes à Louvain de 1971 à 1976, encore échevin des Finances et du Personnel à Louvain de 1977 jusqu'à sa nomination comme greffier provincial ; commissaire auprès de la S.M.A.P. de 1971 à 1976 ; administrateur et membre du Comité de Direction de l'Intercommunale Interleuven et délégué de la Ville de Louvain auprès de diverses institutions publiques. Tel est

l'homme qui se trouve en face de moi dans son bureau où il me reçoit souriant et décontracté.

Je sais, pour l'avoir rencontré en d'autres circonstances, qu'il est prodigieusement intéressé par les problèmes de relations publiques, d'informations, d'utilisation des loisirs, du tourisme. Dès lors ma première question vient à mes lèvres tout naturellement.

— *Monsieur le Greffier, que pensez-vous des relations publiques de la Province de Brabant ? Sont-elles bonnes, bien faites ou au contraire laissent-elles à désirer ?*

— Bien qu'ayant fait de la politique, me répond-il, je ne suis pas — et certainement plus depuis mes nouvelles fonctions de greffier — un politicien. Je suis responsable de la bonne marche de l'administration provinciale et de son bon fonctionnement. Le Conseil provincial et son exécutif sont responsables de la politique provinciale. Les choses doivent être bien claires.

J'ai évidemment des idées personnelles sur les relations publiques de la Province. Sont-elles bonnes ou mauvaises ? Je n'aurais pas la prétention de le dire mais je pense en tout cas qu'elles peuvent être améliorées et no-

tamment au plan interne de notre administration. J'ai donc décidé de visiter systématiquement tous nos services et de faire connaissance sur place avec le personnel afin, si possible, de connaître tous mes collaborateurs. Je ne suis en fonction, il ne faut pas l'oublier, que depuis peu de mois et il est indispensable que je connaisse non seulement les inspecteurs-général, directeurs, conseillers et conseillers-adjoints, etc. bref, le cadre, mais aussi ce qu'il y a comme personnel derrière eux. Quand on lit un dossier ou une note il est utile de savoir qui l'a constitué et rédigé, de connaître l'auteur. J'attends de notre administration et de nos fonctionnaires une objectivité absente d'influence politique dans l'établissement d'un dossier. C'est à moi qu'il appartient de présenter les dossiers bien constitués à nos hommes politiques qui prendront alors leurs responsabilités.

Il faut donc tendre à avoir une bonne administration indépendante et objective. Personnellement, mon objectivité ne peut pas être prise en défaut faute de perdre la confiance de l'ensemble de la population brabançonne de nos deux communautés culturelles.

Mon rôle est d'aider tous les habitants du Brabant à résoudre leurs problèmes administratifs, ce compris tous les hommes politiques de tous les partis.

Il ne faut pas oublier que la Province exerce un rôle de tutelle sur nos communes et que les administrations communales peuvent parfois avoir l'impression d'être ignorées ou mal aimées. Nous représentons le « pouvoir intermédiaire », tant décrié dans nos pays d'Europe occidentale. Ce pouvoir de tutelle ne doit pas être considéré comme « un mur » insurmontable. Je crois qu'il y a un gros travail à effectuer pour améliorer l'image de marque de la Province. Il faut laisser jouer à son niveau l'autorité communale dans le cadre légal. Il faut défendre absolument la légalité et l'intérêt général. Ces principes fondamentaux étant établis, les hommes politiques locaux doivent pouvoir diriger leurs communes comme ils l'entendent.

On peut ainsi espérer que la tutelle du pouvoir intermédiaire, soit la province, ne sera plus ressentie comme un poids.

En ce qui concerne à présent le public en général, bref, tous les Brabançons, ils ont le droit de savoir ce qui se passe ici, les décisions qui sont prises et qui les concernent et qui sont parfois très importantes.

Je ne suis pas certain qu'ils aient connaissance ni des résolutions votées par le Conseil provincial, ni des décisions prises par la Députation permanente. Nos organes de presse, au surplus, ne suivent pas toujours les débats du Conseil provincial. Beaucoup d'événements se passent dans cette maison et un Service de presse mieux structuré pourrait sans doute donner une meilleure information à nos administrés via l'ensemble des médias.

Je crois aux relations publiques surtout vers le public. J'espère trouver dans les mandataires de la Députation permanente un soutien pour faire bouger le cours de notre vie quotidienne.

Nous avons une réputation à défendre et je crois qu'il faut faire quelque chose. L'accueil au public chez nous, que ce soit au téléphone ou sur place, pourrait et devrait être amélioré. Disons qu'il manque d'un certain standing.



L'enseignement provincial bénéficie, à juste titre, de la confiance de nombreux parents. Le C.E.R.I.A. (Centre d'Enseignement et de Recherches des Industries Alimentaires et Chimiques) est un des plus beaux fleurons de cet enseignement. De toutes les institutions actuellement réunies au Centre, l'Institut Provincial des Industries Alimentaires et du Tourisme est la plus ancienne et de loin la plus peuplée.

Ce n'est pas à vous que je dois parler d'accueil et vous savez comme moi que la lassitude s'installe vite. Si l'on n'y prend garde, au fil du temps un accueil qui était excellent devient quelconque. Et l'accueil est l'image de marque. C'est cette image que conservera toujours l'administré qui s'adresse pour la première fois à son administration. Cet accueil-là se doit d'être gentil, aimable, courtois et efficace.

Je suis d'origine modeste. Mon père était ouvrier et c'est ma grand-mère qui m'a permis de faire des études universitaires. Je n'ai pas — et ne voudrais pas — avoir le snobisme du self-made man. Notre vraie démocratie a permis au fils d'un ouvrier communal de devenir greffier. Je ne l'oublie pas. A l'époque où je faisais de la politique à la ville de Louvain, j'ai toujours gardé mon indépendance ; je ne me suis jamais lié à un groupe déterminé bien qu'étant plutôt de tendance travailliste. Les circonstances de la vie m'ont évidemment été favorables ; j'ai été aidé par de bons amis dans des situations difficiles. J'avais aussi, ne l'oubliez pas, la responsabilité du personnel à Louvain. Je suis convaincu qu'en politique comme en administration il ne

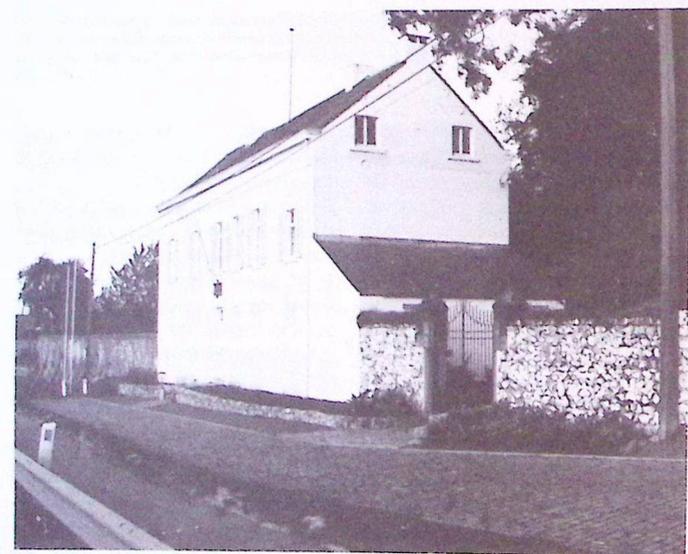
faut pas trop de formalisme mais beaucoup de cœur. Il faut surtout respecter les autres et leurs opinions.

Si je vous dis tout cela, c'est parce que je voudrais que le public soit accueilli chez nous de cette manière.

— *Monsieur le Greffier, vous avez ainsi répondu par avance à ma question qui me brûlait les lèvres à savoir : « Avez-vous de nouvelles idées en matières administratives et qu'aimeriez-vous proposer à la Députation permanente ? »*

*Mais je voudrais à présent vous poser une autre question : « Dans le cadre du développement de nos Communautés culturelles, comment voyez-vous l'avenir de l'enseignement dans nos importantes institutions provinciales ? »*

— Tout d'abord j'ai l'impression que le public n'est pas suffisamment informé des énormes possibilités de l'enseignement provincial. Ensuite dans la réforme de l'enseignement récemment adoptée, je regrette que le législateur n'ait pas laissé à la Province le choix concernant les créations des nouveaux Centres d'enseignement secondaire. L'Etat a gardé pour lui le caractère de neutralité mais nous avons eu à



**En haut de la page :** dans le secteur des loisirs tant actifs que passifs, la Province de Brabant peut se targuer de quelques réalisations spectaculaires dont le succès va grandissant d'année en année. C'est ainsi que le Centre Provincial de Récréation à Kessel-Lo, dont notre photo présente un des multiples aspects, a accueilli, en 1981, quelque 120.000 visiteurs.

**Ci-dessus :** la Province de Brabant œuvre également avec bonheur dans le domaine de la sauvegarde de notre patrimoine monumental et historique. Un exemple : l'achat, en 1972, du Musée du Caillou qui, rappelons-le, est le seul musée napoléonien de Belgique.

choisir entre l'aspect confessionnel ou non-confessionnel. La Députation permanente a opté pour le caractère non-confessionnel mais aux yeux d'un public catholique cela peut paraître péjoratif alors qu'il estimait précisément que l'enseignement provincial était

neutre. En province les parents ont confiance dans notre enseignement et il ne faudrait pas la perdre.

Nous devons garder notre spécificité, comme par exemple dans l'enseignement technique ou spécial. Nous ne devons pas exercer de concurrence à

d'autres secteurs de l'enseignement peut-être mieux organisés que le nôtre.

Les Brabançons ont toujours eu confiance dans l'enseignement provincial car il est plus acceptable pour tout le monde. Dès lors, il faut le défendre et le conserver.

— *Et le devenir de la Province ?*

— Vous savez comme moi que l'on fait beaucoup de politique en Brabant et qu'il est l'enjeu de tous les partis. Notre administration n'a pas échappé au « virus » politique et là je crois que notre administration est un peu trop politisée.

J'aimerais pouvoir vous répondre, mais comme vous j'aimerais savoir où l'on va. De nouvelles structures ont été données à la Belgique et il ne faut pas se cacher que nous allons vers une forme de fédéralisme. Le nouveau Parlement qui vient d'être élu sera constituant et notamment il aura le pouvoir de changer éventuellement le nombre de provinces. Cela ne veut pas dire pour autant que les affaires iront mieux pour les administrés. Depuis 1971 nous avançons sur des voies « fédéralistes » qui auront finalement des effets sur le Brabant. Il faut jouer son rôle dans le contexte légal du moment. Ce n'est pas à nous qu'il appartient de décider si demain il doit exister une ou plusieurs provinces de Brabant. C'est un problème qui appartient au législateur.

— *Comment, à présent voyez-vous l'avenir économique de notre Province ?*

— Pour moi quand on parle d'économie, il doit s'agir bien sûr de l'économie de la province dans son entièreté. Et je suis convaincu, ici aussi, que son avenir reste important car il nous reste d'énormes possibilités malgré les difficultés sérieuses rencontrées actuellement par nos entreprises. Nous disposons en effet de voies de communications nombreuses, adéquates et diversifiées au cœur de ce pays. Le Brabant est un petit cœur de l'Europe. Nous avons encore de nombreux zonings économiques et notamment, ce qui est très important, pour les moyennes et petites entreprises. Ce sont là des points extrêmement positifs au mo-

ment où l'on parle d'investissements. Sans parler d'autres possibilités urbanistiques qui placent notre province en excellente position.

— *Estimez-vous que la Province de Brabant a un rôle à jouer dans la sauvegarde de notre patrimoine architectural, notamment en multipliant les acquisitions de demeures ou monuments historiques, classés ou non, en péril ?*

— Je suis évidemment en faveur d'une politique d'achat par la province, ou par les autorités publiques en général, de tout édifice, classé ou non, un promoteur privé ne voulant pas dans bien des cas immobiliser les fonds nécessaires et accumuler les démarches administratives souvent nombreuses et compliquées. Mais nos difficultés économiques et financières actuelles sont là. Il y a aussi une autre difficulté et de dimension. Les autorités officielles étatiques, si elles se montrent favorables à semblable politique, ajoutent immédiatement qu'elles n'ont pas les moyens financiers et renvoient la balle aux provinces en estimant qu'elles devraient consacrer un pourcentage important de leurs budgets à ce sujet. Toutefois et d'un autre côté, ces mêmes autorités étatiques réduisent les moyens budgétaires des provinces et leur pouvoir fiscal.

Cependant cela ne doit pas nous empêcher de prendre de nouvelles initiatives, telle par exemple l'acquisition de la maison d'Ernest Claes à Zichem.

Il n'en reste pas moins que l'on doit malgré tout être circonspect pour notre politique foncière car nous ne savons pas quel sera l'avenir même de la Province de Brabant.

Pouvons-nous encore par exemple accepter de créer de nouvelles institutions brabançonnaises dans l'incertitude politique ? Cela compte aussi, je crois, pour les achats éventuels futurs de biens immeubles même s'ils ont une valeur culturelle ou s'il s'agit de la défense de la nature.

Tout reste conditionné, bien entendu, par les moyens financiers dont on dispose.

— *Dans le secteur des loisirs tant actifs que passifs, où la Province de Brabant peut déjà se targuer de quelques réalisations spectaculaires (Domaines de Huizingen, de Kessel-Lo, d'Héli-ci-*

*ne, du Bois des Rêves, de la plage du Halve Maan à Diest, etc.) pensez-vous qu'il soit opportun et bénéfique de poursuivre cette politique ?*

— Absolument. Par exemple personnellement, bien qu'habitant à Louvain, je ne connaissais pas le Domaine de Kessel-Lo. J'ai été stupéfait. Dans ma jeunesse j'avais visité bien sûr le Léopoldspark et le Vijverpark. A présent, j'ai admiré l'importance du travail accompli, des réalisations intervenues. Mais voilà les habitants des environs ne s'en rendent pas compte. Il y a lieu, incontestablement de procéder à une meilleure promotion de cet outil réservé aux loisirs dont bien entendu l'ensemble des travaux d'aménagement a duré bon nombre d'années.

Nous devons mieux faire connaître ce que la Province met en valeur au bénéfice de tous.

A Diest, nous avons une excellente collaboration avec la ville qui va d'ailleurs construire un pavillon sportif à côté de nos installations.

Je sais que dans l'arrondissement de Nivelles il y a un problème avec le site du « circuit de Nivelles ».

Je sais aussi que l'arrondissement de Nivelles manque d'équipement de tourisme de toutes natures. Où en est-on avec le problème du circuit de Nivelles ?

— *En date du 20 octobre dernier l'Exécutif régional wallon a modifié ainsi, au plan de secteur, le site du circuit :*

*« Au nord de l'agglomération de Nivelles et à l'ouest de celle de Baulers, le site effectivement occupé par le circuit automobile de Nivelles est inscrit en zone d'extension d'équipements communautaires et de services publics. Son utilisation sera étudiée, à l'initiative de la ville de Nivelles, dans le cadre d'un schéma d'aménagement qui sera soumis à l'Exécutif régional wallon. Le site pourra être utilisé par tout type d'équipements publics y compris des équipements de loisirs avec séjour. En outre, certaines parties pourront être cédées en location ou sous le régime de l'emphytéose à des personnes privées pour la réalisation de tels équipements. Le solde des terrains contigus au site du circuit automobile et qui était inscrit en zone de loisirs sans sé-*

*jour au projet de plan de secteur de Nivelles est repris en zone agricole ».*

*Cette récente décision permettra, espérons-le, de doter enfin le Brabant wallon d'un équipement de loisirs avec séjour adéquat. Il reste bien sûr des problèmes juridiques à régler. La Province de Brabant doit suivre avec attention l'évolution de cette importante question.*

— *Par ailleurs, que pensez-vous de notre promotion touristique, puisqu'aussi bien nous y voici confrontés ? Dans quelles voies croyez-vous qu'elle devrait se développer ?*

— Je me suis intéressé au tourisme depuis fort longtemps. Quand je me suis rendu dans vos services rue du Marché-aux-Herbes, à la Maison des « 3B », j'ai été surpris de ce qui existait déjà et de l'importance de vos services. Je connaissais l'existence d'un bureau du V.V.V. de Louvain précisément en notre hôtel de ville, et je savais que ce bureau travaillait en collaboration étroite avec la Fédération touristique mais j'ignorais l'importance du travail accompli et je ne pensais pas qu'il était si poussé. J'ajouterai que les Louvanistes ne savent pas très bien ce qu'est le bureau de l'Hôtel de Ville de Louvain. Et cela est dû à son appellation. Beaucoup de personnes s'imaginent à tort qu'il s'agit d'un bureau pour étrangers et non pas du bureau du S.I. de tourisme de la ville de Louvain. Encore une fois je pense que nous devons faire un effort accru pour faire connaître tout cela auprès des utilisateurs. La documentation existe en abondance mais le public l'ignore. Or, en cette période de crise économique, ce bureau devrait aider, ainsi que tous les bureaux d'ailleurs, les personnes à mieux utiliser leurs loisirs. On cherche à occuper son temps libre de loisir le week-end et même en semaine et on ne sait pas où s'adresser.

Je me permets d'insister auprès de vous, car je crois qu'il est capital que vous entrepreniez des actions en vue de mieux faire connaître ce qui existe en matières touristiques en Brabant. Voilà des actions qui seront payantes et rentabiliseront vos efforts.

C'est la base même de toutes bonnes relations publiques au surplus.

**Maurice-Alfred DUWAERTS**

# Poésie des rues de Bruxelles

Par † Jean-Jacques GAILLIARD



Jean-Jacques Gailliard dans son atelier (1953).

**R**ECEMMENT s'est tenue dans la coquette salle ovale de l'Hôtel de Ville de Bruxelles une remarquable rétrospective de quelque cinquante toiles dues au pinceau, tout à la fois délicat, subtil et sensible de Jean-Jacques Gailliard. Fils de Franz Gailliard, peintre luministe de renom, Jean-Jacques, qui devait nous quitter le 17 avril 1976, dans sa 86<sup>e</sup> année, nous a laissé une œuvre dense, compacte, émouvante et poignante à maints égards, qui gravite autour de son épiscentre : Bruxelles. Amoureux jusqu'à la passion de sa ville natale, observateur en diable, esprit curieux par nature, Jean-Jacques Gailliard a vécu, pendant plus de trois quarts de siècle, cette lente mais inexorable mutation de notre capitale, perpétuant, par le dessin, la plume ou le pinceau, tel pignon, telle façade, telle enseigne, tel site, tel quartier, appelés à disparaître ou à être vidés de leur substance. Si l'œuvre picturale de Jean-Jacques Gailliard est unanimement appréciée tant par les amateurs d'art que par les Bruxellois d'origine et d'adoption, en revanche, les talents d'écrivain de l'artiste ne sont connus que de quelques initiés. Ils sont pourtant réels comme l'atteste cet article inédit où le

peintre nous livre, dans ce style vif-argent dont il avait le secret, quelques-uns de ses souvenirs de jeunesse qui fleurent si bon le passé. Nous comptons publier dans un des prochains numéros de notre revue un autre article posthume de Jean-Jacques Gailliard. Il s'agira d'un récit truffé d'anecdotes sur la vie quotidienne à la Belle Époque.

\* \* \*

**A**l'époque quand j'allais à l'Athénée, rue du Chêne, la pioche des démolisseurs commençait à éclaircir les quartiers du centre de Bruxelles. C'était vers 1900. Des amas de ferrailles, des monceaux de verre, des tas de briques, des rangées de solives et de gîtes encombraient les artères, attendant, pour être enlevés, les charrettes des entrepreneurs. L'accès des ruines était protégé par des palissades. Les afficheurs placardaient de multicolores publicités pour « La Bougie du Lion », le « Quaker Oats », le « Curaçao-Schiedam », le

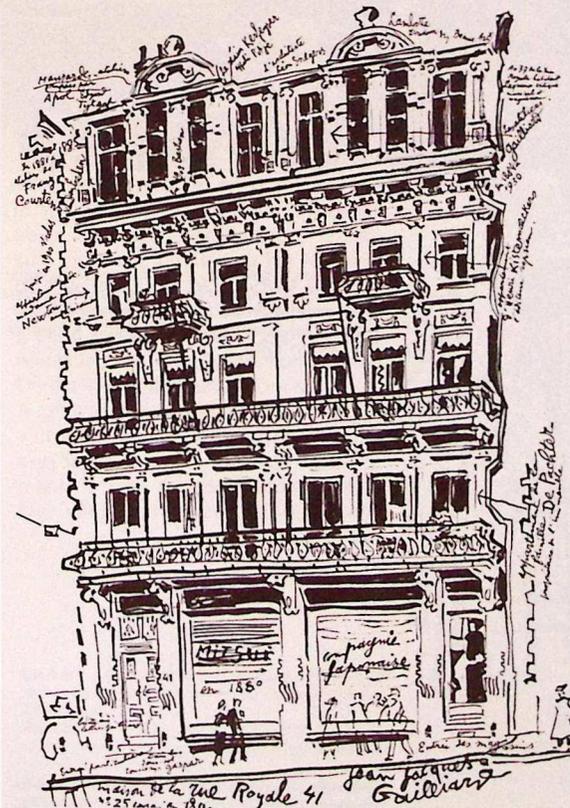
« Sunlight Savon », ou la machine à coudre « Singer ». Ces débris faisaient bien l'affaire des gamins qui escaladaient des escaliers montant dans le vide, ouvrant des portes sur des chambres supprimées, y jouant à la petite guerre et schématisant des « mannekens » à la craie blanche sur des murs branlants. Des barricades obligeaient à des détours. On perçait la rue du Lombard, la rue des Colonies, la rue Coudenberg, l'avenue du Cardinal Mercier. On rasait la ville. Des conseillers communaux avaient conçu de vastes projets d'urbanisation, des autostrades s'allonger. Une « jonction » tronçon de la route internationale France-Hollande, allait percer le cœur de Bruxelles, ce qui équivalait à blesser à mort le patron de la Cité : saint Michel. Peintre en herbe, je rôdais dans les ruines. Quittant le logis de la rue Royale, situé aux environs de la Colonne du Congrès, j'allongeais à plaisir le chemin de l'école. En descendant par la Porte du Treurenberg (jadis appelée « Château des Pleurs » — qui servait au XVI<sup>e</sup> siècle de prison et dont les remparts garnis de

urs se dirigeaient derrière le chœur de Saint-Michel), on apercevait, à droite, un marchand de journaux et un Hôtel des Ventes. En face et à gauche, ouvrait la rue du Gentilhomme. Au coin, la pharmacie Labarre. Je commençais par m'attarder à dénicher à la devanture de cet apothicaire, indistinctement, toutes les étiquettes, collées sur les pots de porcelaine alonnés d'or et rangés autour d'un buste à l'antique de Hahnemann. Les portraits thérapeutiques des drogues — auxquelles je ne connaissais rien — me laissaient indifférent, mais la stylisation des caractères figurant sur les étiquettes, en gothique anglais brisé du IX<sup>e</sup> siècle, me sidérait à tel point, que d'un coup, j'ai risqué d'être écrasé

par le tram tiré par trois chevaux, qui montait de la Bourse vers la Place Saint-Josse, par suite de l'étroitesse du trottoir et de l'accaparement de mon esprit. Il fallait pourtant être fort distrait en ce temps-là pour se faire écraser ! Les autos étaient rares et leur vitesse nous paraissait maintenant ridiculement faible. Rue du Gentilhomme on rencontrait des personnages dont l'histoire se rattache à celle de Bruxelles. Par exemple : « Coco-Lulu », chansonnier qui obtint son premier succès dans un « estaminet » très fréquenté de la rue Haute, « Au Jardin rompu ». Coco-Lulu avait composé les « Aventures de Pitje Lamin et Nelleke Perle-d'Amour ».

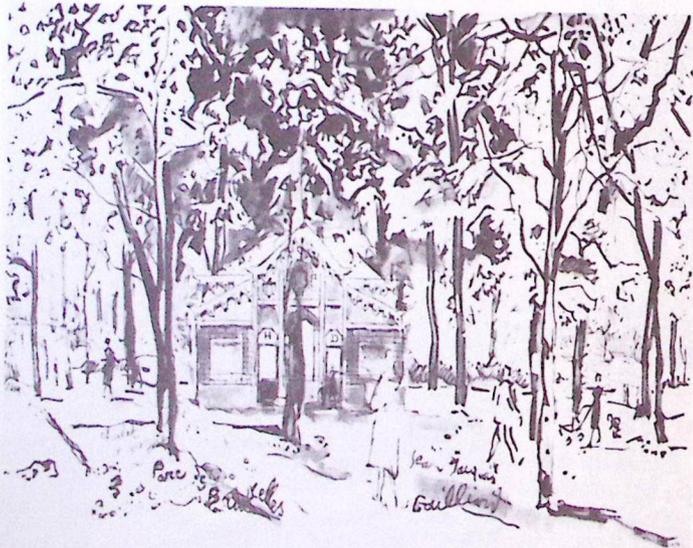
Gilles Naza, le fondateur du Théâtre Molière, fut son continuateur et obtint un grand succès aux Galeries Saint-Hubert. L'abbé Peurette, imbu des lectures de Swedenborg et dont l'œuvre de chevet était le « Traité sur l'Amour conjugal », l'abbé Peurette avait la manie de coller sur les vitres de sa demeure de la rue du Marais, des axiomes ainsi conçus : « ... en réalité, rien n'a été fait qui n'ait été fait d'abord par quelqu'un qui a eu l'idée première, et tout ce qui existe est le résultat de l'originalité !... »... « l'originalité est le sel de la terre !... ». Le magnétiseur Montius dont la présence dans les quartiers de la ville donnait incontinent de l'animation aux rues. De superbes équipages menaient

Le n° 41 de la rue Royale, maison où naquit Jean-Jacques Gailliard (dessin de Jean-Jacques Gailliard).



Jean-Jacques Gailliard : la rue des Trois Têtes. Elle était située en contrebas de la Gare Centrale.





Ci-dessus, à gauche : Jean-Jacques Gailliard : la rue de la Prévôté (disparue de nos jours).  
Ci-dessus, à droite : Jean-Jacques Gailliard : l'abside de la collégiale des Saints Michel et Gudule, en 1906.

Ci-contre : Jean-Jacques Gailliard : Chalet de Nécessité (disparu) dans le parc de Bruxelles.

chez lui belles dames et riches mes-  
sieurs. Au moyen de somnambules ex-  
tra-lucides, le professeur s'occupait  
du passé qui instruit, du présent qui  
muse, de l'avenir qui console ».

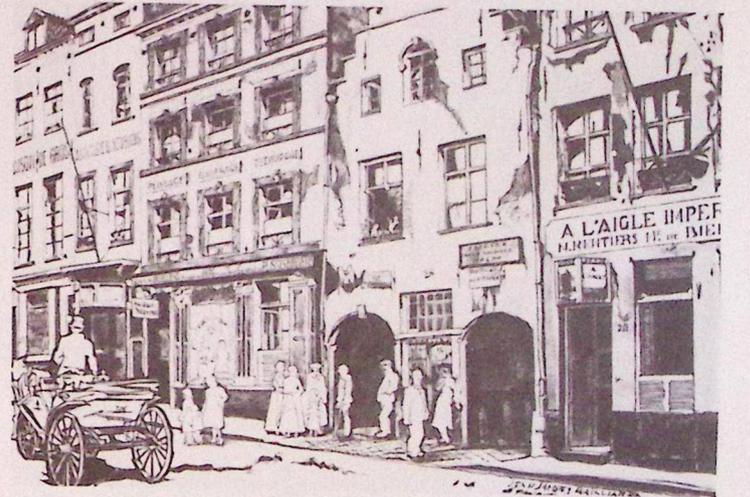
« Michaëlis : celui-ci élevait le duel à la  
hauteur d'une carrière. Il n'acceptait  
pas toujours le combat, prétextant :  
« Merci, j'ai refusé mieux ! ».

« Bochart : bottier qui avait son dada :  
l'abolition de la peine de mort. A la por-  
te de son domicile de la rue de  
Ecuyer, Bochart avait fait poser trois  
portes aux lettres, sur lesquelles les  
assaïs lisaient : au rez-de-chaus-  
sée : Bochart, cordonnier ; au pre-  
mier : Bochart, conseiller ; au second :  
Bochart, journaliste.

Sir Francisque Tapon Fougas : tout à  
la fois fondateur, directeur et rédacteur  
en chef d'un journal : « Le Crispin ». Individualité de belle humeur qui si-  
gnifiait des œuvres littéraires. En 1850  
parut « Le Baron de Saint-Ignace »,  
puis « L'École des Grecs », puis « La  
Princesse Delhi-là ou des Lilas ». Ah !  
si Antoine avait possédé pareil auteur  
pour son théâtre libre !

Dans cette rue du Gentilhomme et cel-  
les avoisinantes : rue de la Chancelle-  
rie, rue du Parchemin, rue des Parois-  
siens, rue Montagne des Aveugles, rue  
des Finances, rue de la Bergère, rue  
des Longs-Chariots, en quelque sorte  
le quartier latin de Bruxelles (où Verlain-  
e et Rimbaud bouquinaient), je pas-  
sais de longs moments à lire les titres  
de tous les ouvrages exposés à la vitri-  
ne de Daman, éditeur de Verhaeren, et  
à celle de Lamertin, où j'appris à con-  
naître le nom des illustrateurs : Brion,  
Daniel Vierge et Gustave Doré.

A cet âge, je dessinais tout le temps. Je  
« croquais » et reproduisais d'un  
crayon bien taillé, le plus objective-  
ment, le plus académiquement possi-  
ble, à l'exemple d'anciens, les façades



En haut : Jean-Jacques Gailliard : Hôtel dans  
la rue des Paroissiens, n° 22 (dessin daté du  
28 octobre 1961).

Au centre : Jean-Jacques Gailliard : la rue  
Cantersteen avec les impasses de la Perven-  
che et de l'Enfer (1907).

Ci-contre : Jean-Jacques Gailliard : les Maga-  
sins Wolfers à Bruxelles (1962).



Jean-Jacques Gailliard : l'Hôtel du Grand Miroir (disparu).

des rues par lesquelles je passais. Je les gravais, puis-je dire, autant sur le papier que dans la mémoire, dans les moindres détails, transcrivant jusqu'aux inscriptions qui s'y trouvaient dans la forme de leurs caractères (j'ai toujours eu un faible pour les textes). Des annotations relatives aux couleurs, aux ombres, complétaient ces ébauches. Un relief faisait l'objet d'un schéma à l'aquarelle ou à l'huile. Les femmes, habillées de robes à traînes,

coiffées de chapeaux à plumes d'autruche, les hommes, revêtus de « propriétaires » étaient fidèlement campés. Mon père, illustrateur remarquable, m'avait dressé à l'école de la précision documentaire.

Mon père connaissait à fond l'histoire de Bruxelles. Il était né rue de la Batterie, dans le quartier Notre-Dame-aux-Neiges. A « Notre-Dame-aux-Neiges », il y avait des jardins dénommés « Frascati », disposés en amphithéâtres et

plantés de charmilles. Plus loin, vers la place Saint-Josse, s'étendaient les biens domaniaux du Cardinal Granvelle. Ces lieux champêtres disparurent lors du tracé des rues du Nord, de la Croix-de-Fer, du Congrès, de la Place Surllet-de-Chokier.

Il me racontait qu'à l'entrée des Galeries Saint-Hubert, du côté du *Marché-aux-Herbes*, coulait au XIII<sup>e</sup> siècle, à ciel ouvert, un ruisseau venant de la *rue de la Montagne*. On l'appelait *le ruisseau du Miroir*. Il avait sa source rue de la Putterie, où étaient creusés de nombreux puits.

Ce cours d'eau avait pris le nom d'une grande auberge, située au bas de la montagne, qui portait pour enseigne : « *Au Miroir* ». « *Au Miroir* » provenait, paraît-il, de son propriétaire, un italien nommé « *de Speculo* ». Il s'était établi en cet endroit au XII<sup>e</sup> siècle. Après plusieurs centaines d'années, cette auberge de la rue de la Montagne, devenue l'« *Hôtel du Grand Miroir* », avait abrité un génie infernal en détresse : Charles Baudelaire. Aidé par l'imagination, passant d'un décor moyenâgeux à un décor romantique, je réalisais facilement la possibilité d'accompagner Charles Baudelaire jusque chez Poulet-Malassis, éditeur des « *Fleurs du Mal* », en gravissant la rue de la Madeleine, la Montagne de la Cour, la rue de Namur, la chaussée d'Ixelles jusqu'à la rue Mercelis, où il habitait.

Mais je perds le chemin de l'école ! Repartant de la *rue des Douze-Apôtres*, où s'élevait la Nonciature, un superbe immeuble Louis XIV, précédé d'une cour avec porte à grilles ouvragées, j'enfilais la *rue Isabelle*, ancienne voie qui s'appelait autrefois *rue d'Angleterre*, nom qui lui fut donné en mémoire de la visite qu'Edouard III fit à son beau-frère Jean II, Duc de Brabant. Cette rue Isabelle longeait le Parc. Une belle habitation, connue sous l'appellation de *Domus Isabellae* (j'imagine cette impératrice comme la Reine Elisabeth d'alors) se dressait, paraît-il, à peu près à la place de la statue du Général Belliard.

C'était le quartier aristocratique au temps où la rue Royale n'existait pas encore. De vieilles gravures montrent le plan du Palais des Ducs de Brabant se prolongeant d'un côté, à partir de la



Jean-Jacques Gailliard : le n° 10 de la rue de la Montagne en 1907.

Place Royale vers la Place des Palais. Une façade du palais avait vue sur le parc. Ce magnifique édifice fut détruit par un incendie, en 1731. Le parc ancien s'étendait jusqu'aux remparts de la ville. Sous Louis XV, il n'avait que deux portes. Elles ne s'ouvraient que deux fois l'an au peuple et « toute l'année aux honnêtes gens », qui possédaient une clef. Sur le terrain de la *rue Royale*, longeant l'*Hôtel Errera*, existait un vivier nommé « *Cluting* ». Un ruisseau, dénommé « *Madeleine* », partait du parc et se perdait dans les canaux

souterrains, donnant issue aux nombreuses sources de la Putterie. Il faut dire qu'autrefois la ville ne manquait pas d'eau. Des chroniqueurs racontent qu'à l'endroit où fut bâti l'*Hôtel de Ville* de Bruxelles était, anciennement, un étang ; ils ajoutent qu'on fut obligé d'asseoir les fondements de cet édifice sur des sablières enveloppées de cuir de bœuf. Ce ne doit pas être une légende, puisqu'aux portes de la ville, faisant suite aux viviers des faubourgs, se trouvaient les étangs de Watermael, Auderghem, Rouge-

Cloître, Boitsfort, Groenendael, La Hulpe, Sept-Fontaines, Rhode-Saint-Genèse. De plus, au XVII<sup>e</sup> siècle, tous les châteaux du Brabant et même les moindres maisons de campagne étaient entourés de profonds et larges fossés avec pont-levis. Peu de villes se sont trouvées aussi heureusement dotées que Bruxelles sous ce rapport. La maison de la ville à elle seule se trouvait ornée de douze fontaines donnant la meilleure eau. Lorsque Philippe II vint en 1549 voir passer l'Omme-gang au balcon de l'*Hôtel de Ville*, le

jeu de ces fontaines le récréa fort. Churchill, dernièrement, n'eut pas ce rafraichissant plaisir. De cette collection de fontaines, il ne reste plus que le « cracheur » de la rue de l'Amigo et « Manneken-Pis ».

Que la ville devait être coquette, jusqu'à l'époque de Van Moer, qui nous en donne, par la peinture, de fidèles souvenirs.

Dès le XII<sup>e</sup> siècle, il existait sur les bords fleuris de la Senne, aux environs de l'Eglise du Finistère, quelques grandes guinguettes. L'une d'entre elles portait pour enseigne « Au Chat ». Elle était particulièrement renommée pour ses festins.

Pendant le siège de Bruxelles par les Flamands, en 1213, une noce se rendit « Au Chat » ; à peine les mariés et les invités furent-ils à table, qu'une bande de Flamands entoura la maison ; les gens de la noce se barricadèrent ; un des invités parvint à se glisser dans les feuillages et gagna Bruxelles, d'où il revint avec du renfort ; alors commença un combat en règle. Au cours de cette scène, digne de Breughel, la jeune mariée se fit surtout remarquer par son intrépidité. La victoire resta aux Bruxellois. Les magistrats, en reconnaissance de leur bravoure au combat du « Chat », groupèrent les héros de l'aventure dans une corporation spéciale qui prit le nom de « Serment des Arbalétriers ».

Guinguettes et jardins étaient nombreux dans Bruxelles. Il y en avait autour du champ de courses du petit castel de « Montplaisir », à l'Allée Verte.

Dans les prairies, longeant la Gare du Midi, il y avait encore des guinguettes. L'une d'elles portait l'enseigne « In het Vossegat ». Un tableau de M. Bellay (1821) donne une idée de ce vallon...

Poursuivant mon itinéraire, je m'empresse de pénétrer dans la rue Terarken, sortie indemne du stupide bombardement, ordonné par le Maréchal de Villeroy, en 1695, sous les ordres de Louis XIV.

Cette année funeste, toute la ville fut écrasée par les bombes françaises, crachées des plateaux d'Anderlecht. Par un bonheur inouï, la flèche de l'Hôtel de Ville ne fut qu'égratignée, mais les maisons de bois du forum de nos

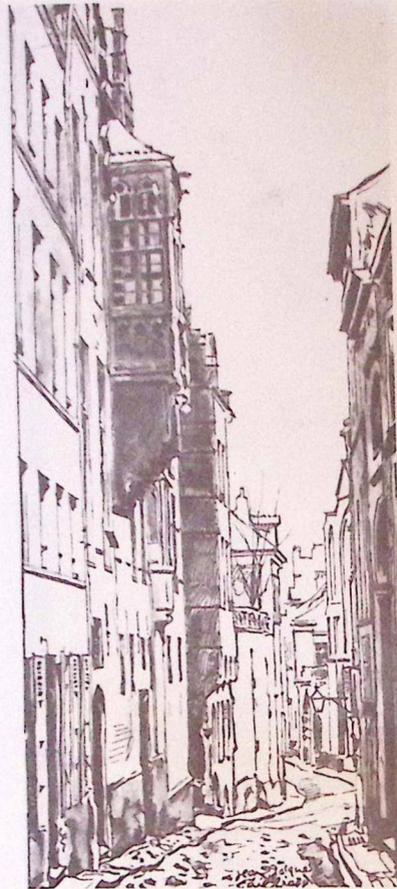
ancêtres, les demeures féodales des premières familles patriciennes flamboyèrent, telles des torches. Passaient dans le brasier : la Halle-aux-Pains, la Halle-aux-Draps, les demeures des corporations, *Le Cygne*, taverne entourée de charmilles, déjà citée dans les chroniques dès 1346. Aujourd'hui, dans les greniers du *Cygne* — rebâti par la corporation des bouchers en 1720 — se tient une *Académie Libre de Dessin* dont je fais partie, où les rapins boivent, fument et dansent. De l'œil-de-bœuf, percé dans la toiture, sortent, certains soirs, tandis que l'horloge sonne dix heures, des bruits de trompettes, grosses caisses et tambours qui troublent le silence de

la *Grand-Place* qui somnole. Les étudiants s'amusent encore toujours !

Tout à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, on reconstruisit Bruxelles. Sur chaque pignon on aurait pu placer ce chronogramme : « Vous vous étonnez que je renaisse de mes cendres : je suis le Phénix 1696 » !

C'est ce Bruxelles du XVII<sup>e</sup> et du XVIII<sup>e</sup> siècle, ce Bruxelles qui fut littéralement rasé pour les travaux de la jonction, qui aurait mis, maintenant, ses décors authentiques au service du tourisme.

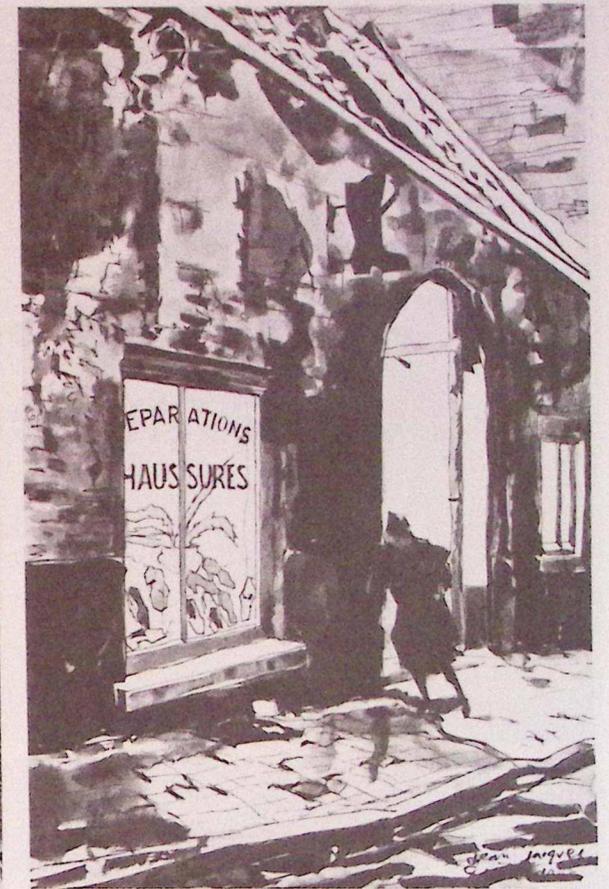
J'en ai retenu l'essentiel par le pinceau, de ce vieux Bruxelles : le Mur à Affiches de l'Abside de Saint-Michel, l'Eglise des Brigittines, délabrée, dé-



Jean-Jacques Gailliard : la rue Terarken.



Jean-Jacques Gailliard : pignon bruxellois et tour de l'hôtel de ville, vues de la rue des Bouchers.



Jean-Jacques Gailliard : le savetier de la rue de la Chapelle.

saffectée, en style baroque, qui servit de salle de danse, de boucherie, et de dépôt, la Rue Cantersteen, où deux impasses : l'Impasse de la Pervenche et l'Impasse de l'Enfer voisinaient comme deux commères, trouant une même maison à pignon à gradins. La Rue Nuit et Jour, face aux bâtiments de l'Université Libre (emplacement actuel de la Gare Centrale), les rues des Chiffonniers, des Poëliers, des Chaudronniers, abri des amoureux se confondant sympathiquement à la tombée de la nuit avec les palissades, rue assez semblable à celle des Minimes, ou, je ne sais trop pourquoi, à quelque voie étroite sans trottoir de l'ancienne Rome. Rue où aussi, une façade dé-

coupa la grâce d'un pignon en style baroque, daté 1684. Les escaliers de la Rue Villa Hermosa, à l'endroit d'Old-England, les façades à étages surplombants, fin XV<sup>e</sup> siècle, de la Rue Terarken, où miroitaient les vitres vert foncé de la demeure de Teniers, face au Palais des Beaux-Arts actuel, la Rue de la Prévôté, la Rue des Trois-Têtes, la Rue aux Laines, la Rue Haute où se dressait, il n'y a pas bien longtemps encore, l'Ancien Hôpital Saint-Pierre, la Rue du Chêne, enfin la Rue de l'Athénée, terminus de ma course, où, il y a 800 ans, était planté un arbrisseau aux branches duquel avait été suspendu le berceau du Duc de Brabant, Godefroid III, en pleine ba-

taille de Ransbeck, gagnée par les Brabançons contre les Berthout de Grimberghe. A proximité du jeune arbre, on éleva la statue d'un petit garçon : Manneken-Pis. C'est devant ce monument qu'il faut stopper. Au plus ancien citoyen de la cité, il faut tirer la révérence. Qu'on excuse son geste trivial. Il représente l'esprit du « Bruxelleer » accompli, poussé jusqu'à la puérité : « bon-enfant », c'est le cas de le dire, jovial, gavroche, je m'en-foutiste, gai, franc buveur de faro, généreux jusqu'à conseiller à autrui l'absorption de cette bière locale, élixir de longue vie, qui détient le secret de la longanimité.

A Jodoigne-Souveraine...

## Naissance d'un musée régional

par Jean ALEXANDRE

Le 8 mai dernier, en présence de nombreuses personnalités, Monsieur Jean-Paul Crèveœur, président du Cercle Historique de Jodoigne, prononçait le discours inaugural d'un petit musée de vie régionale, d'histoire et d'artisanat, ouvert par un couple très sympathique, Monsieur et Madame Bertrand (1).

Monsieur Jean-Paul Crèveœur devait, à cette occasion, prononcer ces phrases qui prennent toute leur valeur ici et leur consonance historique : « Je suis heureux comme Jodoignois et comme président du Cercle Historique de voir la concrétisation d'un rêve qui fut évoqué à de multiples occasions ».

Puis, s'adressant à l'élue de la population jodoignoise, chargée des destinées de la ville : « Rappelez-vous, Madame Courtoy, nos visites, au début de votre mandat, des différents locaux publics de la nouvelle entité pour découvrir un endroit propice au futur musée communal. A cette époque, nous ne pouvions pas imaginer tous les problè-

mes qui surgiraient au fil de ces quatre années et qui inmanquablement mettraient notre projet en veilleuse en attendant des jours meilleurs ».

Monsieur Jean-Paul Crèveœur devait encore rappeler à ce public choisi : « Les mérites exclusifs de l'initiative reviennent à M. et M<sup>me</sup> Bertrand qui mettent non seulement leur importante collection à la disposition du public, mais également leur temps et leur profonde connaissance des objets anciens ».

Quelques instants plus tard, au moment de couper le ruban inaugural, Madame Courtoy, bourgmestre de Jodoigne, devait féliciter en ces termes et remercier au nom de l'Administration les conservateurs-propriétaires du Musée :

« Cette réalisation s'inscrit dans le contexte socio-culturel dont nous connaissons l'éveil lors de cette dernière décennie. Il s'agit en effet de rassembler divers objets et outils anciens de métiers disparus dont la valeur artisti-

que immense ne peut se perdre sans que s'évanouisse en même temps une parcelle du cœur culturel de notre région ».

Madame Courtoy ajoutait alors à l'adresse des époux Bertrand : « Vous avez réalisé une œuvre admirable pour conserver vivante l'essence spirituelle et artisanale des régions, et la nôtre qui se situe dans l'Est brabançon ne peut que se réjouir de posséder

**En page de droite, en haut :** en compagnie de son épouse, Monsieur Bertrand maniant une curiosité : un clou de « passage pour piétons ». **En bas :** M. Bertrand fait découvrir à l'auteur de ce reportage quelques ustensiles domestiques d'autrefois.



ce musée privé, à la fois original et riche en souvenirs. Sans tomber dans un régionalisme exacerbé, il faut que nous soyons fiers de notre passé et que nous puissions montrer à notre jeunesse combien les années écoulées furent riches en réalisations ».

#### Les créateurs du musée

L'initiative de Monsieur et Madame Bertrand mérite bel et bien tous ces éloges. Ce musée, qui réunit plus de trois mille objets et outils de métiers disparus, se répartit, dans la propriété qui est en même temps leur domicile, en quatre locaux dont certains ont été « édifiés » de toutes pièces à cet effet. Les conservateurs-proprétaires, qui, outre de très nombreux voyages dans

toute l'Europe continentale et une partie de l'Afrique du Nord à la recherche de diverses curiosités qui peuplent aujourd'hui leur musée, ont tous deux participé pendant la guerre à la Résistance — ils en conservent d'ailleurs certains souvenirs et documents — récoltent depuis plus de vingt-cinq ans ces témoins du passé à travers toute la Belgique, ils passent « de longues heures à restaurer, cirer et mettre en état ces outils qui permettaient aux artisans de la région de créer tout ce qui était nécessaire à la vie courante et simple ».

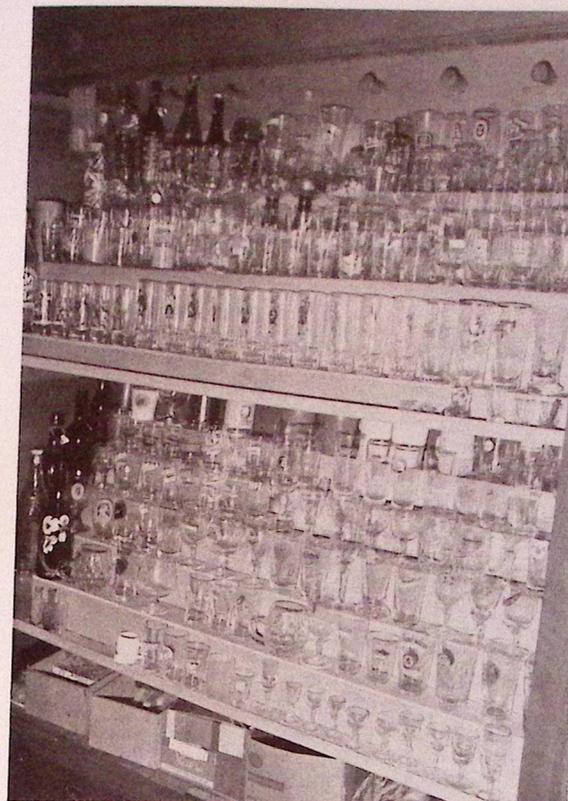
Ainsi que l'exprime un quotidien régional évoquant la création de ce musée, « de nombreux objets insolites, rares ou disparus constituent cette extraor-

dinaire collection qui va du clou forgé à la main il y a plus de 500 ans jusqu'à la monumentale garde-robe de mariage » (...); d'autres documents nous rappellent que, pendant la dernière guerre, de faux papiers permirent à M. Bertrand d'échapper aux contrôles de la Gestapo.

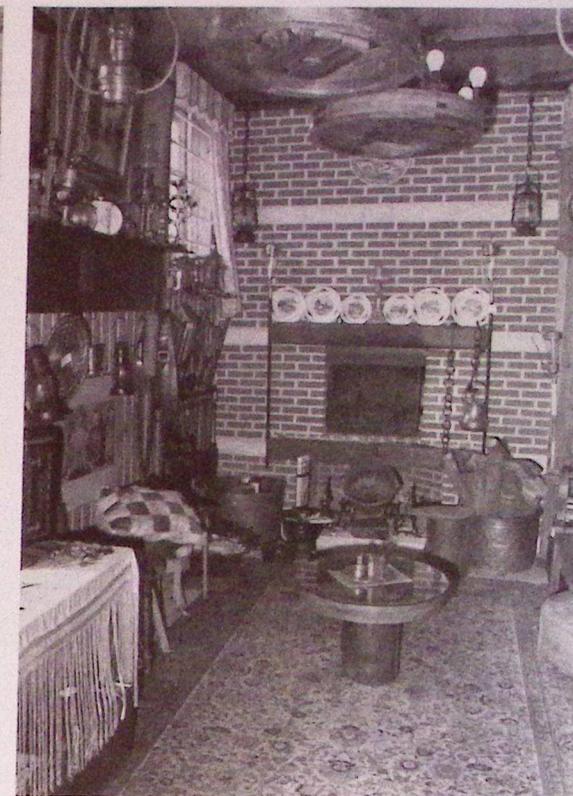
#### Le musée

Quand, dit-on, l'on demande aux conservateurs quels sont leurs objets préférés, Madame Bertrand nous répond que c'est sans conteste la garde-robe ancienne Louis XV; mais son époux a un faible pour un outil qui servait à « rhabiller les meules de moulin ». Nous l'avons dit plus haut, les locaux

Devant la panoplie du mineur, que protège une Sainte Barbe très tendre.



Un remarquable étal évoquant la brasserie.



La pièce aménagée au fond du jardin contient du beau folklore rustique ou manufacturier.

sont répartis en attenances de la maison et en bâtiments légers édifiés aux alentours.

Dans une première pièce, nous trouvons différents ustensiles de la ferme et de la cuisine, et nous constatons que beaucoup d'idées, aujourd'hui reprises par la petite industrie alimentaire, avaient germé depuis longtemps en nos provinces. Nous découvrons ainsi les objets les plus divers, depuis un percolateur datant du début du XVIII<sup>e</sup> siècle, jusqu'à l'escadia, la chame et la baratte, objets familiers de la ferme jodoignoise d'autrefois; puis ce sont les bouillottes, les frotte-allumettes, les fers à marquer les bêtes, un moule à briques espagnol, des engins à fabriquer les pilules.

Dans une deuxième pièce, ce seront, aux côtés de fausses cartes d'identité utilisées dans la Résistance pendant la Seconde Guerre Mondiale (2), de nou-

veau les objets les plus divers: « tarré » pour vanner le grain, vieux téléphone, crécelles, crachoirs, presse à papier ancienne, lampes de mineur, pelle à charbon, bèches et fours à betteraves, protège-doigt pour faucheurs, vieilles bouteilles « sans couture », etc. Ailleurs, la boîte à outils du plombier, l'ancêtre de la cireuse, des outils de boucher, un fer à repasser à charbon, et nous en passons.

Dans une dernière dépendance, ce sont surtout des souvenirs de guerre: « piquets-tire-bouchon » pour barbelés, de vieilles cartes du camp de Beverlo, valises militaires, masques à gaz civils et militaires, pince à amorcer les cartouches et sertisseurs de cartouches, et, bien sûr, parmi les journaux d'époque, le **Livre d'Or de la Résistance Belge**. Mais on doit y ajouter encore les objets les plus divers, tels que des sagaies d'Afrique, des armes arabes,

des couvre-chefs d'époque, divers souvenirs ou images religieuses, etc.

Et quantité d'objets sont aussi exposés en plein air, soit en raison de leur poids, soit de leur défi au temps et aux intempéries.

Bref, un musée, il faut le souligner, très bien tenu, où respire l'entretien le plus récent et le plus minutieux, que les grands et les petits visiteront à la fois pour leur édification, leur instruction et leur amusement.

(1) Au 5 A, chaussée Saint-Michel (route de Jodoigne en direction de Charleroi, quelques centaines de mètres après l'accès sur cette chaussée de la sente qui descend vers le centre de Jodoigne-Souveraine (rue de la Station) et après le château). Les conservateurs se proposent d'accueillir gratuitement les visiteurs tous les mercredis, de 14 à 19 h du 15 avril au 15 octobre, avec une fermeture pendant le mois de juin (tél. M. et M<sup>me</sup> Jules Bertrand, 010/81.01.82).

(2) Notamment par les époux Bertrand, qui eurent à se cacher et déployèrent une grande activité durant cette période.

# Les bourgmestres de Bruxelles-Capitale et leur temps

(3)

par Marcel VANHAMME

## IV. CHARLES DE BROUCKERE

Il naquit à Bruges le 18 janvier 1796, d'une famille appartenant à la noblesse. Son père occupa d'importantes fonctions à l'Etat. Homme politique libéral, juriste et économiste, Charles entra dans la vie active comme officier d'artillerie. Il fut ensuite membre des Etats-Généraux sous le régime hollandais, puis du Congrès national pour le district de Hasselt.

Charles de Brouckère représenta l'arrondissement de Bruxelles à la Chambre, en 1831-1832, en 1848-1856 et en 1857-1860. Il détiint le portefeuille de l'Intérieur en 1831, ensuite celui de la Guerre, en 1831-1832, et fut également le premier ministre des Finances du Royaume.

Après avoir abandonné la politique, de Brouckère se lança dans les affaires et organisa la Banque de Belgique, institution qui, durant plusieurs années, concurrença la Société Générale. Il s'effaça dès 1838, à l'époque de la crise financière, pour s'engager comme directeur des usines de la Vieille Montagne, à Angleur, charge qu'il cumula

avec la direction de l'Hôtel des Monnaies. En 1847, il fit sa rentrée dans la vie politique au titre de conseiller communal de la Ville de Bruxelles. Le 30 septembre de la même année, Charles de Brouckère fut nommé bourgmestre de la capitale et installé dans cette fonction au cours de la séance du Conseil communal du 5 octobre. Il occupa cette charge jusqu'à sa mort, survenue en 1860. Le premier magistrat de la ville habita d'abord rue des Douze Apôtres, au numéro 42, puis, à partir de 1856, au n° 32 de la même rue.

Charles de Brouckère, frère de Henri (1801-1891), ministre d'Etat en 1849, chef du Gouvernement et ministre des Affaires étrangères en 1852-1855), enseigna les sciences économiques à l'Université libre ; il fut également professeur à l'Ecole centrale de Commerce et d'Industrie. On lui doit un traité des **Principes généraux d'Economie politique**. De 1847 à 1856, il dirigea les travaux du **Congrès pour la liberté commerciale** et, au mois de février 1860, peu avant son décès, présida la **Société belge d'Economie**

**politique**. Comme nous le verrons, Charles de Brouckère s'intéressa au sort des travailleurs, aux Caisses d'Epargne, aux Caisses de Secours mutuel, aux Assurances contre l'Incendie à organiser par l'Etat ; il dressa un projet de crédit aux communes, base du **Crédit communal** d'aujourd'hui.

## Bruxelles-Capitale n'a pas fleuri sans effort

La Ville, berceau, cœur et cerveau du royaume de Belgique, se devait de rajeunir son prestige. Nous avons vu que les trois premiers bourgmestres de la cité — Rouppe, van Volxem et Wijns de Raucour — s'y appliquèrent avec une ténacité exemplaire (1). Leurs successeurs continuèrent à œuvrer dans le même sens.

Etablir, en quelques lignes, la liste complète des réalisations accomplies sous la magistrature de Charles de Brouckère serait utopique. Partout, au centre de Bruxelles, une forêt de toits vétustes, pour la plupart du dix-septième siècle, s'effondraient, dans un effrayant désordre ; des bicoques d'un autre âge, d'où s'échappaient des odeurs de misère et d'étable, défigureraient les environs de la Grand-Place et les quartiers populaires du haut de la ville. L'administration communale décida la démolition d'une première série de vieilles maisons qui meublaient des ruelles et des impasses centenaires, attenantes notamment à la place de la Chapelle. Le service des Travaux publics établit une voie de communication reliant directement cette place au boulevard extérieur. A cet endroit, subsistaient encore des fossés remplis d'une eau putride, qu'il fallut combler. La nouvelle rue — appelée Blaes, du nom de l'échevin des Travaux publics — constitua une coulée de printemps au cœur même d'un quartier misérable.

Dans le même secteur, le Conseil communal songea à ériger une école primaire qui porterait le numéro 6. Le terrain coûtait 40.000 francs et les frais de construction 62.000 francs, prix qui parurent excessifs à une partie des conseillers communaux. Le bourgmestre répondit à ceux-ci qu'il existait à Bruxelles 30.000 enfants pauvres et que les établissements scolaires ne

pouvaient en recevoir que trois mille cinq cents. Cet argument fut décisif : la décision de créer l'école primaire numéro 6 l'emporta par vingt-trois voix contre trois.

Il convient cependant d'ajouter que Charles de Brouckère se résignait facilement au travail des enfants. Dans une lettre adressée au comte Giovanni d'Arrivabene, il écrivait qu'il tenait peu à ce que le peuple aille en masse aux écoles quand il trouvait à s'occuper utilement ailleurs. Il est à noter que les écoles primaires de la ville étaient au nombre de cinq (n° 1, rue Terarken ; n° 2, dite des Visitandines ; n° 3, rue Locquenghien ; n° 4, rue Saint-Christophe ; n° 5, Montagne de l'Oratoire), groupant au total trois mille élèves, parmi lesquels on comptait un grand nombre d'adultes.

L'ouverture, en 1840, de la gare des Bogards (place Rouppe actuellement) marqua l'aube d'un nouveau quartier. L'aménagement de Terre-Neuve — lieu marécageux qui, au XVIII<sup>e</sup> siècle était encore utilisé par des blanchisseries — transforma des terrains agrestes en un endroit propice à l'habitat (1852).

Au Béguinage, dont l'église Saint-Jean-Baptiste fut restaurée en 1856, des artères publiques s'articulèrent sur la nouvelle place.

Le bassin Sainte-Catherine, port aux XVI<sup>e</sup> - XVII<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècles, fut comblé en 1850. La première pierre de l'église du même nom (architectes Poelaert et Wijnand-Janssens) allait être posée quatre ans plus tard par le duc et la duchesse de Brabant.

Dans le haut de la ville, le cardinal Sterckx avait inauguré les travaux de l'église Saint-Joseph en 1842 ; le sanctuaire achevé reçut la bénédiction apostolique le 24 juin 1849.

L'annexion du quartier Léopold en 1853 constitua un événement important dans l'histoire territoriale de la capitale. Ces lieux privilégiés, au sang jeune, animés de grâce et de force, étaient appelés à devenir le miroir de la richesse, du faste et des mondanités de la classe aristocratique, ainsi que de la bourgeoisie parvenue au faite de la puissance industrielle. Peu avant l'annexion du quartier à la Ville de Bruxelles, la **Société royale de Zoolo-**



Charles Billoin : « Portrait de Charles de Brouckère » (Bruxelles, Hôtel de Ville).

**gie, d'Horticulture et d'Agrément** avait acheté pour la somme de 450.000 francs, un beau domaine appartenant au chevalier J.-J. Dubois de Bianco afin d'y installer un jardin zoologique (25 août 1851). Peu après, la société acquit d'autres terrains, d'une superficie de onze hectares, ainsi que l'ancien couvent des Rédemptoristes (1858), aménagé en 1861. La Société sera dissoute en 1876, ce qui permettra à la Ville de racheter le terrain en 1877, afin d'y créer un parc public, qui sera ouvert en 1880 sous le nom de parc Léopold.

La gare du Luxembourg fut construite en 1855 par l'architecte Saintenoy. Comme le lecteur a pu le constater, nos premiers bourgmestres ont examiné les quartiers, ont assigné des places, ont classé les endroits à démolir, à restaurer ou à aménager. Travail de rafraîchissement indispensable, mais

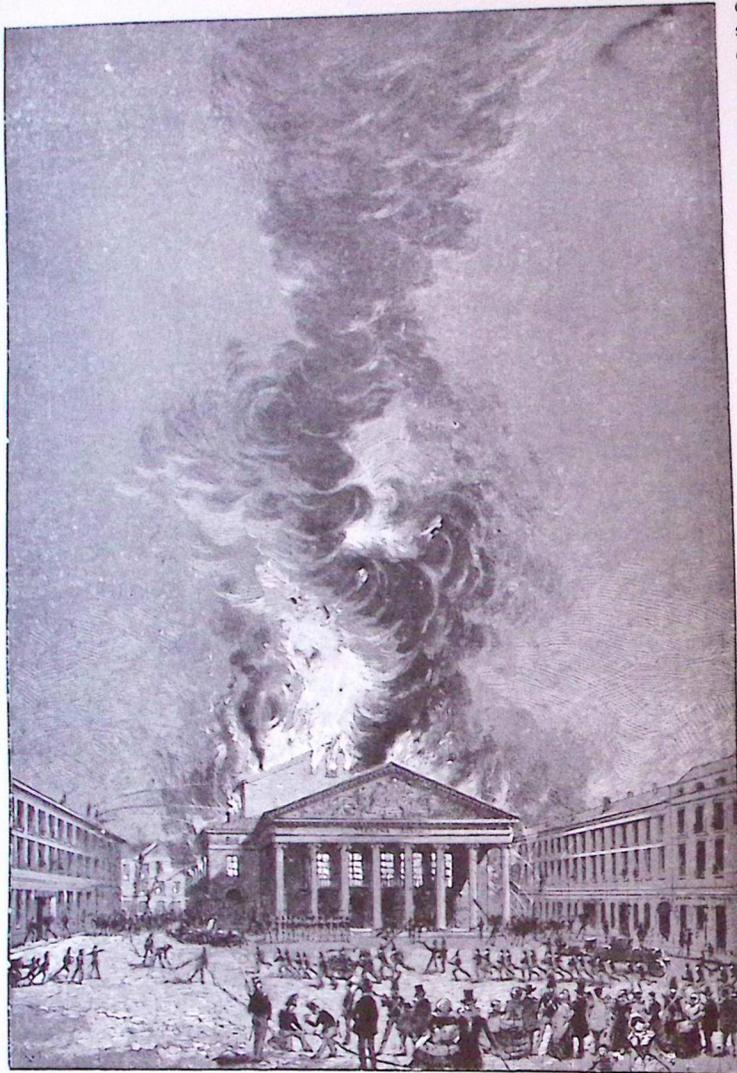
combien coûteux aux finances de la Ville.

En 1853, Charles de Brouckère reprit des projets de réunion des faubourgs à la capitale, dont le détail nous éloignerait de notre sujet.

## Menus faits

Bien des événements locaux provoquèrent d'intenses remous parmi la population bruxelloise. La question de l'eau distribuée à domicile avait été posée en 1841. Elle revint à la surface en 1850.

Au XVII<sup>e</sup> siècle, Bruxelles possédait vingt-et-une fontaines publiques — dont sept à l'Hôtel de Ville — et sept puits. Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, une enquête révéla que sur 14.761 maisons, 6.734 étaient dépourvues d'eau ou n'en possédaient que de la non potable. Les ménagères allaient s'approvisionner à l'une des 169 fontaines ou



Incendie du Théâtre de la Monnaie, le 21 janvier 1855 (dessin de Louis Titz).

fontaines et pompes qui fournissaient de l'eau gratuitement. Ces monuments d'utilité publique encombraient les carrefours, les places et les rues passantes de la capitale. Elles disparurent progressivement des principales voies de communication, afin de faciliter le mouvement croissant du charroi.

Le système de distribution d'eau à domicile date du 11 décembre 1852. L'eau provenait des sources des environs de Braine-l'Alleud, à partir de Lillois-Witterzée. Les usagers payèrent à la Ville une indemnité modeste. Cependant, la distribution s'avéra insuffisante, obligeant l'administration à vendre

de l'eau à huit endroits différents, à raison de deux centimes pour deux seaux de vingt-quatre ou vingt-huit litres.

Le 19 février 1853, le Conseil communal entendit un rapport de l'échevin Blaes concernant l'application de l'électricité à l'horlogerie.

Depuis deux ans déjà, les Londoniens avaient placé à Hyde Park trois cadrans mis en mouvement par une horloge unique. D'autre part, deux machines électriques du même genre fonctionnaient à Gand.

A la suite de cette information, les conseillers communaux décidèrent d'autoriser un essai du système, en deux points précis de la capitale : à l'Hôtel de Ville et rue Neuve. Le 6 décembre 1856, le bourgmestre signala que les essais étaient concluants. Cependant, les horlogers bruxellois ne se montraient guère coopérants et suscitaient des agaceries aux spécialistes chargés de surveiller la bonne marche des horloges, notamment de celle placée à la place de la Monnaie. A la même époque, le bourgmestre apprit que Gand développait l'entreprise : deux cents horloges électriques étaient installées dans différents endroits de la cité, horloges que surveillait l'horloger de la Ville, un certain Nolet.

Stimulé par cette information, le Conseil communal de Bruxelles décida de placer une centaine d'appareils en différents points de la capitale et de confier la bonne marche de l'affaire au même sieur Nolet. Des fils conducteurs furent donc fixés sur le faite des maisons, travail dont la population fut avertie le 12 juin 1857.

L'entreprise rencontra un tel succès que des particuliers demandèrent le raccordement du système avec leur logis. Dix ans plus tard, par une convention passée entre la Ville et le sieur Nolet, l'inventeur passa son droit d'exploitation à l'administration de Bruxelles, moyennant le paiement par celle-ci d'une forte indemnité.

La cloche de retraite fut supprimée en 1856. Le bourgmestre justifia cette mesure en rappelant que la cloche troublait inutilement le repos des habitants de la ville. Cette suppression permit l'économie du traitement des sonneurs, soit 700 francs par an.

Les bouches béantes des caves constituaient, pour les piétons, un danger permanent. Les propriétaires des maisons furent priés de les fermer, en dehors des heures de travail.

Dès la magistrature précédente, des mesures avaient été prises afin de construire des trottoirs sur les côtés des principales voies publiques. Ces travaux de voirie, entamés sur une grande échelle en 1846, se poursuivirent systématiquement par la suite.

Grâce à un accord intervenu entre la Ville et ses faubourgs, 85 rues et impasses homonymes changèrent de noms (arrêté du 1<sup>er</sup> juin 1851). En 1852, l'administration de Bruxelles fit apposer au coin des rues des plaques indicatrices bilingues.

Un arrêté en date du 4 mai 1853 stipula que : « Le marché à construire dans le bas-fonds de la rue Royale prendra le nom de Marché du Parc. La place, située en contrebas de celle du Congrès et sur laquelle ce marché sera établi, portera le nom de place du Marché au Parc. Les maisons de la rue du Chemin de terre, qui fait face au marché, appartiendront à cette place ».

Un décret impérial du 19 juillet 1811 installait des tours d'hospice en France et en Belgique. En 1852, le tour de Bruxelles pour enfants abandonnés se trouvait à l'hospice de la rue du Bois Sauvage, au numéro 6, à l'endroit où sont actuellement installés les locaux de l'ancienne Banque Nationale. Lorsque l'hospice déménagea rue Pacheco, le « tournoir », comme on disait à Bruxelles, l'y suivit. La facilité d'abandonner les nouveau-nés était telle que l'on assista aussitôt au surpeuplement des orphelinats. Les tours des villes de province ne tardèrent pas à être supprimés ; aussi la capitale devint le seul lieu où les mères dénaturées pouvaient, dans l'anonymat, se débarrasser de leur enfant non souhaité. Cette situation exceptionnelle devint intenable pour les finances de la Ville, obligeant le Conseil communal à ordonner la fermeture du tour (ordonnance en date du 20 décembre 1856). Sur les 804 enfants déposés au moulin et munis d'extraits d'actes de naissance, 94 seulement dépendaient de la Ville, tous les autres miches abandonnés



Ci-dessus : G. Vanderhecht : la Maison du Roi (Grand-Place) avant sa reconstruction (Bruxelles, Musée communal, Collection d'Arschot-Schoonhoven).  
Ci-dessous : l'Hôtel du Grand Café où se réunissaient certains proscrits, dont Victor Hugo (carte porcelaine faisant partie de la collection de Georges Renoy).





Inauguration de la Colonne du Congrès, le 26 septembre 1859 (dessin de Louis Titz).



Réception du Roi à la Porte de Laeken, le 21 juillet 1856 au cours des fêtes célébrées à l'occasion du 25<sup>me</sup> anniversaire de son inauguration.

avaient leur domicile de secours dans d'autres localités du pays.

Le bourgmestre, acculé à une solution urgente, dut répondre à des questions posées par des membres du Conseil communal. L'une d'entre elles portait sur l'aide apportée aux filles-mères. Charles de Brouckère fut en mesure de répondre que ces femmes seraient secourues.

Dès lors, les membres du Conseil communal purent voter, à l'unanimité, la suppression du tour.

Le règlement du parc du 2 juin 1846 défendait le jeu des enfants... et d'y fumer ! En 1858, une proposition tendit à supprimer ou à assouplir ces mesures excessives. Pourquoi ne pas autoriser les fumeurs à se livrer à leur plaisir jusqu'à onze heures du matin ? Après cette limite imposée, ils auraient tout le

loisir de fumer dans l'allée couverte d'asphalte ou le long des allées latérales qui cernaient le parc. Le bourgmestre libéral remarqua que les dames en promenade, qui se déclaraient incommodées par l'odeur du tabac, étaient en réalité éloignées des fumeurs par l'ampleur de leurs crinolines ! Fumer, par conséquent, n'était pas un manque de courtoisie à l'égard du beau sexe. Anspach était du même avis que le bourgmestre et dit que les dames aimaient conserver les hommes autour d'elles, que le meilleur moyen d'y parvenir était de permettre à ceux-ci de fumer en leur présence. En conclusion de cet échange de vues plein d'humour, les conseillers décidèrent d'autoriser les fumeurs à se livrer à leur vice, mais uniquement sur la partie asphaltée du parc.

Le 21 janvier 1855, le feu détruisit le corps principal du Théâtre de la Monnaie, édifié en 1819. Seuls le péristyle et le fronton orné de bas-reliefs purent être sauvés de l'incendie. Les travaux de reconstruction furent confiés à l'architecte Poelaert. Ils s'élevèrent à la somme considérable de 1.285.000 francs. Durant l'entreprise de reconstruction, la troupe émigra au Théâtre du Cirque (rue du Cirque actuelle).

En 1860, la Maison du Roi, ancienne Halle au Pain, se trouvait dans un délabrement total. L'immeuble appartenait à l'épouse du peintre Louis Gallait, fille de Simon Pick qui avait acheté le bâtiment en 1817 au marquis Paul Arconati Visconti, baron de Gaasbeek, personnage qui fut le premier maire de Bruxelles en 1800. Arconati Visconti avait acquis de Mme de Templeuve-Ti-

rimont, l'hôtel privé de la rue de la Régence. Simon Pick avait, en 1841, sommairement restauré la Maison du Roi. En 1860, la Ville de Bruxelles décida d'acheter le bâtiment dénature, pour le prix de 265.000 francs. En faisant cette acquisition, la municipalité devenait propriétaire de tous les bâtiments situés entre la Grand-Place et la rue du Poivre. Considérant l'état de l'édifice, l'administration chargea l'architecte Victor Jamaer de reconstruire l'immeuble tel qu'il se présentait au temps de Charles Quint. Cette restitution, très réussie, fut achevée en 1873.

Tous ces petits faits de la vie quotidienne — que nous pourrions multiplier — donnèrent à Bruxelles une façon de vivre qui lui était propre. S'il fallait définir d'un trait la différence essentielle entre les grandes villes européennes — Paris, Londres, Vienne, Rome — et la jeune capitale de la Belgique indépendante, nous insisterions sur son unité physique, qui enferma la population dans un univers compact, sans grande ouverture intellectuelle.

#### L'accueil des proscrits

À la suite du coup d'Etat qui éclata en France le 2 décembre 1851, sept mille personnes franchirent la frontière franco-belge. Huit cents de ces réfugiés poursuivirent leur voyage après avoir séjourné un court laps de temps en Belgique. Parmi les Orléanistes et les Républicains exilés, dans leur magnifique diversité, on trouvait des savants renommés, des écrivains d'élite et des journalistes polémistes. Tous ces gens politiquement agités se réunissaient habituellement dans quelques grands cafés bruxellois, notamment à l'**Aigle**, rue de la Fourche ; à la **Mort Subite**, rue des Bouchers ; rue des Eperonniers, au **Grand Café** ; place de la Monnaie, aux **Mille Colonnes**. Ils se promenaient, soit dans les nouvelles Galeries Saint-Hubert, soit, à la belle saison, au Parc.

Le siège de l'**Association libérale** ainsi que celui du **Cercle artistique et littéraire** étaient installés dans les Galeries où convergeaient les beaux esprits du temps, les élégants et les courtisanes en quête d'aventures passagères.

Parmi les proscrits, régnait un éclecti-

tisme décidé et une complète liberté d'expression. Au cours d'interminables entretiens, ils échangeaient les nouvelles politiques, sociales et intellectuelles venues de France, dont ils s'efforçaient d'esquisser le tableau. Le culte des idées que cette intelligentsia professait secouait rarement l'atonie de la bourgeoisie belge. Seuls quelques esprits ouverts aux souffles extérieurs suivaient les lectures, les conférences ou les cours dispensés par l'élite des émigrés parisiens.

Quant aux salons bourgeois, rien ne déridait la morosité qui y présidait : les nantis de l'industrie et du commerce se plaisaient mieux dans un luxueux confort matériel que dans les délasséments spirituels.

Charles de Brouckère, dont l'intelligence rationnelle était bien connue des coteries françaises, se lia d'amitié avec les proscrits les plus en vue. Il fréquenta Victor Hugo, alors que l'impétueux poète résidait dans une maison de la Grand-Place, à l'enseigne du **Pigeon**. Chaque matin, avant de se rendre à son bureau de l'Hôtel de Ville, le bourgmestre pénétrait dans cet immeuble. Plus tard, se souvenant de cette visite, Victor Hugo écrivit que « l'amertume de Dante était de monter l'escalier de l'étranger ; la joie de

Charles de Brouckère était de monter l'escalier du proscrit » (**Actes et Paroles. Pendant l'Exil**).

L'action militante de ces bannis mettait Napoléon III en colère et inquiétait le roi des Belges. Après bien des discussions, le gouvernement octroya un permis de séjour à 247 personnes. Mais il y avait d'autres motifs de préoccupation, l'imprimerie belge se livrait effrontément à la contrefaçon des ouvrages français.

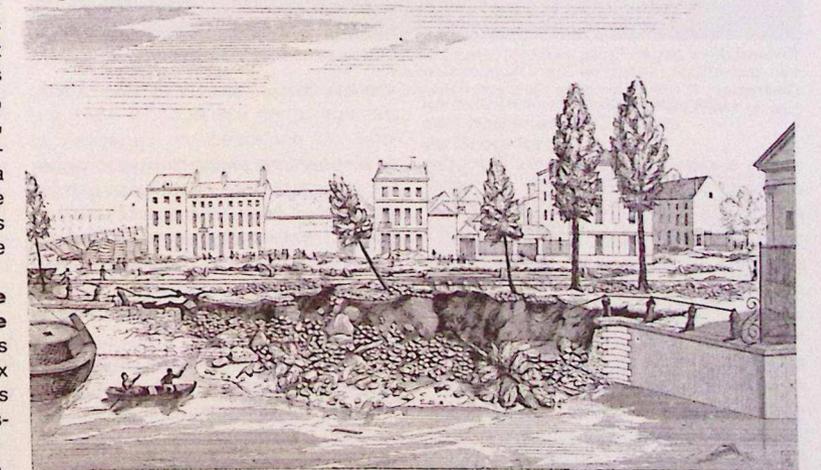
Charles de Brouckère avait fait promettre à Victor Hugo de ne pas répandre des livres politiques aussi longtemps que l'écrivain séjournait en Belgique. Le 1<sup>er</sup> août 1852, celui-ci s'embarqua à Anvers pour Jersey : le lendemain, l'ouvrage **Napoléon le Petit** sortait des presses !

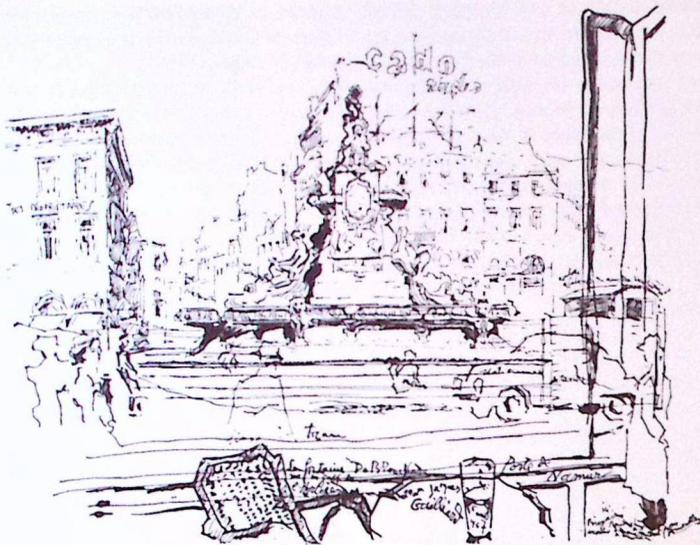
Une convention relative aux éditions fut conclue entre la France et la Belgique (22 août 1852). Le 31 août de la même année, Henri de Brouckère, chef du gouvernement, fit voter une loi punissant les offenses faites aux souverains étrangers. À cette époque critique, la politique impériale menaçait l'existence même du Royaume.

#### Événements heureux

La colonne du Congrès — érigée sous la magistrature de Charles de Brouckère-

Vue du boulevard de l'Entrepôt après l'inondation des 17 et 18 août 1850 (dessin de L. Van Peteghem).





**En haut de la page :** Porte de Namur : la Fontaine de Brouckère en 1957, quelques jours avant son démontage (dessin de Jean-Jacques Gailliard).  
**Ci-dessus :** la même fontaine dans son nouveau site, à l'entrée du square Jean Palfijn, à deux pas du stade du Heysel.

re — symbolise l'œuvre du Congrès national et la Constitution de 1831 (architecte Poelaert). Léopold I<sup>er</sup> en posa la première pierre, le 25 septembre 1851. La colonne ne sera achevée qu'en 1859. Le 9 avril 1853, des réceptions fêtèrent le dix-huitième anniversaire de la naissance du duc de Brabant. Reçu solennellement au Sénat par le prince de Ligne, président, l'héritier du trône fut installé en qualité de sénateur. Cette cérémonie — suivie de la pose

de la première pierre du grand aqueduc d'Ixelles — ne clôtura pas la journée : le soir, le bal offert par la Ville à la famille royale illumina l'Hôtel communal. Trente lustres gothiques éclairaient au gaz la grande salle, dont les colonnes soutenaient des centaines de corbeilles fleuries. Le 23 août, le bourgmestre de la capitale unit civilement le prince Léopold et l'archiduchesse Marie-Henriette. Le cardinal - archevêque de Malines — entouré de tous les évêques de Belgi-

que réunis sous les voûtes de la collégiale des SS. Michel - et - Gudule — accorda la bénédiction nuptiale au jeune couple. La cérémonie religieuse se clôtura par un *Te Deum* à grand orchestre.

Dans les rues de Bruxelles en fête, tout au long du Parc, rue Royale et au Treurenberg, les acclamations délirantes de la foule massée accueillirent le passage des époux. L'après-midi, la population assista à un défilé d'une durée de cinq heures. Le cortège historique et allégorique comprenait deux grandes parties : la première évoquait le commerce bruxellois à la fin du seizième siècle, la deuxième les industries et les installations modernes. Le 25 août, un gigantesque feu d'artifice mit fin aux festivités. En tant que bourgmestre de la capitale, Charles de Brouckère joua un rôle majeur dans l'organisation de ces diverses manifestations patriotiques.

Les journées des 21, 22 et 23 juillet 1856 furent l'occasion de commémorer le vingt-cinquième anniversaire de l'inauguration du premier roi des Belges. La cavalcade historique, la revue des troupes de la garnison et celle de la garde civique se déroulèrent pendant trois heures, sous une pluie battante. Le soir, un feu d'artifice illumina le ciel maussade.

Le 21 juillet, Léopold I<sup>er</sup> refit à cheval, à travers les rues de la capitale pavoisée, l'itinéraire de Laeken au palais de Bruxelles, chemin devenu historique que le souverain avait parcouru le jour de sa prestation de serment. A ses côtés se trouvaient les jeunes princes, garants de la pérennité de la dynastie. Les soixante-cinq survivants du Congrès national attendaient le monarque sur les escaliers de l'église Saint-Jacques-sur-Coudenberg. Le baron de Gerlache, à la tête chenue, président du Congrès, rendit un vibrant hommage au Roi.

Le cardinal Sterckx, assisté de cinq évêques, chanta le *Te Deum*.

#### **Le problème du crédit aux communes**

Suivant en cela le ministre Frère-Orban, Charles de Brouckère se passionna pour la solution de cette question financière, essentielle pour la vie bud-

gétaire des communes. Il n'appartient pas à notre propos de soulever une nouvelle fois cette difficile affaire à laquelle s'étaient attachés notamment le financier Bischoffsheim ainsi que le banquier Oppenheim, ce dernier lié à la famille des Rothschild. Le désir, pour Charles de Brouckère, d'aboutir montre le grand intérêt qu'il portait à l'intérêt public. Dans une lettre adressée à Frère-Orban, ne disait-il pas qu'« avant d'être un spéculateur, je suis un citoyen » ? Ce qui signifiait qu'il abandonnait le plan qu'il avait tracé — basé sur la spéculation privée — au profit d'un autre projet plus conforme aux intérêts publics. Quoi qu'il en soit, le nom de Charles de Brouckère figure parmi quelques-uns des hommes qui portent la responsabilité de la création, le 8 décembre 1860, du Crédit communal de Belgique. Lorsque l'arrêté royal parut, Charles de Brouckère était décédé à Bruxelles depuis le 20 avril.

#### **Des calamités**

Le 16 août 1850, un orage d'une extrême violence s'abattit sur la capitale. Des pluies torrentielles se précipitèrent du parc vers la Montagne-aux-Herbes-Potagères. La Senne, gonflée, déborda ; les regards d'égoûts se transformèrent en fontaines aux eaux jaillissantes. Les rues de Flandre, du Houblon et de Notre-Dame-du-Sommeil furent envahies par les eaux du canal. Une partie du revêtement des quais du canal de Charleroi, entre la porte de Flandre et la rue de Locquenghien, céda sous la pression. Le bourgmestre fit établir un barrage qui détourna les eaux envahissantes. Cinq cents personnes furent hébergées dans l'hôpital ; des chaloupes apportèrent les premiers secours aux sinistrés bloqués dans leurs maisons ; les plus nécessiteux d'entre eux bénéficièrent d'une distribution gratuite de pains.

Au mois de juin 1849, le choléra répandit la terreur parmi la population. L'administration de la ville se heurta à l'hostilité des malades qui, à aucun prix, ne voulaient quitter leurs foyers pour les établissements hospitaliers, tant la crainte de l'épidémie était grande.

Le bourgmestre paya de sa personne. Il se rendit personnellement auprès des cholériques qui refusaient obstinément de monter dans la voiture sanitaire qui les conduisait à l'hôpital. Il prit également diverses mesures indispensables à la préservation de la santé publique, quoique la plupart de ces décisions risquaient d'être impopulaires : suppression de la kermesse et des jouets navales, fermeture obligatoire des lieux publics à minuit, désinfection des maisons polluées par l'épidémie. Le bourgmestre doubla la ration de pain distribuée aux nécessiteux (treize mille miches au lieu de sept mille). Il recommanda à ses concitoyens de se vêtir chaudement et aux plus pauvres de remplacer la laine par une feuille de papier à appliquer sur la poitrine. Dès le mois d'août 1849, le bourgmestre signala qu'il n'y avait plus de cholériques dans les hôpitaux de la ville ; au mois de septembre, l'épidémie avait totalement disparu de la capitale. Sur 131.000 habitants de Bruxelles, 1.244 avaient été touchés par le choléra et 931 d'entre eux succombèrent. Quand l'heure des remerciements vint, Charles de Brouckère tint à exprimer sa gratitude à tous ceux qui, au cours de ces moments difficiles, lui avaient apporté leur appui moral et matériel. Un conseiller communal prit alors la parole et fit remarquer à ses collègues que le mayeur avait omis de se citer. Ce fut donc au milieu des applaudissements unanimes que le premier magistrat de la ville reçut les félicitations de ses collègues.

#### **Troubles politiques et sociaux**

Une émeute éclata au mois de septembre 1854 et dégénéra en pillage des boulangeries, conséquence du non-respect par les boulangers du poids légal des pains et de l'élévation continue des denrées de base alors que les salaires des ouvriers restaient instables. Le bourgmestre, devant l'explosion de la colère populaire, prit de sévères mesures de police afin de rétablir l'ordre. De Brouckère, cependant, ne pouvait admettre que les entrepreneurs facturassent le coût de la main-d'œuvre en augmentant, sur les actes commerciaux, le montant du salaire réellement attribué aux ouvriers : « Depuis un cer-

tain temps, lit-on dans le rapport annuel de la Ville, les maçons, les charpentiers, les menuisiers, les couvreurs, les tapissiers, les plombiers, etc... reçoivent un salaire invariable et insuffisant qui les force à recourir à la charité publique... ». Charles de Brouckère, décidé à mettre un terme à ces abus dont il déclarait difficile d'assigner l'origine, intervint auprès des employeurs afin d'obtenir d'eux une augmentation des rétributions accordées aux travailleurs. Le montant des salaires futurs restait à débattre entre patrons et ouvriers. En réalité, l'augmentation s'éleva à environ 23 %.

#### **Autres motifs d'agitation sociale**

Parmi divers événements qui agitèrent l'opinion publique, il convient de citer les faits qui ressortissaient de la liberté de conscience. C'est ainsi qu'en 1855, le bourgmestre défendit avec énergie le principe du mariage civil, lors des obsèques du policier Carette qui ne s'était pas marié à l'église et avait vécu en concubinage, exemple jugé scandaleux du fait que cet agent, par ses fonctions, devait donner l'exemple, selon le prêtre qui officiait à l'église des Minimes, d'une conduite irréprochable.

En 1857, les libéraux s'opposèrent à un projet du gouvernement tendant à rendre les fondations particulières indépendantes des administrations légales. Les Conseils communaux des plus importantes villes du pays protestèrent contre la « loi des couvents ». Le projet dut être retiré mais les effervescences qui en résultèrent empoisonnèrent le climat politique de 1857 à 1859.

#### **Le monument commémoratif en l'honneur de Charles de Brouckère**

Jusqu'en 1957, s'élevait, au centre de la porte de Namur, une fontaine monumentale érigée en l'honneur du bourgmestre Charles de Brouckère (architecte Beyaert, sculpteur Fiers). Démontée à la suite de travaux de voirie, le monument a été réédifié au square Palfijn — non loin du stade du Centenaire (Heysel) — et inauguré en 1978.

**Note**  
(1) Voir revue **Brabant**, n° 4, septembre 1981 et n° 6, décembre 1981.

# Bruxelles se souvient

par Geneviève C. HEMELEERS

DANS le domaine de la souvenance, il y a comme élément primordial pour la servir : la mémoire. Puis vient ensuite la tradition orale ; enfin paraissent — auxiliaires précieux entre tous — les œuvres des artistes et les livres. Mais, en outre, il y a les pierres gravées pour contribuer à perpétuer le passage d'un être, d'une date, d'un événement. Félicitons-nous donc de trouver dans les rues de notre bonne vieille ville de ces témoignages dispersés et partons à leur recherche... si vous êtes d'humeur vagabonde. Dispersés ? Certes. Aussi seront-ils repris ici sans discrimination de communes... au hasard, comme celui qui a présidé à leur rencontre. Il faut un peu d'attention, quelque persévérance, beaucoup de curiosité. Mais en découvrant tant de choses on arrive à connaître mieux la cité où l'on vit. On s'étonne parfois de la trouvaille de faits et de noms connus, méconnus, inconnus.

Le départ sera donné du « haut de la ville » en effectuant force pirouettes et détours : un itinéraire rigoureusement défini serait d'ailleurs très ennuyeux. Fi donc de la ligne droite avant d'entreprendre la plongée vers le « bas de la ville », expressions favorites des Bruxellois de vieille souche. C'est là que sera fixé pour aujourd'hui le but final de nos pérégrinations. A Ixelles, dans le quartier Léopold, jadis aristocratique de fréquentation et d'architecture, devenu à présent dans sa presque totalité à vocation administrative et économique s'accomplissant dans des immeubles à « géométrie monstrueuse » (selon le mot si juste de l'académicien René Huyghe) nous remarquerons au n° 14 de la rue Guimard, sur la façade d'un bel hôtel de maître rescapé, cinq plaques de bronze, cet immeuble étant le siège de l'Union Royale belge des Sociétés de Football. Le haut-relief placé au centre

du rez-de-chaussée est dû au ciseau du sculpteur Marnix d'Haveloos (1926). Dans une grande envolée il représente Hercule tuant l'hydre de Lerne en Argolide. De part et d'autre de cette belle œuvre des plaques bilingues rendent un légitime hommage, sous les sigles de l'Union, aux sportifs victimes de la guerre de 1914 à 1918.

Toujours à Ixelles mais en appuyant vers la porte de Namur : sur la maison portant le n° 7 de la rue Keyenveld une plaque révèle le texte suivant :

« A la mémoire du général vicomte Dollin du Fresnel qui s'illustra pendant les guerres du premier Empire et qui combattit ensuite pour la cause de l'Indépendance belge. Décédé en cette maison le 23 octobre 1856. »

1787-1856 »

Au n° 40 de la rue Jean Van Volsem une plaque de bronze est dédiée par :

« Ixelles à la mémoire de ses héros : Andries Edmond - Andries Maurice - Bauwin Joseph - Mayne Eugène - Caiveau Jean - Demonceau Marcel Morts pour la Patrie en résistant les armes à la main dans cette maison dans la nuit du 29 au 30 juin 1943. »

Il est bon de garder à l'esprit le courage dont ces hommes ont fait preuve étant conscients du danger auquel ils s'exposaient en refusant de se soumettre à l'occupant.

Poursuivant notre cheminement nous atteignons la rue de Stassart. Le n° 34 occupé par les bureaux de l'Union Coloniale présente une plaque en marbre blanc dont les lettres dorées annoncent que :

« Dans cet immeuble Théo Fleischman, créateur de Radio-Belgique, citoyen d'Ixelles, a réalisé le 1er novembre 1926 le premier Journal parlé de l'histoire de la Radio. »

Ce grand journaliste, cet homme de lettres à la voix profonde, honora grandement son pays en s'acharnant à développer en pionnier toutes les activités compatibles avec la radio. Celle-ci lui doit beaucoup. Il avait été question en mai 1979 de placer une autre plaque sur la maison où Théo Fleischman vécut rue de l'Arbre-Béni. A ce jour rien encore n'a été fait...

Notre errance nous conduira ensuite au-delà de la porte de Namur et de la

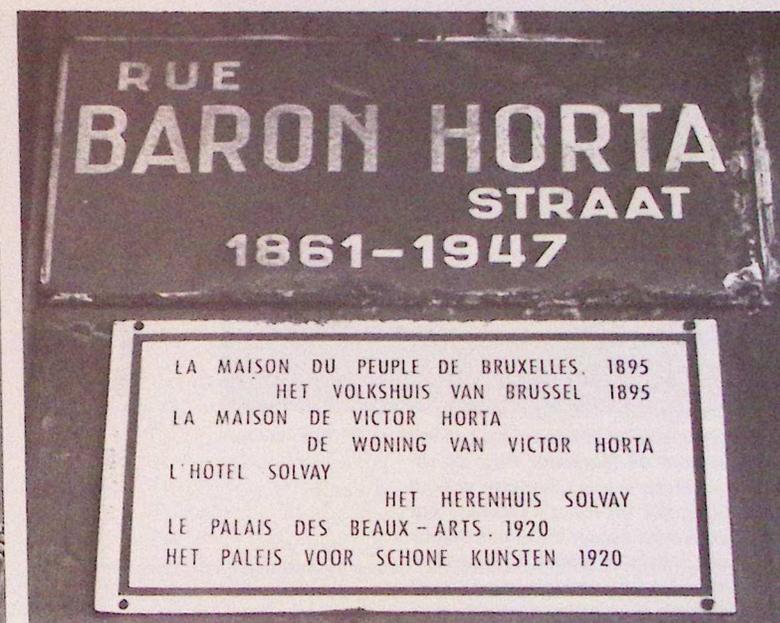
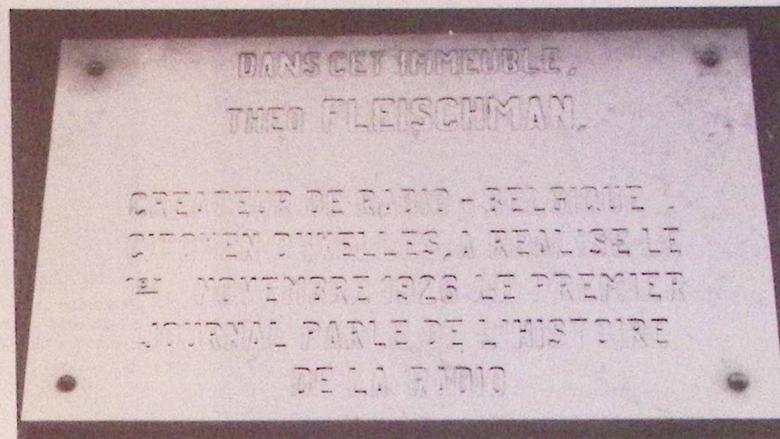
place Louise faire un arrêt devant la Société Royale de Philanthropie, dite « Maison des Aveugles », située sur la descente du boulevard du Midi au n° 142.

Cet immense bâtiment en briques formant îlot fut construit de 1852 à 1856 par l'architecte belge : Jean-Pierre Cluysenaar (1811-1880) avec des fonds offerts par un groupe de philanthropes. De nombreuses plaques en pierre grise murées dans l'une des façades de la cour intérieure, à front du boulevard, précédant un jardin intérieur invisible de la rue, rappellent leur souvenir autour d'un monument élevé

En haut : rue de Stassart n° 34 : plaque, en marbre blanc, dédiée à Théo Fleischman

Ci-contre : plaque rappelant quelques-unes des réalisations du génial architecte, Victor Horta.

Ci-dessous : rue Guimard n° 14 : haut-relief ornant la façade de l'immeuble.



à Robert Halot, Bienfaiteur des pauvres, 1873-1931.

Considérés alors dans l'Europe entière comme un modèle du genre, ces bâtiments ont considérablement vieilli et ne conviennent plus à leur destination. En 1979, la Ville de Bruxelles et la C.P.A.S. ont pris la décision de faire bâtir un nouvel Institut à Laeken, rue Médori, sur un terrain appartenant à la C.P.A.S. dans un endroit aéré. Emettons l'espoir que les plaques à la mémoire des donateurs y trouvent leur place pour que ne soit pas oublié leur geste de charité.

Revenons sur nos pas pour nous diriger vers le Palais des Beaux-Arts (P.B.A.). Au bas des escaliers de la rue Baron Horta nous verrons sur la façade, juste avant l'une des entrées donnant accès au hall central, deux plaques :

l'une en bronze porte un texte en langue anglaise, scellée avec permission du P.B.A. en 1979 par la « Brontë Society ». Elle rappelle l'existence du Pensionnat Héger situé à l'époque rue Isabelle où séjournèrent de 1842 à 1843 venant de leur Yorkshire natal les célèbres sœurs Brontë, écrivains

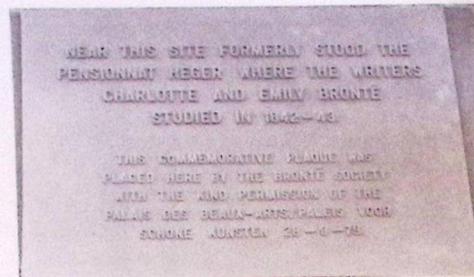


Grand-Place n° 27 : plaque, en cuivre, évoquant le séjour, en ce lieu, de Victor Hugo.

toutes deux : Charlotte et Emily. Charlotte, l'aînée (1816-1855), donna des cours d'anglais aux élèves de ce Pensionnat pour jeunes filles dirigé par Madame Zoé Parent, future épouse de Constantin Héger (1809-1895), Professeur de littérature française, puis Préfet à l'Athénée royal voisin, lequel donnait également des cours au Pensionnat qui portera son nom par la suite. Bon pédagogue, homme intelligent, enthousiaste, il fut le héros (malgré lui) sous le nom de Monsieur Paul du roman : « Vilette » que Charlotte conçut et rédigea sur un ton sarcastique car elle l'aima sans espoir durant ce séjour et dont l'action se passe à Bruxelles. « Vilette » fut une version remaniée et plus littéraire d'un autre de ses livres : « Le Professeur ». Elle écrivit encore : « Jane Eyre ».

Sa sœur Emily (1818-1848) fut l'auteur des « Hauts de Hurlevent », œuvre mondialement connue, traduite en de nombreuses langues.

La rue Isabelle (du prénom de l'Archiduchesse-Infante) a complètement disparu — en surface — depuis l'exhaussement du terrain à cet endroit précis en 1909 pour l'urbanisation du quartier. En effet la partie Nord de la rue Isabelle fut entièrement absorbée par la construction de la nouvelle Société Générale de Belgique ; la partie Sud, elle, fut absorbée en 1928 par



Ci-dessus : rue Baron Horta : plaque aux sœurs Bronte.  
Ci-dessous : rue Charles Buls (maison « L'Etoile ») : Monument Everaert t Serclaes.



l'édification du P.B.A. Un tronçon courbe d'une quinzaine de mètres environ, pavé grossièrement, subsiste encore enterré à 12 mètres de profondeur dans le sous-sol d'une Banque anglaise au n° 2 de la rue Royale.

toutes choses englouties : des vies, une institution, une rue effacée du plan, un bain... Seuls demeurent le souvenir de ces destins tragiques et des témoignages : les œuvres littéraires qui en résultèrent.

Autre plaque bilingue relève quelques-unes des réalisations du génial architecte belge Victor Horta (1861-1947) :

Maison du Peuple de Bruxelles 1895 - Maison de l'architecte lui-même - Hôtel Solvay - le P.B.A.

Dévalons vers la Gare centrale toute proche. Elle expose sur la façade donnant vers le carrefour de l'Europe au Cantersteen une plaque monumentale en bronze rappelant son inauguration par le Roi Baudouin en 1952.

La descente s'accroissant nous arrivons rapidement rue de la Madeleine devant la charmante chapelle Sainte-Anne (baroque italien flamandisé) accolée en 1957 à la non moins jolie chapelle de la Madeleine (style gothique du XV<sup>e</sup> siècle). Cette dernière déjà citée en 1270 fut, après bien des péripéties trop longues à décrire ici, restaurée en 1957 par l'architecte Simon Brigode ; les dévotes y invoquent sainte Rita.

La chapelle Sainte-Anne fut élevée en 1519 par un marchand à l'usage des voituriers ; reconstruite et agrandie au XVII<sup>e</sup> siècle, elle fut restaurée après l'incendie de 1695 (date funeste pour Bruxelles bombardée par l'artillerie de Louis XIV). Survinrent d'autres avatars dont elle sortit victorieuse toujours.

Sur le mur de briques d'une des façades latérales extérieures une plaque renseigne le passant : « Cette église a été restaurée par les soins de l'Office National de la Jonction Nord-Midi 1957- 1958 ». Heureuse initiative que celle-là qui permet le sauvetage de deux sanctuaires faisant partie intégrante de l'histoire de la ville et de son lointain passé ; ceux-ci ayant toujours été, l'un autant que l'autre, très populaires.

Nous sommes arrivés maintenant à notre but final, c'est-à-dire le centre du vieux Bruxelles. Dans la sinueuse et vénérable rue dite Marché-au-Fromage, une plaque noirâtre rappelle, au-dessus de l'entrée d'un café au n° 16 : « qu'ici fut fondée le 26 juillet 1908 l'Association générale des facteurs des Postes de Belgique ».

Rue de l'Hôpital, au n° 17, un marbre jadis blanc est orné du blason des 4 couronnés et d'une abeille, symbole du travail. Cette plaque dessinée par l'architecte Jean Van Ysendyck, fut placée en 1889. Bilingue, elle est divisée en deux parties portant cette mention :

« Maison de François Anneessens, Doyen du métier des 4 couronnés, né à

Bruxelles le 15-2-1660 (1) et mort sur l'échafaud le 19 septembre 1719 (2) victime de son énergie à défendre les franchises communales sous une domination étrangère ».

Et enfin l'éblouissement sans cesse renouvelé : la Grand-Place, cœur magnifique de la capitale.

Dans le groupe Sud des maisons de la Grand-Place (3), presque au coin de la rue des Chapeliers, à gauche lorsqu'on regarde l'Hôtel de Ville, une maison au joli nom : « la Rose blanche » (origine XIV<sup>e</sup> siècle. Incendiée en 1695, reconstruite en 1702 selon le cartouche placé au 1<sup>er</sup> étage ; style flamand du XVII<sup>e</sup> siècle). Il s'y trouve une plaque en bronze (bilingue) qui déclare qu'« en février 1919 fut fondée dans



Rue Charles Buls (maison « L'Etoile ») : monument Charles Buls.

cet immeuble la Fédération Nationale des Combattants de la Guerre de 1914 à 1918 ».

Du même côté, au n° 9, la « Maison du Cygne » (origine XV<sup>e</sup> siècle; rebâtie en 1523; détruite en 1695; reconstruite en 1698; restaurée en 1904; inspirée du style Louis XIV). Sur sa façade sont apposées deux plaques en bronze: l'une en français, l'autre en flamand. Elles relatent un événement historique:

« Ici fut fondé les 5 et 6 avril 1885 le Parti ouvrier belge ».

Le temps les a rendues noirâtres, difficiles à déchiffrer.

Progressons légèrement et attardons-nous sous les arcades de l'une des plus vieilles et des plus petites maisons de la Grand-Place, dénommée: « l'Etoile ». (mentionnée déjà au XIII<sup>e</sup> siècle; maison de bois incendiée en 1695, elle fut reconstruite en pierre. Démolie en 1852, rétablie en 1897). C'est ici même que le grand patriote dont il va être question ci-dessous fut transporté mutilé et mourant en 1388. Deux plaques s'y trouvent: l'une prend la forme d'un superbe bas-relief à la gloire de ce citoyen illustre de Bruxelles. Dans le goût de la Renaissance italienne, cette plaque impressionnante relate l'histoire des démêlés politiques

Maison du Roi (Grand-Place): plaque à la mémoire des Comtes d'Egmont et de Hornes.



Rue Haute n° 205: médaillon, en bronze, représentant le profil de l'artiste-peintre, Jef Bourgeois.

de l'époque. Sur le socle du pilastre de droite est rappelé succinctement ceci: « Le 24 octobre 1356 Everaert 't Serclaes, par un hardi coup de main, chassa les soldats étrangers qui occupaient Bruxelles. Après avoir été cinq fois Echevin de sa ville natale, il mourut le 31 mars 1388 lâchement assassiné pour avoir défendu les droits de la cité. Le Conseil communal de Bruxelles a chargé le sculpteur Julien Dillens d'édifier ce monument en l'honneur d'Everaert 't Serclaes, Echevin ». (En 1356, il s'agissait des soldats de Louis de Male, comte de Flandre. En 1388, il fut tué par les émissaires du sire de Gaasbeek.)

L'autre plaque due au statuaire Victor Rousseau fut élevée en l'honneur d'un grand édile communal: « A Charles Buls, Bourgmestre de la ville de Bruxelles. Les artistes reconnaissants — 1899 — » Ardent défenseur du vieux Bruxelles, cet homme éminent (1836-1914) donna sa pleine mesure à la tête du Conseil communal de la ville lorsqu'il accéda à ce poste en 1890. Grâce à lui l'avenir de la Grand-Place fut assuré. Il y habita d'ailleurs au n° 13.

Quelques pas à peine nous font traverser l'étroite rue et nous nous trouvons en face d'une plaque poussiéreuse en pierre placée sur l'une des faces latérales de l'Hôtel de Ville annonçant que:

« les habitants de Bruxelles honorant l'énergie de leurs ancêtres qui ont aidé à relever de ses ruines leur ville détruite par le bombardement de 1695 ont célébré le 26 juin 1897 le 200<sup>e</sup> anniversaire de la réédification des maisons de la Grand-Place ».

Faisons volte-face. Immédiatement à droite de la Maison du Roi aux n° 26-27 se trouve la maison dite: « le Pigeon ». (reconstruite en 1510; détruite en 1695; réédifiée en 1697; restaurée en 1908 - Style de la seconde Renaissance).

Une plaque de cuivre, au rez-de-chaussée, rappelle que: « Victor Hugo a habité cette maison en 1852 » (durant toute l'année qui suivit le coup d'état de Napoléon III du 2 décembre 1851).

En 1975, le nettoyage de la façade effectué par le propriétaire fit apparaître entre le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>e</sup> étage quatre plaques de marbre blanc formant une

lig... e à cheval sur les deux parties de l'immeuble portant, gravés en profondeur, les mots: « Victor Hugo habita cette maison ». Assez visibles actuellement, car chaque lettre a été redorée.

A l'... a « Maison du Roi » même, de part et d'autre de l'escalier donnant accès au beau Musée, deux plaques l'une en français, l'autre en flamand:

Devant cet édifice furent décapités les Comtes d'Egmont et de Hornes, victimes du despotisme et de l'intolérance de Philippe II »

Il est si connu que je ne le développerai pas. Remarquons seulement que dans nos contrées si souvent envahies, des hommes, toujours, ont levé la tête pour faire front.

Dernier bond vers le quartier des Marolles et l'église Notre-Dame de la Chapelle (origine XII<sup>e</sup> siècle, romane et romano-ogivale, l'une des plus intéressantes de Belgique. Vient en 2<sup>e</sup> place en ancienneté après Saint-Pierre d'Anderlecht). Sur la façade à côté de l'entrée où l'on voit une plaque « Aux torts de 1914-1918 ». Déjà citée auparavant, est murée une pierre tombale sur laquelle les inscriptions sont masquées en partie par un tuyau de descente d'eau.

On peut lire encore ceci: « Cy gist le corps de... marchand bourgeois de cette ville de Bruxelles natif de la paroisse de St... diocèse de Coutance décédé le 16 mars 1764 ».

En deux pas: la place Emile Vandervelde où s'élevait jadis la Maison du Peuple bâtie en 1899 par l'architecte Victor Horta en « Modern style », inconsidérément démolie. En face, un immeuble ancien porte au fronton la mention: « Donation Joseph Godefroy ».

Actuellement siège de l'Institut des Industries du Bois, de l'Ameublement, de la Décoration intérieure et de la Peinture, les battants de la porte d'entrée exposent deux médaillons en bronze:

— L'un montre le profil de Joseph Godefroy;

— l'autre représente un maître et un apprenti et l'indication « Ecole professionnelle de menuiserie ».

Pour terminer sur une note joyeuse et d'authentique « petite histoire » bruxelloise, allez donc voir au n° 205 rue Haute. Sur une très belle maison un médaillon de bronze dû au sculpteur



Rue Haute: l'exubérante façade de la maison portant le n° 205 (domicile de Jef Bourgeois).

Charles Verhasselt présente le profil de Jef Bourgeois, artiste-peintre, conservateur du Musée des marionnettes Toone, collectionneur d'objets d'art, dit aussi « prince des Marolles ». Cette maison il l'habite toujours ce digne représentant du bon peuple de Bruxelles, né ici même, rue Haute, en 1896. C'est un personnage digne, sympathique, malicieux qui commença à travailler très jeune au début du siècle chez les Frères Wolfers où se développa en lui le goût de l'Art.

Votre curiosité est-elle satisfaite pour aujourd'hui?

- (1) D'autres historiens disent le 4-2-1660.
- (2) Mais d'après certains auteurs, l'exécution eut lieu à la Grand-Place, sous le Gouvernement autrichien, le 17 septembre 1719.
- (3) Pour plus de détails concernant toutes les maisons de la Grand-Place, consulter le « Guide Illustré de Bruxelles » par Guillaume Des Marez, savant archiviste de la Ville, professeur à l'Université Libre de Bruxelles, décédé en 1931. En 1957, toutes les façades de ces maisons ont été remises en état par les soins de l'architecte en chef de la ville: J. Rombaux.

# En 1952, quand Saint-Josse-ten-Noode fêtait son 700<sup>e</sup> anniversaire

par Yvonne du JACQUIER  
Archiviste honoraire de Saint-Josse-ten-Noode



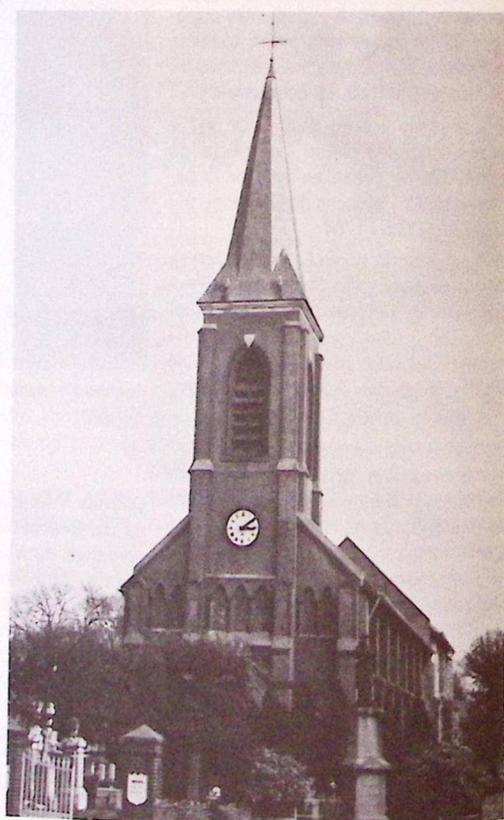
**SAINT JOSSE**  
Prince de Bretagne  
Prêtre-Ermite en Ponthieu  
Mort à Saint-Josse-sur-Mer le 13 Décembre 669



L'église de Saint-Josse-sur-Mer, dont nous donnons une vue en page de gauche, abrite, entre autres, une statue de saint Josse (photo ci-dessus).



L'église de Saint-Josse-sur-Mer possède un intéressant mobilier comportant, notamment, un émouvant Christ en croix et une poignante Pietà.



DANS le courant de l'année 1951, les édiles de Saint-Josse-ten-Noode réalisèrent que le vénérable faubourg sur lequel ils régnaient était connu officiellement depuis sept cents ans. En effet, c'est en 1251 qu'apparaît pour la première fois le nom de Saint-Josse-ten-Noode, dans un acte signé entre l'abbaye de Saint-Jacques sur Coudenberg et le chapitre de Sainte-Gudule. Commémoration à ne pas négliger surtout à la veille d'élections communales. On donna donc un petit coup de pouce à l'aiguille du temps et le Conseil communal décida que le VII<sup>e</sup> Centenaire serait fêté avec faste durant l'été de 1952 (les citoyens étant appelés aux urnes en octobre de la même année). Pendant plusieurs mois (de mai à fin juillet) Saint-Josse-ten-Noode retentit de flonflons et de joyeux carillons.

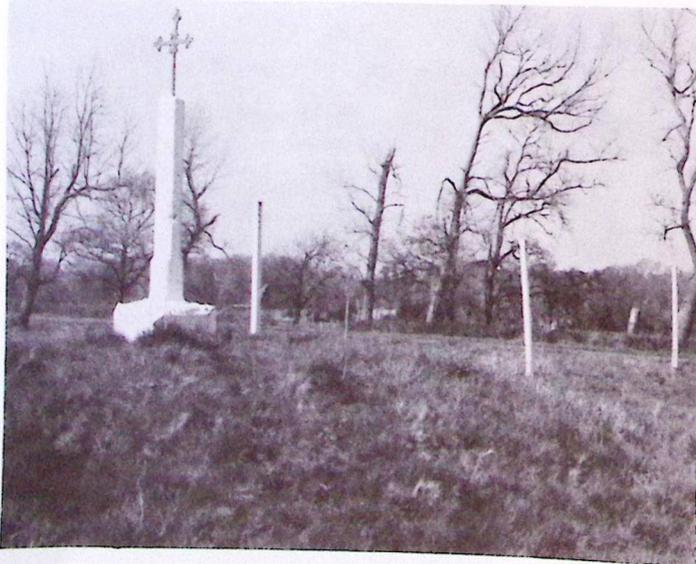
Rien ne fut omis : tombolas, festival de musique, cortège historique, exposition d'histoire locale organisée au Musée Charlier par le conservateur José Camby, même Jeu scénique au parvis de l'église, intitulé « Jan van Nude ou l'Esprit de Saint-Josse-ten-Noode », sorte de mystère écrit par Maurice Lambilliotte et Charles Godefroid. René Hainaux incarnait Jan, tandis que la sémillante Catherine Fally personnifiait Lise, sa compagne. Pierre Froidebise créa la partie musicale. Hommes de lettres, musiciens, gens de théâtre furent mêlés à l'aventure et l'on trouve dans les archives les noms d'Albert Guislain, d'Arthur Prévost, de Léon Van Acker, entre autres, tandis que le comte de 't Serclaes de Wommersom, vice-président de la Société de l'Ommegang, donnait son aval au cortège.

Une élégante brochure fut publiée où l'on retrouve des chroniques signées par MM. Saint-Remy, bourgmestre, Cudell, Hemeleers et Lacroix, échevins. On ne manquait pas d'y rappeler les célébrités du cru : J.-B. Houwaert, humaniste et poète, André Van Hasselt, poète également ; on citait aussi les grands exilés qui avaient trouvé refuge dans la commune : Metternich, Considérant, Karl Marx et Engels, Victor Hugo. Bref, on y mit « le paquet » comme on le dit volontiers de nos jours. Mais il y eut aussi à ces fêtes un côté qu'ignora le public et qui fut assez humoristique : nous avons notre Saint-Josse-ten-Noode, mais la France du Nord a son Saint-Josse-sur-Mer, endroit où vécut le prince breton, fils de roi, qui, au VII<sup>e</sup> siècle, renonça à ses prérogatives pour se retirer en ermite. La chasse contenant ses reliques est



Eglise de Saint-Josse-sur-Mer :  
la châsse de saint Josse dans sa crèche.

Saint-Josse-sur-Mer : la « Croix coupée » au pied de laquelle une messe solennelle est chantée le dimanche de la Trinité, en présence de plus de dix mille pèlerins.



vénérée à Saint-Josse-sur-Mer (qui, par parenthèse et par suite des reflux, n'est plus en bordure du littoral, mais a conservé son nom).

On s'aboucha avec les autorités françaises civiles et religieuses pour que la châsse pût figurer dans le cortège historique, et c'est là que l'aventure frise le vaudeville.

L'architecte communal, M. B.E. Goossens, fut chargé de la translation. Muni de l'autorisation préfectorale et avec l'accord du curé, il se rendit à Saint-Josse-sur-Mer, avec une ambulance. Tout semblait en ordre. C'était compter sans le maire, homme de gauche, qui, comme tel, se souciait peu des vieux ossements de Saint-Josse, mais qui, comme responsable du patrimoine municipal, entendait bien empêcher l'enlèvement de la châsse.

Complices, l'architecte belge et le curé, qui se réjouissait d'un petit séjour à Bruxelles, jouèrent sur le fait que, si le maire avait droit de police dans le cimetière, il ne l'avait pas dans le sanctuaire. L'arrière de la fourgon-

nette fut parqué contre la porte de la sacristie ; on put ainsi y introduire subrepticement la châsse et démarrer avant que le premier magistrat en fût averti.

Nouvel incident à la frontière. Le douanier posa les questions rituelles. Il lui fut répondu qu'on transportait un cadavre... vieux de plus de douze cents ans. Le pauvre gabelou en demeura figé. « Jamais vu cela ». L'autorisation du préfet et la présence du curé ne le convainquaient qu'à moitié. Il se laissa fléchir quand on lui certifia que Saint-Josse ne ferait qu'un petit tour en Belgique et rentrerait sagement au bercail. Il exigea seulement que l'on passe par son poste au jour indiqué par lui, avant midi. A ce moment-là, il serait de service ; aucune complication à craindre, pourvu que la chose ne s'ébruitât pas. Voire ! Un peu agité par l'aventure, le douanier confia l'histoire à sa femme, sous le sceau du secret ; elle la confia à la voisine qui, etc... On connaît l'antienne. Si bien que tout le village fut au courant.

Lorsque l'ambulance ten-noodoise, au retour, pressa un peu pour atteindre le poste à l'heure convenue, elle fut bloquée par un fâcheux embouteillage qui compromit sérieusement son arrivée ponctuelle. Un des convoyeurs partit à pied en reconnaissance et trouva le douanier fort nerveux : « Ah ! c'est vous ! Il est temps ! Allons, avancez ! Vous ne voyez donc pas que c'est vous qu'on attend ? !

Tous ces pèlerins veulent vénérer le bon « Saint Josse ».

Eh oui ! grâce aux multiples indiscretions, le bruit s'était répandu et, le culte de Saint-Josse étant très en honneur dans la région, nombre d'habitants avaient voulu profiter de l'occasion pour se recommander à lui. Il plut des oboles et le curé, ramenant la châsse à Saint-Josse-sur-Mer, y porta aussi un substantiel viatique, plus matériel que spirituel.

\*\*\*

1952 ! Saint-Josse-ten-Noode fit un peu figure de précurseur ; depuis lors, que de villes, que de communes belges ont fêté des millénaires, des centenaires, et la ronde continue !

# Les Sénateurs de la Maison de Merode-Westerloo

## 3

Par Evrard OP DE BEECK

### Henri, Comte de Merode-Westerloo (1856-1908)

**A** PRES avoir évoqué la carrière du Comte Charles-Antoine de Merode-Westerloo, il convient de consacrer les pages suivantes à son fils Henri qui, comme lui, a choisi une carrière politique.

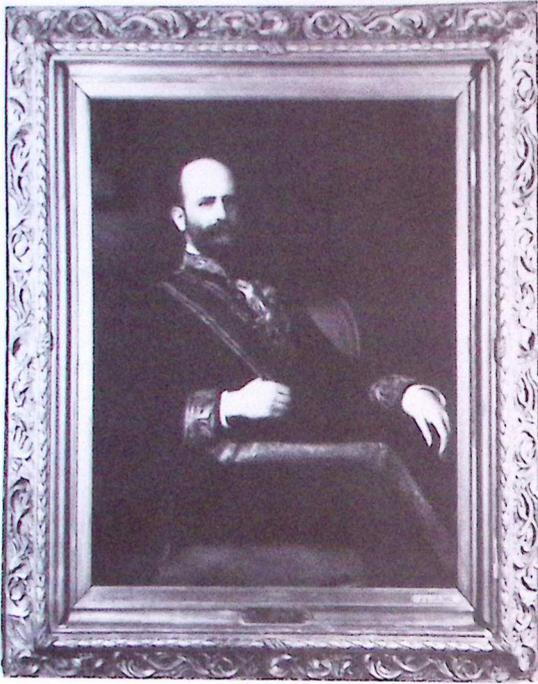
Henri de Merode est né à Paris le 28 décembre 1856, mais il passe sa jeunesse dans les différentes résidences de sa famille, de sorte qu'il a bénéficié d'une éducation vraiment européenne.

Souligons, au passage, les liens de famille qui l'unissent à la branche française des Princes d'Arenberg dont le chef, l'imposant Prince Auguste d'Arenberg, fut le premier président de la Société du Canal de Suez.

Henri de Merode-Westerloo obtient son diplôme des humanités au Collège Saint-Michel à Bruxelles. Ensuite, il va étudier la philosophie au Collège Saint-Louis. Enfin, il obtient son doctorat en droit à l'Université Catholique de Louvain.

Comme son père, ses neveux et d'autres membres de sa Maison, le Prince de Rubempré — tel est le titre porté par le fils du Comte de Merode-Westerloo — se sent attiré par la vie politique. Il fait ses premiers pas dans cette direction au sein du Conseil provincial d'Anvers. Il y représente son canton, Westerloo, et toute la Campine, une terre qui a tant de liens avec sa famille. Le 10 juin 1884, il est élu à la Chambre des Représentants.

Son père ayant quitté la Chambre pour le Sénat, il se présente sur la liste indépendante de l'arrondissement de Bruxelles.



Ci-dessus, à gauche : le Comte Henri de Merode-Westerloo, président du Sénat — ministre d'Etat. Portrait du au pinceau du Comte Jacques de Lalaing et expose dans la Galerie du Sénat à Bruxelles (document aimablement mis à notre disposition par M. le Président du Sénat).



Ci-dessus, à droite : la Princesse Henri de Merode-Westerloo, née SAS la Princesse Nathalie de Croy-Dulmen. Œuvre du même Jacques de Lalaing (Collection de la Princesse de Merode-Westerloo).  
Signature du Comte de Merode-Westerloo à l'époque où il était Ministre des Affaires Etrangères (Archives des Palais Royaux - Bruxelles).

*Merode Westerloo*

A la Chambre, il se fait remarquer par le haut niveau de ses interventions et, très vite, il est nommé secrétaire de la Haute Assemblée.

La vie politique avait beaucoup changé après les élections de 1884 ; le parti libéral avait connu un désastre, suite à sa politique scolaire, tandis que les premiers députés socialistes avaient fait leur entrée à la Chambre.

Cette période est marquée par le vote des premières lois linguistiques, parmi lesquelles il convient de citer les lois De Vigne-Cooremans, Cooremans-Lejeune, et Beegerem.

Signalons au passage que le *Moniteur* devient bilingue à partir de 1895.

Le Comte Henri de Merode-Westerloo agit surtout en faveur de l'infrastructure de son arrondissement : Turnhout. Cet arrondissement est limitrophe du Brabant et le Comte interviendra pour obtenir la création de lignes de chemins de fer vicinaux qui assureront les liaisons entre Westerloo et les gares d'Aarschot et de Zichem.

Après la mort du Prince de Chimay, en 1892, le Comte Henri de Merode-Westerloo fait son entrée au gouvernement.

Il détient le portefeuille des Affaires étrangères dans le gouvernement J. de Burlet.

Cette période de trois ans passée au gouvernement compte parmi les plus difficiles de sa vie politique.

Un des problèmes les plus délicats à régler était la question congolaise.

Dans les archives royales, au Palais, se trouve un dossier relatif à cette question où une vingtaine de notes, échangées entre le Ministre et la Couronne, ont été conservées.

Plusieurs sont de la main du Roi Léopold II.

Prêtons quelques instants la parole au Comte Louis de Lichtervelde, excellent mais fort critique biographe de Léopold II, pour reprendre sa synthèse de cette épopée : (1)

« En 1895, en effet, la Belgique eut l'occasion de rectifier ce qu'il pouvait y avoir d'excessif et de défectueux dans la politique coloniale poursuivie par le Roi.

Léopold II avait été obligé de recourir encore aux banquiers et la situation financière du Congo apparaissait comme très compromise.

Le cabinet de Burlet, dans lequel un homme de cœur et de caractère, le Comte de Merode, occupait les fonctions de Ministre des Affaires étrangères, décida de devancer les délais prévus par la convention signée par M. Beernaert et de proposer la reprise immédiate du Congo par la Belgique.

Ceux qui critiquaient l'Etat Indépendant étaient donc appelés à substituer leur responsabilité à la sienne et à prévenir tous les maux dont ils annonçaient l'imminence. Malheureusement, l'initiative du gouvernement se heurta à une vive opposition. Le public était impressionné par le lourd passif de la colonie ; la construction du chemin de fer des Cataractes entraînait de terribles mécomptes et la majorité parlementaire, très effrayée par l'entrée des socialistes au Parlement, voyait avec effroi le parti qu'une opposition acharnée pourrait tirer de ces difficultés. Bien que le Comte de Merode eût habilement réglé avec la France les ques-

tions relatives au droit de préemption de cette puissance, la presse catholique combattit le projet. Le *Patriote*, qui, plus tard, mit un acharnement incroyable dans sa lutte contre l'Etat Indépendant, déclara en janvier que la droite trahirait son mandat si elle acceptait en ce moment l'onéreuse succession du Congo ».

« Nous avons défendu l'œuvre du Congo contre ses ennemis systématiques, disait le journal bruxellois.

Nous le défendons encore, en ce moment, contre ceux qui veulent, par un coup de surprise, arracher à la droite un vote qui serait sa perte aux élections prochaines, qui ruinerait dans l'esprit de la classe ouvrière, industrielle et agricole, sinon la monarchie elle-même, du moins toute idée de politique coloniale ».

Le Comte de Merode-Westerloo démissionna en tant que Ministre des Affaires étrangères, le 25 mai 1895.

A notre plus grande surprise nous n'avons trouvé dans les *Annales* Parlementaires de ce jour qu'une toute simple communication : « M. L. C. de Merode-Westerloo a démissionné en tant que Ministre des Affaires étrangères ». (2)

Aucune interpellation ne suivit cette communication !

Plus tard on dira de lui « Plutôt que de se soumettre, il préféra se démettre ».

C'est en consultant le dossier « Congo » aux Archives Royales que nous avons pu nous rendre compte de l'extrême prudence avec laquelle Henri de Merode-Westerloo a abordé ce délicat problème.

Cette prudence apparaît dans les notes qu'il adressa en date des 6 et 9 mai 1895 au Comte P. de Borchgrave d'Altena, Chef de Cabinet du Roi. (3)

En 1896, le Comte Henri de Merode-Westerloo est gravement malade. Il songe à quitter la vie politique, mais c'est suite à l'insistance de ses amis de la Campine qu'il se représente et rentre à la Chambre où il reste jusqu'en 1900. Nous retrouvons sa présence à plusieurs manifestations patriotiques ainsi qu'à des réunions politiques tant à Bruxelles qu'à Turnhout et en province.

Plusieurs textes de ses conférences ont été conservés.

Dans son discours prononcé à la Fédération Catholique de Charleroi le 4 novembre 1906, il défend avec ardeur une politique sociale en faveur des ouvriers.

Ce discours fut édité mais je n'ai pu résister au désir de reproduire ici un extrait qui nous donne une image de la situation telle qu'elle est à la fin du siècle dernier, et telle que le Comte de Merode-Westerloo la décrit dans son discours. (4)

« C'est un des souvenirs pénibles de ma jeunesse que celui de ces longues files d'enfants, encore petits, allant gagner un maigre salaire dans des usines malsaines et souvent dangereuses, à n'importe quel âge et dans n'importe quelles conditions. Ces enfants, les patrons les prenaient souvent par pitié, harcelés qu'ils étaient par les parents qui leur demandaient cette faveur. Mais que de ravages parmi ces pauvres petits ! Usés avant d'être grands, ils n'apprenaient rien, ne savaient rien ; au moral, connaissant Dieu par les jurons ; au physique, déformés, chétifs, le rebut de tous les conseils de milice.

C'est avec tristesse aussi que je me rappelle ces jeunes filles du pays noir, se rendant à la mine, la pipe à la bouche, buvant la goutte en chemin, ces mères de famille quittant leurs foyers en emportant leurs nourrissons dans des atmosphères délétères.

Messieurs, beaucoup a été fait sous ce rapport. Vous le savez, depuis la loi de 1889, des arrêtés royaux seuls peuvent autoriser le travail des enfants de moins de 16 ans.

Les femmes de 16 à 21 ans peuvent être et sont souvent l'objet de protections spéciales.

Le travail de nuit des femmes de tout âge est soumis à autorisation dans les industries dangereuses ou insalubres. Ah ! je le sais, les industries classées sous ce nom ne sont pas les seules qui le méritent ; mais, certes, depuis quatre ans on en a fait entrer un grand nombre dans cette catégorie.

Vous savez aussi que, de concert avec les Gouvernements de presque tous les pays civilisés, le Gouvernement belge recherche les moyens de mettre fin, progressivement, grâce à une entente internationale au travail de nuit



« Si M. le Comte de Merode-Westerloo portait un nom illustre, il avait aussi un grand cœur ; il fit sans ostentation et avec une discrétion proverbiale un noble usage de sa fortune ; jamais on ne connaîtra l'étendue des bienfaits répandus par lui particulièrement dans sa chère paroisse des Minimes et dans sa belle commune de Westerloo qu'il affectionnait tant et dont il était depuis 1892 le bourgmestre aimé et respecté... »

Le deuxième discours fut prononcé par le Baron de Broqueville, député de Turnhout :

« Messieurs, Je viens, au nom de l'arrondissement de Turnhout, adresser, du fond du cœur, un suprême adieu à l'ami fidèle, au chef aimé, au grand serviteur de toutes les causes qui nous sont chères ».

« Fils de la tradition, formé et grandi à forte école, Henri de Merode avait fait, des préceptes de sa foi publique, la règle de sa vie privée et la raison d'être de sa vie ».

« Il avait trop de jugement et la passion du vrai pour admettre un instant que l'homme, si haut que le plaçât sa naissance, pût l'envisager comme une fin ou un but suprême. Eclairé par la grâce et par la foi, il vit en elles ce que l'âme catholique y voit sans cesse : le grand moyen, le puissant levier par lequel l'infirmité de la terre est élevée jusqu'aux sommets divins ».

« A notre époque de heurts et de convulsions, ce fut un enseignement vivant et un magique exemple que celui de cet homme né dans la grandeur, appelé à toutes les jouissances de la vie et passant à côté de ce que le monde appelle les joies, pour s'astreindre volontairement, sans défaillance, à toutes les chaînes, parce qu'il aimait et bénissait en elles la volonté et la voie de Dieu ».

« Si Henri de Merode goûta de tous les honneurs, j'en témoigne ici, fidèle à une séculaire devise, son cœur de chrétien ne connut qu'une ambition, un idéal, le devoir, l'honneur ».

« Comment la Campine n'eût-elle pas été heureuse et fière de donner un tel fils à la chose publique ! »

« Il n'entre pas dans le cadre de cet ultime hommage de remémorer la gran-

de action exercée dans tous les domaines par le Comte de Merode-Westerloo, sénateur de Turnhout ».

« Conseiller de sa province, membre de la Chambre, sénateur, ministre, président du Sénat, ministre d'Etat, sa vie publique comme son nom appartenait à l'histoire de ce pays. Et j'ai trop conscience de l'insuffisance de ma parole pour oser évoquer ces grands et patriotiques souvenirs ».

« Messieurs, quand Dieu voulut donner à l'homme l'empreinte même de la nature divine, il dota son cœur de la bonté ».

« La bonté, présent le meilleur fait par les cieus à la terre ! N'est-ce pas là le rayon lumineux qui guida et domina toute la carrière de celui que nous pleurons ».

« Les plus hautes charges de l'Etat sont venues effrayer sa modestie ; elles ont pu ajouter des titres nouveaux à ceux accumulés par les siècles sur sa race, mais il est un pouvoir qu'elles n'ont pas : c'est celui de troubler la noble simplicité, la bonté de son cœur ».

« Il était d'ailleurs de ces êtres d'exception qui, par la noblesse de leur âme, honorent les fonctions qu'ils occupent, bien plus qu'ils n'en reçoivent un lustre nouveau ».

« Il était bon, de cette bonté qui gagnait tous les cœurs ; en ouvrant le sien si largement, quand on lui demandait une faveur, c'était lui qui apparaissait obligé ; jamais on ne vit de joie si vraie et si vive que celle qu'il éprouvait à faire plaisir ».

« Mais, chose frappante et qui est bien la caractéristique de la loyauté et de la profondeur des convictions, lui, si doux, si conciliant, devenait inébranlable comme le roc, dès l'instant où ses principes religieux et politiques lui semblaient mis en question. On sentait alors vibrer en lui le preux et fier champion des grandes causes ; le soldat qui ne connaît que Dieu et son droit ».

« Messieurs, il y a 16 ans, sur la tombe d'un de Merode, un homme d'Etat disait : « Quand un de Merode meurt, il y a quelque chose de brisé en l'âme belge ! »

Le discours de M. de Broqueville était terminé quand le prince Albert, accompagné du colonel de Moor, est arrivé, disant à nouveau au prince de Rubem-

prel quel chagrin lui avait causé la mort de son père regretté.

Le cortège s'est formé ensuite, salué par une salve de mousqueterie tirée par les chasseurs-éclaireurs, et par la place Poelaert et la rue Van Moer, il s'est dirigé vers l'église des Minimes. Il serait superflu de dire que dans le quartier des Marolles et des Minimes où il fut si justement populaire, tous, grands et petits, jeunes et vieux, s'étaient portés le long du parcours pour saluer une dernière fois celui qui y fut le protecteur et l'ami de tous. Disons cependant que, partout depuis la place Poelaert, la foule était énorme, et qu'elle fut recueillie et émue — on nous avait changé nos Bruxellois !

Le corps était porté par des sous-officiers de l'armée et MM. Cooreman, Simonis, De Lantsheere, Schollaert, Davignon et de Broqueville tenaient les coins du poêle.

A l'église des Minimes, dont le cadre se prête peu à la décoration, un vaste dais noir descendant des voûtes surplombait la catafalque. Les colonnes avaient été drapées de crêpe et derrière des rangées de cierges énormes, comme engrillagés, des grenadiers rendaient les honneurs.

La maîtrise a chanté la messe de Requiem en plain-chant et Mgr Mercier, cardinal-archevêque de Malines, qui assistait pontificalement au service, a dit les absoutes.

Il était midi et demi quand le cortège s'étant reformé prit le chemin de la gare du Nord, entre la haie de troupes rendant les honneurs et la foule énorme massée le long des rues de la Régence et Royale et du boulevard Botanique.

Un train spécial a emporté le corps vers Westerloo, où un second service sera célébré.

L'inhumation aura lieu après-demain, mercredi ».

A Westerloo, les funérailles eurent également un caractère fastueux auxquelles tout le village assista. Notons que des trains et des trams spéciaux furent organisés sur toutes les lignes aboutissant à Westerloo !

En 1913, un monument fut élevé à sa mémoire, à la Grand-Place de Westerloo, toute proche du tilleul séculaire.

Le monument, dû au ciseau de Jacques de Lalaing, comporte le buste de l'homme d'Etat flanqué de part et d'autre des deux statues allégoriques figurant la « Prudence » et la « Justice ».

Le Comte Henri de Merode-Westerloo avait épousé le 4 septembre 1883 la princesse Nathalie de Croy-Dulmen, qui lui surviva presque un demi-siècle (elle mourut en 1957).

(1) lui donna trois enfants : Marie (1884-1973), qui épousa en 1910 le prince Luigi Massimo Lancelotti (1881-1933) ; Henriette (1885-1973), épouse du Comte de Hemricourt de Grunne, Elève-Maître de la Maison de la Reine (1885-1973) ; Charles, Prince de Merode-Westerloo, Marquis de Westerloo, de Prince de Grimbergen et 9<sup>e</sup> Prince de Rubempré (1887-1977), qui épousa, en 1919, Marguerite Marie de Laguerre.

En consultant les archives de la Maison de Merode-Westerloo nous avons pu prendre connaissance de nombreuses lettres de condoléances que la famille avait reçues au moment du décès du Comte Henri de Merode-Westerloo. Ces lettres constituent un ensemble intéressant de témoignages provenant de la Famille Royale, de l'Episcopat, de nombreuses personnalités politiques.

Nous pourrions y ajouter le témoignage du grand-père de mon épouse, fermier près de Westerloo, qui parlait parfois du Comte Henri de Merode-Westerloo et disait un jour : « C'était un grand homme et un homme plein de bonté ».

8) Voir également « Brabant » n° 4/1979 et n° 5/1980.

#### Notes

- (1) Comte Louis de Lichtervelde - « Léopold II » - Bruxelles 1925.
- (2) Sénat - Annales Parlementaires, séance du 24 juin 1895 - page 321.
- (3) Archives du Palais Royal - dossier « Congo ».
- (4) Comte Henri de Merode - Discours prononcé à la Fédération Catholique de Charleroi - Archives de la Maison de Merode à Westerloo.
- (5) Archives de la Maison de Merode à Westerloo.
- (6) Annales Parlementaires Chambre et Sénat.
- (7) Annales Parlementaires Chambre et Sénat.
- (8) Collection de la Princesse de Merode - Westerloo.
- (9) Archives du journal « Le Soir » 14 au 21 juillet 1908.



WESTERLOO.—Funérailles du Comte de Mérode. Begrafenis van Graaf de Mérode. Het Lijf, gedragen door de boschwachters.— Le corps, porté par les gardes forestiers. Phototypie H. Climan-Ruyssers Anvers



BRUXELLES.—Funérailles du Comte de Mérode. Begrafenis van Graaf de Mérode. Le corps, porté par des Sous-Officiers.—Het Lijf, getroeg door Onder-officieren. Phototypie H. Climan-Ruyssers Anvers



BRUXELLES.—Funérailles du Comte de Mérode. Begrafenis van Graaf de Mérode. Prince Albert, accompagnant le Roi et la Famille.—Prince Albert, begeleitend den Koning en de Familie. Phototypie H. Climan-Ruyssers Anvers

## PROMENADE 1815

Circuit pédestre et cycliste  
sur le Champ de Bataille  
à Braine-l'Alleud, Genappe, Lasne et Waterloo

3



Braine-l'Alleud : Panorama de la Bataille de Waterloo (détail).

### N° 2 - Panorama de la Bataille

Ce vaste bâtiment circulaire érigé en 1912 abrite une œuvre du peintre français Louis Dumoulin (1860-1924) et de ses collaborateurs, peintres militaires Desvareux, Malespina et Robiquet.

Cette immense toile circulaire de 110 m x 12 m de haut représente l'aspect du champ de bataille au soir du 18 juin 1815. Cette vision émouvante donnera au spectateur une image saisissante de réalisme. Le spectateur se trouve en fait sur une terrasse au centre de la bataille, au milieu de la mêlée. Chevaux et hommes grandeur nature forment l'avant-plan d'un vaste spectacle se déroulant sur un large horizon.

Le panorama de la bataille est ouvert tous les jours de l'année de 9 h 30 à 18 heures.

### N° 3 - Musée de Cires

Situé en face de la Butte du Lion, le Musée (Palais de l'Empire) présente des personnages grandeur nature, en diverses scènes relatives à des épisodes de la bataille. Nous y rencontrerons les vainqueurs Wellington, Blücher, le Prince d'Orange. Nous y verrons Napoléon méditant devant des cartes militaires, Drouot et sa pipe, Cambronne, Soult et le « Rougeaud » ou « Brave des braves » Ney. Nous y verrons aussi des maquettes consacrées à la journée du 18 juin 1815.

Le musée est ouvert de Pâques au 31 octobre de 9 à 18 h; en hiver, de 10 h 15 à 16 h 45.

### N° 4 - Ferme d'Hougoumont

Le château-ferme de Goumont ou Hougoumont, dont le nom signifie « la maison du bois », était une propriété du XVI<sup>e</sup> siècle. En 1815, un major retraité au service de l'Autriche en était propriétaire. Le domaine — disait le colonel Charras — comprenait une vaste maison d'habitation, un logement de fermier, une chapelle et des bâtiments d'exploitation, rangés sur les quatre côtés d'un rectangle. Deux grandes portes y donnaient accès; l'une au sud, l'autre au nord. À l'est du château et y adossé se trouvait un grand jardin, clos, du côté du nord, par une haie et des deux autres côtés par des murs épais hauts de plus de deux mètres. À l'est encore de

ce jardin s'étendait un verger beaucoup plus grand... Un bois taillis, sous une futaie très claire, couvrait au sud le verger, le jardin et le château et s'en approchait à une trentaine de mètres. Aujourd'hui, seuls les côtés sud et ouest existent encore : l'habitation du fermier, les écuries et une vaste grange. Du château qui brûla en 1815 existent encore les vestiges de l'escalier et un morceau de mur et la chapelle castrale qui se dresse au centre de la bataille. En briques rouges, et surmontée d'un clocheton d'ardoises, visait la chapelle abrite pour tout mobilier un vieux Christ de bois au visage pathétique.

Le 18 juin Van Neck écrit dans le « Waterloo illustré » : « Les Français, les uns un moment de la chapelle, puis délogés, l'ont incendiée. Les flammes ont rempli cette mesure : elle a été fournaise. La porte brûlée; le plancher a brûlé; le feu a rongé les pieds du Christ dont on ne voit plus que les moignons noircis, puis s'est arrêté. Miracle, il n'y a eu de gens du pays... »

À quelques années encore s'y trouvait une très jolie statue du XVIII<sup>e</sup> siècle représentant sainte Anne ayant sur les bras la Sainte Vierge portant à son tour l'Enfant Jésus.

Cette statue a été emportée en 1815 par un biscaïen.

La statue a été volée par un visiteur indélicat.

Le domaine d'Hougoumont est peu visible de la route Bruxelles-Waterloo et pour tout dire de l'ensemble du champ de bataille.

Un jour de la bataille, le jardinier avait refusé de le quitter, il ne put pas s'en échapper.

La ferme fut transformée en fortin durant la nuit et la matinée du 18 juin. Les murs furent percés de meurtrières garnies de crénelaux. Des plates-formes furent dressées le long des murs. L'escalier du château fut en partie démoli.

Le château-ferme était occupé par environ 1.500 hommes, trois compagnies dont une Nassauvrienne, une compagnie du bataillon Lunebourg et une de la brigade Kilmansegge, trois compagnies de Foot Guards, et une compagnie de Coldstream Guards commandés par les lieutenants-colonels Macdonnel et Home.

Le bataillon de Nassau était commandé par le Hauptmann Büsgen. Ils avaient ordre de défendre leur poste à outrance. Trois autres compagnies de Nassauvriens occupaient le bois et le verger (le site aujourd'hui disparu précédait le verger sur la face ouest). Le 11 h 30, c'est par une attaque qui ne devait être qu'une diversion que débute la bataille.

Les 6<sup>e</sup> division du Prince Jérôme, la 9<sup>e</sup> division du général Foy attaquent le bois, bombardées par l'artillerie anglaise et mitraillées par les Nassauvriens qui se retirent reculant d'arbre en arbre.

Arrivés sous les murs des bâtiments, les Français subissent de terribles pertes. Ils attaquent alors le verger où se sont réfugiés les hommes de Nassau. Accablés sous le nombre, ils doivent reculer à nouveau. Des compagnies du 3<sup>e</sup> régiment des Foot Guards arrivent en renfort. Les Alliés restent maîtres du terrain.

Les renforts français (brigade de Soye) arrivent, tentent de commander le château. Diverses batteries d'artillerie alliées les mitraillent. La division du général Bachelu vient se mêler à la lutte. Le combat est ardent toute la journée. Des Français sont parvenus à prendre le tour du domaine, dont les lieutenants Legros et Boucher. Un de ces officiers enfonce la porte méridionale, mais à l'intérieur, ils sont tous massacrés. La porte nord, restée ouverte pour les communications, est assaillie par des Français. Risquant sa vie sept fois, le lieutenant Macdonnel, un géant, referme le battant à l'aide de deux hommes. Ce n'est que vers 3 heures de l'après-midi que l'artillerie française bombarde Hougoumont dont les murs s'embrasent. Un grand nombre de blessés des deux camps sont écrasés et brûlés sous les décombres.

Les Français pénètrent par plusieurs vagues dans les lieux. On se bat dans le château, dans la ferme et dans la chapelle.

Les murs s'écroulent, ensevelissent les hommes, les blessés hurlent, certains deviennent des torches vivantes; la mêlée est horrible. On se tire dessus à bout portant, on se bat en duel à la baïonnette. Les Alliés resteront toujours maîtres des bâtiments mais le verger et le jardin changeront sept fois de main.

Cette attaque continuera jusqu'à sept heures du soir, jusqu'au moment où la Garde doit reculer. Plus de six mille hommes furent mis hors de combat sur les terres d'Hougoumont.

On enterra les morts devant la porte sud, dans l'ancien jardin et dans le verger.



Musée de Cires à Waterloo : le maréchal Blücher.



Braine-l'Alleud : Monument aux soldats français d'Hougoumont.



Plancenoit : la Belle-Alliance.

Dormez combattants héroïques, unis dans la mort. Hougoumont, votre Tombeau, respecte votre sommeil de son calme bucolique. Seules, deux tombes et une stèle symbolisent ce cimetière de la gloire. Plusieurs plaques commémoratives ont été apposées.

A la porte nord, une plaque magnifie le sacrifice des officiers et des soldats du 2<sup>e</sup> bataillon des Foot Guards. Sur la chapelle, une autre rappelle le sacrifice des Gardes britanniques.

Sur le mur sud est fixé un écusson à la mémoire des Coldstream Guards. Une plaque rappelle dans le verger que le capitaine Craufurd du 3<sup>e</sup> Foot Guards fut tué à l'extrémité de ce mur. Dans le verger également, deux tombes symbolisent ce vaste cimetière, celle du capitaine John Lucie Blackman tué à Hougoumont et celle du sergent-major Cotton qui avait pris part à la bataille du 18 juin où il servait au 7<sup>e</sup> hussards anglais et qui, une fois la paix revenue, s'installa comme guide et aubergiste à Mont-Saint-Jean où il mourut le 24 juin 1849. On lui doit un ouvrage très intéressant « A voice from Waterloo » dont s'inspira Victor Hugo dans « Les Misérables ». Depuis 1912, un monument de granit, orné d'une couronne et de la croix de la Légion d'Honneur, surmonté d'un aigle, porte, en l'honneur des combattants français, la mention « La terre paraissait orgueilleuse de porter tant de braves ».

Rappelons que Victor Hugo fut l'un des célèbres visiteurs d'Hougoumont, au même titre que Lord Byron qui y écrit les strophes de son célèbre « Childe Harold ».

#### N° 5 - Positions alliées près du chemin des Vertes Bornes

L'aile droite de l'armée alliée se disposait comme suit à partir de la ferme-château d'Hougoumont (n° 4).

Près de la chaussée de Nivelles, au-delà du chemin des Vertes Bornes, la 2<sup>e</sup> brigade d'infanterie britannique du général-major J. Bying ; à sa gauche la 1<sup>ère</sup> brigade du général-major P. Maitland ; puis la 5<sup>e</sup> brigade du général-major C. Halkett (à la butte du Lion). A l'arrière de ces trois brigades, deux brigades de cavalerie, la 5<sup>e</sup> et la 3<sup>e</sup>, des généraux-majors C. Grant et W. von Dornberg.

Au-delà de la chaussée de Nivelles, vers Braine-l'Alleud, les 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> brigades d'infanterie anglaise du général-major F. Adam et du général M. Mitchell.

Plus loin encore, à Merbraine (hameau de Braine-l'Alleud), la brigade hanovrienne. C'est la 3<sup>e</sup> brigade du colonel W. Halkett.

Le duché de Hanovre, à peu près l'actuelle province de Basse-Saxe, constitué en 1546, fut occupé en 1806 par les Français qui le donnèrent à la Prusse, puis au royaume de Westphalie. Il souffrit beaucoup de l'occupation française.

A sa droite, une partie de la 1<sup>ère</sup> brigade Légion Germanique du Roi d'Angleterre commandée par le colonel C. du Plat.

A cheval sur la route de Nivelles, à hauteur du « Cosmopolite », le contingent restant des bataillons du Brunswick commandé par l'oberst général-major Olfermann suite à la mort du duc Guillaume de Brunswick à la bataille des Quatre-Bras le 16 juin. Ces jeunes soldats avaient vaillamment combattu à Quatre-Bras et y avaient perdu 1.173 hommes. Le 18 juin, ils étaient encore 5.962, dont 866 cavaliers regroupés dans les unités britanniques. Une partie des fantassins fut postée à Hougoumont.

A partir de l'actuelle Butte du Lion, au-delà du chemin creux vers l'actuel monument hollando-belge, se trouvaient la 1<sup>ère</sup> brigade d'infanterie hanovrienne du général-major comte Kielmanssegge et la Légion Germanique du colonel baron von Ompteda. Derrière la 1<sup>ère</sup> brigade, la brigade Nassauvrienne du major von Kruse. Derrière la brigade von Ompteda les gardes à cheval de la 1<sup>ère</sup> brigade du général-major E. Somerset, puis la 7<sup>e</sup> brigade des cavaliers de la Légion Germanique du Roi sous les ordres du colonel baron F. Arenschildt. En retraite à hauteur de Mont-Saint-Jean, la brigade de grosse cavalerie de carabiniers hollando-belges du général-major A.D. Trips. Plus loin, en réserve à hauteur du carrefour de Château-Cheval, les 1<sup>ère</sup> et 2<sup>e</sup> brigades de cavalerie hollando-belges des généraux-majors baron de Ghigny (4<sup>e</sup> dragons légers et 8<sup>e</sup> hussards) et baron J.B. van Merlen (5<sup>e</sup> dragons et 6<sup>e</sup> hussards).

A Braine-l'Alleud se tenaient en réserve les brigades hollando-belges du colonel Detmers et du général-major d'Aubremé.

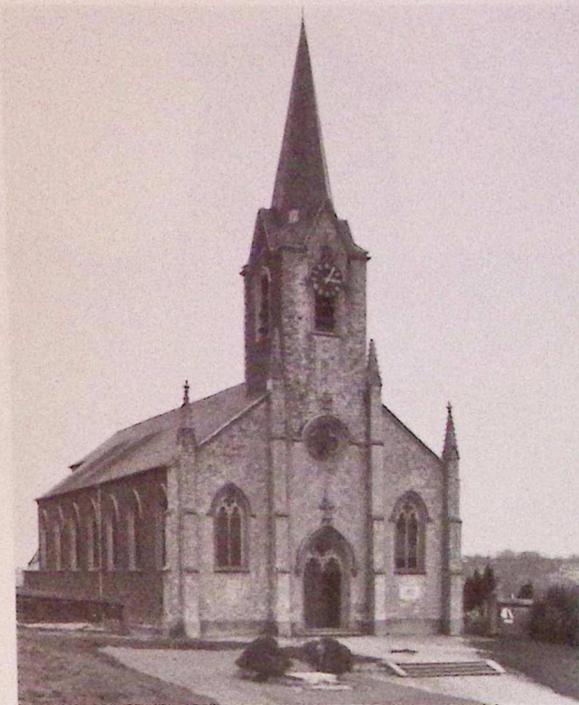
C'est contre toutes ces troupes qu'eurent lieu les diverses charges de la cavalerie française. Presque toutes les charges passèrent entre Hougoumont et la ferme de la Haie-Sainte pour éviter la partie la plus profonde du terrain à droite de la route Charleroi-Bruxelles. Depuis le début du combat, le maréchal Ney pensait à une grande

attaque de cavalerie. Vers 16 heures, il donna spontanément l'ordre de charger aux cuirassiers de Milhaud. Ceux-ci furent suivis sans retard par les chasseurs de Lallemand et par les lanciers rouges du général Colbert. Ils attaquent l'aile droite anglaise s'étirant sur un kilomètre et demi de sol lourd avec des moissons trempées, pour aller à la ligne ennemie. C'est un parcours de quatre kilomètres cavalièrement, épuisant pour les chevaux. Mais cette masse de 6.000 chevaux ne parviendra pas à rompre les carrés alliés. Une seconde charge se heurte à nouveau au feu nourri des Anglo-allemands, échouant. La cavalerie anglaise se mêle au combat. Ney essuie un nouvel échec. Vers 16 h 45, sur ce sol mou et détrempé qui empêche le cheval de marcher et ne permet qu'un trot, Ney emmène à nouveau la cavalerie, cette fois avec ordre de l'Empereur. Kellermann se joint à Milhaud et à Lefebvre Desnouettes. Ce sont 70 escadrons et près de 10.000 chevaux qui attaquent. Essoufflée par les efforts précédents, la cavalerie française a du mal à gravir, le sol glissant, toute cette cavalerie défilée par les canons anglais chargés doublement de boulets et de canons à balles d'abord, par les carrés alliés qui ne tirent que lorsque les Français ne sont plus qu'à vingt ou trente mètres, ensuite, par la baïonnette enfin, les cuirassiers, les dragons, les carabiniers, les chasseurs et les lanciers de l'Empire ne pénètrent aucunement. Les brigades de von Kruse, de Colin Halkett, de Maitland rétrogradent. Plus loin, Mitchell subit le même choc et tient bon mais les escadrons hollando-belges souffrent terriblement. Lord Uxbridge, voyant cette situation, lance les dragons de Dornberg, les hussards de Arenschildt, les lanciers à tête-de-mort du Brunswick, les carabiniers hollando-belges de Trip et les brigades hollando-belges de van Merlen et de Ghigny. C'est encore l'échec pour la cavalerie française qui se replie vers Belle-Alliance.

Après 17 h 30 une quatrième charge de cavalerie va se heurter à la ferme de la Haie-Sainte, d'Adam et des restes de la brigade hollando-belge de Trip. Ce fut encore en vain.

La situation est incohérente, aucune des charges de cavalerie ne réussit. Les Français ne peuvent plus emmener les canons anglais, ni les troupes de l'infanterie.

Le « Chemin creux » joua en faveur des Alliés mais certes pas au point que le romantisme exagéré de Victor Hugo ne voudrait le faire croire. Aujourd'hui disparu, il avait une pente douce allant du Mo-



Plancenoit : Eglise Sainte-Catherine.

nument hollando-belge (la hauteur du terrain de l'époque correspond au terre du monument) à la Butte sur une distance de 300 à 400 mètres. Ces terres disparues constituent la Butte du Lion actuelle.

#### N° 6 - Ferme de la Belle-Alliance

Cette ferme du XVIII<sup>e</sup> siècle n'était plus une ferme en 1815 mais bien un cabaret, au bord de la grand-route. Le nom de « Belle-Alliance » provient du surnom que la population locale avait donné à l'établissement car l'un des fermiers assez âgé avait épousé une fille jeune assez pauvre.

La ferme-cabaret au 18 juin 1815 fut occupée par les Français mais ne fut pas au centre des combats, quoique endommagée. Sa célébrité lui vient de la rencontre, au soir de la bataille, des généraux Wellington et Blücher qui s'y rencontrèrent et s'y congratulèrent. Une plaque de marbre, fixée au-dessus de la porte principale de cet établissement transformé en restaurant, nous rappelle l'événement : « Belle-Alliance, rencontre des généraux Wellington et Blücher, lors de la mémorable bataille du XVIII juin MDCCCXV se saluant mutuellement vainqueurs. »

#### N° 7 - Monument français de l'Aigle blessé

Ce petit coin de terre fut acheté, en 1900, par les comtes de Mauroy, G. Larroumet et H. Houssaye, afin d'élever à Plancenoit un monument aux Français tombés en 1815.

Le terrain fut offert à la société militaire « la Sabretache » qui y fit élever ce monument. Du au ciseau de J.L. Gérôme (1824-1904), le bronze représente l'Aigle impérial mortellement blessé tenant dans ses serres un drapeau français. Sur le socle, une inscription : « Aux Derniers Combattants de la Grande Armée — 18 juin 1815 ». Plus bas, une palme de bronze et une plaque complètement effacée. Elles rappellent l'hommage du Corps des Chasseurs à pied français en marche sur l'Allemagne en 1918.

Le monument fut inauguré le 28 juin 1904 devant une foule considérable.

Il est situé à l'endroit où le dernier carré de la Garde Impériale aurait opposé une ultime et vaine résistance. Ce serait, dit-on aus-



Waterloo : Ferme de la Papelette.



Plancenoi : Monument des Hanovriens.

si, dans ce dernier carré héroïque, que furent prononcées les paroles « La Garde meurt, mais ne se rend pas ! » et aussi le mot fameux de Cambronne.

### N° 8 - Place et église de Plancenoi

Le village de Plancenoi, au charme champêtre, n'était pas occupé le matin du 18 juin 1815. Au nord du village se trouvait le 4<sup>e</sup> corps de Milhaud (3.000 cuirassiers), les chasseurs de Lallemand et les lanciers du courageux E. de Colbert qui, blessé le 16 juin, conduisit toutes les charges de ses « chevau-légers », le bras en écharpe. On peut voir ce fier guerrier à la tête de ces hommes sur la toile du Panorama.

Vers 13 h, Blucher avait rejoint à Chapelle-Saint-Lambert le gros des troupes de von Bulow qui commandait le IV<sup>e</sup> Corps de l'armée du Bas-Rhin (30.000 Prussiens et 88 canons). Après s'être assuré que la route était libre, il se dirigea vers Plancenoi. Par des chemins boueux, ravins par des pentes abruptes et rudes où les canons s'embourbaient, le vieux Maréchal (73 ans en 1815) réussit à encourager ses hommes épuisés, étant partout, les appelant familièrement, justifiant son surnom de général « Vorwärts ». Les premiers engagements ont lieu vers 16 h 30 à la lisière du bois Paris. Les Français de Domon culbutent les hussards de Hiller et Loshin, mais, très vite, les Français doivent reculer. Les Prussiens sont de plus en plus nombreux et Plancenoi est investi vers 17 h 30.

Napoléon ordonne alors à Duhesme (1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> divisions d'infanterie de la Jeune Garde) de reprendre le village. Les quatre bataillons de voltigeurs et les quatre bataillons de tirailleurs délogent les Prussiens des maisons et du cimetière de Plancenoi. Ce seront de terribles combats. Plancenoi est repris par les Prussiens, mais pour peu de temps car, malgré les boulets prussiens, les vieux soldats de la Vieille Garde, les 2<sup>e</sup> chasseurs et 2<sup>e</sup> grenadiers reprennent le village en vingt minutes. Les baionnettes rouges de sang enfoncent les rangs des Prussiens.

Il est 19 h passé, le soleil entame sa marche descendante. Les Prussiens continuent la lutte. Des renforts, 9.000 hommes de von Steinmetz et 2.000 cavaliers de von Roeder qui débouchent de Smohain, poursuivent Durutte jusqu'à Plancenoi où ils se mêlent

aux troupes de von Bulow. Ce seront d'atroces corps à corps. Plancenoi est en flamme, on s'y fusille à bout portant, on s'y égorge autant dans le cimetière que dans l'église ou dans les alentours. Puis, après 21 h, ce sera le « sauve qui peut » des Français, avec la résistance vaine des derniers carrés.

Il ne reste que le site, le paisible cimetière, la nouvelle église Sainte-Catherine réédifiée en 1856. Sur le mur du sanctuaire, la Société Belge d'Etudes Napoléoniennes a fait placer une plaque à la mémoire des soldats de la Garde. « La Jeune Garde de l'Empereur Napoléon commandée par le général comte Duhesme qui y fut mortellement blessé. »

A l'intérieur de l'église, près de l'autel latéral nord, une autre plaque rappelle le souvenir du lieutenant français Tattet mort à vingt-deux ans.

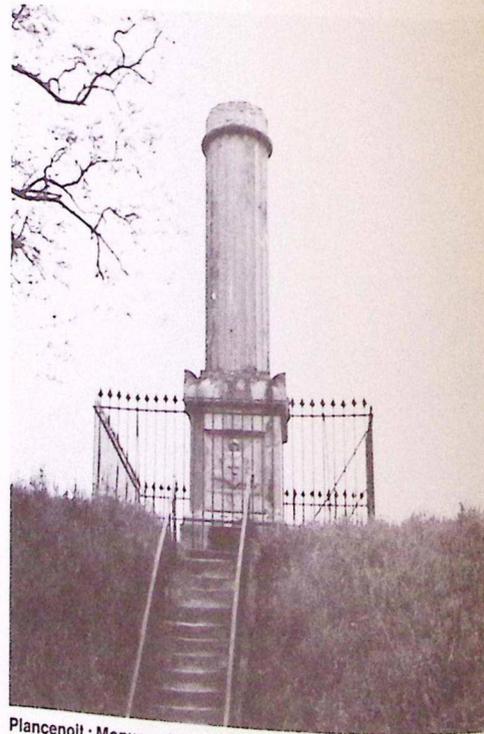
### N° 9 - Monument Prussien - Plancenoi

Surmontant un tertre de terre et de briques, le monument est constitué d'un socle de pierre bleue, d'une sorte d'obélisque surmonté d'une flèche gothique de fer à quatre faces qui se termine par la croix de fer de l'ordre créé, le 10 mars 1813, par le Roi de Prusse, Frédéric-Guillaume III. Le monument est peint en noir. Sur la face orientale on lit en allemand : « Aux héros morts, le Roi et le Pays Reconnaissants. Qu'ils reposent en paix. Belle-Alliance, 18 juin 1815... »

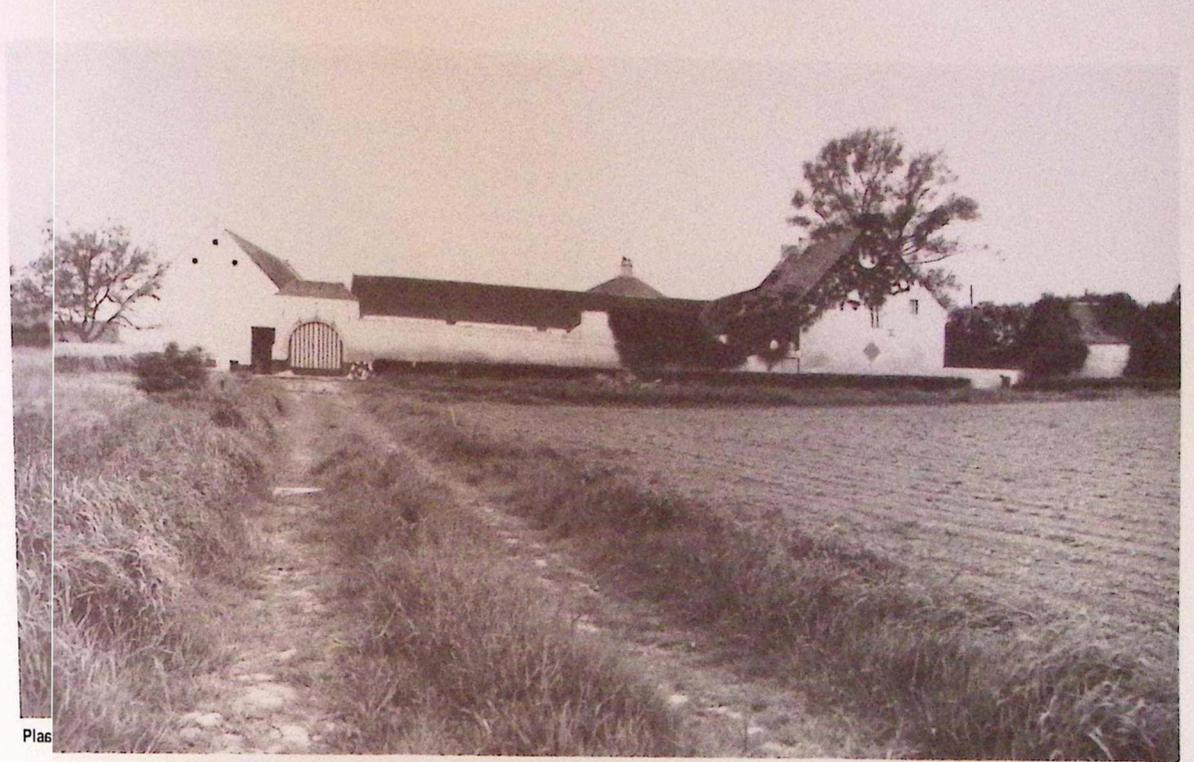
Une grille élégante en fer formant un carré de 10 mètres de côté entoure le monument.

Il aurait été érigé à l'emplacement d'une batterie qui fit bien des pertes au IV<sup>e</sup> Corps d'infanterie de von Bulow ou sur l'emplacement d'une batterie appartenant à ce même corps.

Construit en 1819, il aurait vu sa flèche brisée en 1832 par des soldats français en marche vers Anvers. Restauré, c'est alors qu'une grille vint l'entourer. Le monument fut encore restauré en 1944 et 1965. Il rappelle que 6.700 Prussiens tombèrent sur ce champ de bataille.



Plancenoi : Monument Gordon.



Plancenoi : Ferme de la Haie-Sainte.

### N° 10 - Position française au chemin des Catamouriaux

Le long du chemin (de la Belle-Alliance à la Papelotte) se tenait l'entière du 1<sup>er</sup> corps d'armée français commandé par le lieutenant-général Drouet d'Erlon, soit la 1<sup>re</sup> division de ligne de Quiot (4.000 hommes), la 2<sup>e</sup> division de ligne de Douzelot (4.500 hommes), la 3<sup>e</sup> division de ligne de Marcognet (4.000 hommes), la 4<sup>e</sup> division de ligne de Durutte, en retrait une division de cavalerie de Jacquinet, les 7<sup>e</sup> hussards, 3<sup>e</sup> chasseurs, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> lanciers, soit 30 cavaliers, le tout précédé de l'artillerie (une centaine de boulets à feu).

Le village de Plancenoi et le chemin que nous parcourons se trouvaient devant les 3.000 cuirassiers de Milhaud : les brigades de Drouet d'Erlon, 1<sup>er</sup> et 4<sup>e</sup> cuirassiers; de Travers, 7<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> cuirassiers, formant la 3<sup>e</sup> division commandée par Wathier; les brigades de Vial, 5<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> cuirassiers; de Farine, 4<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> cuirassiers formant la 14<sup>e</sup> division commandée par Delort. Plus en retrait, la cavalerie légère de Drouet d'Erlon commandée avec le 2<sup>e</sup> lanciers de Colbert et les chasseurs à cheval de Lallemand. Toute la partie gauche qui est vallonée fut le théâtre de leurs combats pendant tout l'après-midi.

A 13 h 30 que la batterie de 80 canons tira sur la gauche des Français et entama les combats. L'artillerie anglaise riposta. C'est tout le 1<sup>er</sup> corps de Drouet d'Erlon (près de 17.000 hommes) qui fut le théâtre de leurs combats pendant tout l'après-midi.

Sur le front de plus de 200 files sur une profondeur de 24 à 30 hommes, les Français descendit la pente au cri de « Vive l'Empereur ». Quiot se trouva à gauche vers la Haie-Sainte.

Sur la mitraille anglaise, l'attaque est massive. Sur un front trop étroit elle devient rapidement confuse, lorsqu'elle se trouve au-dessus du versant opposé où elle découvre soudain les carrés anglais couchés et masqués par les seigles hauts et les haies. Les Prussiens de Bylandt placés légèrement en avant de la ligne résistent le premier choc et doivent repasser au-delà du chemin de Ficherfont. Les carrés alliés résistent, ils chargent et tirent à bout portant. Un peu plus tard, ils sont soutenus par les Irlandais et les Scots-Greys de Ponsemby, ces derniers, cavaliers de grande valeur, chargent éperdument.

C'est le recul en débânde de l'infanterie française. Les Dragons écossais chargent trop loin, dépassent les batteries françaises en franchissant le chemin de Catamouriaux et vont s'embrocher sur les lances des cavaliers de Jacquinet.

A 15 heures, c'est l'échec de l'attaque de Drouet d'Erlon; les alliés feront 3.000 prisonniers.

Vers 16 heures commenceront les charges de cavalerie.

### N° 11 - Les fermes de la Papelotte et de la Haie

La ferme de la Papelotte, ainsi que la ferme de la Haie, située tout près sur Ohain, servent d'appui sur la gauche des Alliés.

Deux compagnies du 2<sup>e</sup> bataillon Nassauvien et deux compagnies du 3<sup>e</sup> bataillon de ce régiment occupèrent ces deux fermes, sous le commandement du Hauptmann von Rittberg.

Le reste de ces bataillons se trouvait en réserve au nord de la Papelotte. Lors de la première attaque du corps de Drouet d'Erlon, Durutte doit reculer face à la Papelotte.

A 16 heures, après une nouvelle attaque vigoureuse, les uniformes verts de Nassau sont obligés d'abandonner la place aux Français. Mais trois compagnies de Nassau viennent en aide à von Rittberg et la Papelotte est reprise en début de soirée.

C'est par Smohain et Papelotte que, vers 18 h 30, l'avant-garde de von Zieten pénètre sur le champ de bataille. Suite à de mauvais ordres et à une mauvaise connaissance des uniformes, les premières batteries prussiennes ouvrent même le feu sur les troupes prussiennes qui arrivent.

La ferme fut partiellement incendiée et reconstruite après la bataille en 1857-58. C'est de cette époque que date la tour en forme de belvédère au-dessus de la porte d'entrée.

### N° 12 - Monument aux Belges morts le 18 juin 1815

Erigé en 1914 sur l'extrême limite du territoire de Waterloo, d'après les plans de l'architecte Callewaerts, cette stèle en pierre bleue rappelle le sacrifice des Belges tués le 18 juin, comme le précise l'inscription : « Pour la défense du drapeau et l'honneur des



Braine-l'Alleud : « L'Orme » de Wellington.

armes ». Un trophée frappé d'un écusson au lion belge entouré de lauriers est surmonté d'un drapeau de bronze déchiré par la mitraille.

### N° 13 - Monument des Hanovriens ou de la Légion Allemande du Roi

Situé sur Plancenoit, il est composé d'une pyramide tronquée de 6,50 mètres de haut posée sur un socle entouré d'une grille.

Ce mémorial, édifié en 1818, porte les noms des 39 officiers hanovriens de la Légion Allemande qui défendit héroïquement la Haie-Sainte.

Il fut restauré en 1914 et en 1940.

### N° 14 - Monument Gordon

Sur le côté droit de la Nationale 5, sur Braine-l'Alleud, face au Monument des Hanovriens, se détache une haute colonne cannelée de 7 mètres nichée au sommet d'un tertre, auquel on accède par un escalier de 21 marches. Une grille protège le mémorial édifié en 1817 en l'honneur de l'aide de camp du Duc de Fer, Sir Alexander Gordon. Blessé gravement à cet endroit, il fut transporté à l'auberge Bodenghien, quartier général de Wellington, où il devait succomber dans la nuit. Il repose aujourd'hui au cimetière de Bruxelles. Le tertre n'est pas une élévation de terrain mais bien le niveau exact du sol lors de la bataille.

### N° 15 - Ferme de la Haie-Sainte

La ferme de la Haie-Sainte fut transformée en fortin pour les Alliés, dont elle constituait une position avancée pour la défense de Mont-Saint-Jean. La belle propriété constituée par de grands bâtiments qui encerclent une cour centrale fut occupée par les six compagnies (plus ou moins 400 hommes) du 2<sup>e</sup> bataillon d'infanterie légère de la Légion Germanique commandée par le major Baring. Plus tard, deux compagnies Nassauviennes de von Kruse vinrent renforcer le dispositif en occupant le verger et les jardins. Le 95<sup>e</sup> régiment anglais de Kempt défendait la sablonnière située à l'arrière de la ferme.

Vers 14 heures, Napoléon donne l'ordre à Ney d'attaquer la Haie-Sainte. Les grenadiers à cheval de Guyot et les fantassins de Quiot longent la route de Charleroi et entourent la ferme. Un feu nourri se déclenche de part et d'autre. La brigade de Quiot se lance plusieurs fois à l'assaut pour être repoussée avec de lourdes pertes.

Le verger est pris vers 15 h 30 mais les défenseurs réfugiés dans la ferme tiennent.

Quiot reçoit le renfort des hommes de Douzelot et de Bourgeois.

Les Anglais de Kempt et de Lambert (95<sup>e</sup> Life Guards) et le 5<sup>e</sup> bataillon de Bylandt soutiennent leurs camarades dans la ferme.

Chaque pied de terrain est conservé au prix de flots de sang. La route et les prés sont couverts de cadavres. Cette lutte va durer près de trois heures. Ney fait installer une batterie à cheval qui, d'un feu nourri, creuse des brèches dans les murs. Un cercle de fer et de feu entoure la ferme. Les hommes de Baring sont extraordinaires de courage mais ils vont commencer à manquer de munitions. La grande porte est brisée à la hache par les Français qui escaladent les murs et tuent à bout portant les défenseurs à court de cartouches.

Vers 18 heures, le major Baring et 42 survivants — sur près de 500 hommes — se frayent une retraite à la baïonnette et sortent de cet enfer. Les Français occupent enfin la ferme, mais il est trop tard car le sort de la bataille est joué.

Vers 20 heures, c'est la débâcle pour l'armée impériale. Les Anglais poursuivent les Français en déroute et reprennent la Haie-Sainte.

Vous pourrez mieux imaginer les combats meurtriers de la Haie-Sainte en relisant le « Waterloo » des Français Erckmann et Chatrian publié en 1865.

Aujourd'hui, sur les murs des bâtiments reconstruits, on peut voir une plaque de fer en forme de losange encastrée dans le pignon le long de la route, grâce à l'initiative du prince Georges de Hanovre. Datant de 1847, cette plaque rappelle le sacrifice des officiers germaniques, elle est rédigée en allemand. Une autre plaque posée en 1965 par la Société Belge d'Etudes Napoléoniennes rappelle également le sacrifice des Français. Face à la Haie-Sainte une im-

mense fosse reçut les cadavres de 4 000 hommes et de milliers de chevaux.

### N° 16 - L' « Orme » de Wellington

Pendant une partie de la bataille, le duc de Wellington, entouré de son état-major, se tenait posté sous un orme situé sur le coin sud-ouest de l'actuel carrefour, le long de la route du Lion.

Cet arbre historique fut acheté en 1818 par un Anglais pour être soulevé en Angleterre et vendu aussitôt sous forme d'innombrables boutures. La Fédération Touristique du Brabant a planté à cet endroit, en 1958, un platane destiné à rappeler son illustre confrère. L'arbre à l'appui efficace du Service du Plan Vert du ministère des Travaux publics.

### N° 17 - Ferme de Mont-Saint-Jean

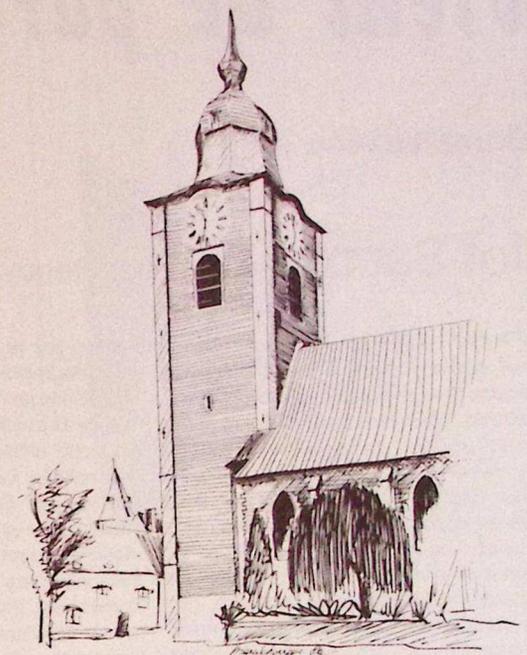
En montant la Nationale 5 vers Waterloo sur 500 mètres, nous arrivons à droite l'imposant quadrilatère de la ferme de Mont-Saint-Jean. Elle appartient à l'Ordre du Temple dès 1230, puis à l'Ordre de Malte qui la reconstruisit en 1778. Au-dessus du porche-galerie, une croix de Malte et une inscription rappellent cette bataille. Les Anglais la transformèrent en hôpital de campagne. C'est là, ainsi qu'à l'église de Braine-l'Alleud, que furent soignés plusieurs jours encore après la bataille, les milliers de blessés de cette sanglante journée.

### N° 18 - Eglise Saint-Etienne

Les parties les plus anciennes de l'édifice datent de 1550. Une restauration récente de 1973-74 a profondément modifié les agrandissements et fait disparaître les vitraux du XIX<sup>e</sup> siècle. La tour (17<sup>e</sup> - 63), coiffée d'une toiture en cloche, servit de point de repère pour les Prussiens se dirigeant vers le champ de bataille. La légende raconte que les officiers allemands encourageaient la garnison en disant : « Lorsque vous apercevrez un clocher en forme de casque, vous serez arrivés et vous aurez une grande victoire ». Le 18 juin 1815 et les jours suivants, des femmes soignèrent les blessés dans l'église de Braine-l'Alleud qui était à l'époque la plus grande de la région. Les médecins Jossart d'Ophain et Amaudeau



Eglise Saint-Etienne à Braine-l'Alleud : bas-relief symbolisant le dévouement des Brainois.



Braine-l'Alleud : Eglise Saint-Etienne.

de Braine-l'Alleud opéraient les blessés sur des bottes de paille. Les femmes allaient au « chiendent » c'est-à-dire récoltaient des racines de ces plantes pour faire des thés et du plantain qui a la vertu de nettoyer et assainir les plaies. Le dévouement des religieuses, appelées « Pauvres Marolles », fut sans borne; elles donnèrent tout le linge disponible pour en faire de la charpie. Elles furent publiquement félicitées sur la Grand-Place de Braine-l'Alleud. Le Syndicat d'Initiative, sous la présidence de Pierre Desenfans, fit ériger, en 1965, sous le jubé de l'église, un monument rappelant que cette « église servit d'hôpital au lendemain de la bataille » et que « charitablement les Brainois vinrent en aide aux blessés ».

Le mémorial, remarquable par son émouvante simplicité et réalisé par Léon Soupard, présente un bas-relief en son centre. Cette œuvre d'Albert Desenfans (1845-1938) évoque la cinquième station du Chemin de Croix : Simon de Cyrène aidant le Christ à porter sa croix tandis que les saintes femmes pleurent le martyre de Jésus.

Simon de Cyrène figure les Brainois aidant les blessés à supporter leurs souffrances, tandis que les saintes femmes symbolisent la population féminine de Braine, déchirée par tant de détresse.

L'église contient, par ailleurs, un calvaire gothique, un très beau gisant de Philippe de Witthem seigneur du lieu décédé en 1523, et un transept de son épouse Jeanne de Halewijn morte en 1521, et un transept saisissant de réalisme, datant de 1550 qui servit notamment de dalle funéraire à Nicolas del Halle et à Jeanne Couty Herdenvelt qui étaient de grands propriétaires terriens.

A noter encore, parmi le mobilier, une chaire de vérité de 1644, richement ornée, de beaux lambris et confessionnaux Louis XV, un monument aux morts de 1914-1918, de Desenfans, figurant la Résurrection du Christ, un tableau de P.-J. Verhaghen représentant la Présentation de Jésus au Temple, un magnifique lutrin en cuivre jaune (1574), une superbe croix de procession du XVI<sup>e</sup> siècle et, dans la chapelle des fonts baptismaux, une plaque rappelant qu'en ce lieu fut baptisé le futur cardinal Mercier, né à Braine-l'Alleud en 1851. On voit encore, dans cette même chapelle, la crosse ayant appartenu à l'illustre prélat.

3 Voir également « Brabant » n° 5 et 6/1981.

# vient de paraître

Bruxelles vécu

## Ilot Sacré, de Georges Renoy

CONTRAIREMENT à une opinion couramment répandue parmi les diverses couches de la population bruxelloise, l'expression « Ilot Sacré », qui fit littéralement florès, au lendemain de la seconde conflagration mondiale, pour traduire l'inquiétude du bon peuple de Bruxelles et de ses édiles communaux quant à l'avenir du vieux forum de notre capitale et au sort de ses abords, menacés, de toutes parts, par la voracité effrénée des spéculateurs immobiliers et l'imagination délirante de certains urbanistes progressistes, semble avoir des origines plus lointaines. Nous disons, bien, semble, car nous fiant à notre seule mémoire, nous nous souvenons avoir lu dans un ouvrage remontant au début des années folles, mais dont nous avons hélas perdu les coordonnées, un chapitre où l'auteur qualifiait déjà la Grand-Place de Bruxelles et son environnement du terme insolite, à l'époque, d'Ilot Sacré. S'agissait-il de la prémonition des menaces quasi mortelles qui pèseraient un jour sur la basse ville et sur son patrimoine monumental et historique ? Ne s'agissait-il pas plutôt, en dehors de toutes considérations esthétiques ou architectoniques, de « sacraliser » un quartier qui fut le vivant témoin des heurs et malheurs de cette humble bourgade arrosée par la Senne et qui devait, un millénaire plus tard, être appelée aux plus hautes destinées européennes ? Ne s'agissait-il pas tout simplement d'une boutade ou encore d'une vue de l'esprit ? Chi lo sa ?

Quoi qu'il en soit, ces mots chargés de mystère ont acquis, quelque quarante ans plus tard, en 1960 pour être précis, un droit définitif de cité, reconnu par des documents officiels, qui en préci-

saient, par la même occasion, les limites géographiques. C'est sur cet Ilot là que Georges Renoy, chanteur infatigable de Bruxelles, se penche, avec une sagacité mêlée de dilection, dans un merveilleux livre-album qu'il vient de publier aux Editions Rossel. Comme l'auteur, nous pouvons, d'entrée en matière, regretter le choix partiellement arbitraire des frontières de ce petit royaume. Par exemple, quel titre de noblesse pouvait exhiber la rue du Lombard, cette artère sans âme, percée en 1903 et bordée, depuis, d'immeubles qui allient la lourdeur à une écoeurante banalité, pour mériter cet honneur, alors qu'à deux pas de là, la rue du Chêne et son prolongement, la place de la Vieille-Halle-aux-Blés, toutes deux chargées d'histoire, semblaient tout naturellement désignées pour servir de limite sud à cette cité dans la Cité. La perfection n'étant pas de ce monde, restons philosophes et rendons grâce aux autorités communales d'avoir, in extremis et grâce à des mesures conservatoires très strictes, arrêté cette hémorragie qui aurait tôt ou tard, mais plutôt tôt que tard, laissé le centre de notre capitale complètement exsangue.

Mais revenons à nos moutons, en l'occurrence, Georges Renoy et son ouvrage, « Ilot Sacré », deuxième de la série « Bruxelles Vécu » (le premier tome, « Quartier Royal », édité également chez Rossel, a fait l'objet d'un large écho dans « Brabant » n° 2/1981). Nous ne ferons plus l'injure de présenter Georges Renoy à nos lecteurs. Collaborateur régulier, si on lui pardonne quelques infidélités passagères, depuis plus de deux décennies, à notre revue, Georges Renoy, s'il fal-

lait le définir en un mot, est un touche-à-tout auquel nous nous empressons d'ajouter le qualificatif de talentueux. Musicien à certaines heures, peintre à d'autres, collectionneur à tout heure, scénariste quand le temps le lui permet, conférencier quand il a un message à transmettre ou à faire partager, Georges Renoy est tout cela, mais il est avant tout un écrivain d'envergure qu'aucun genre ne rebute (roman, poésie, comédie, tourisme, folklore, et nous en passons) mais qui vous avouera cependant, si vous le poussez dans ses derniers retranchements, avoir une nette prédilection pour l'histoire et la petite histoire, surtout si elle a trait à la ville qu'il chérit par dessus tout, Bruxelles, dont il semble connaî-



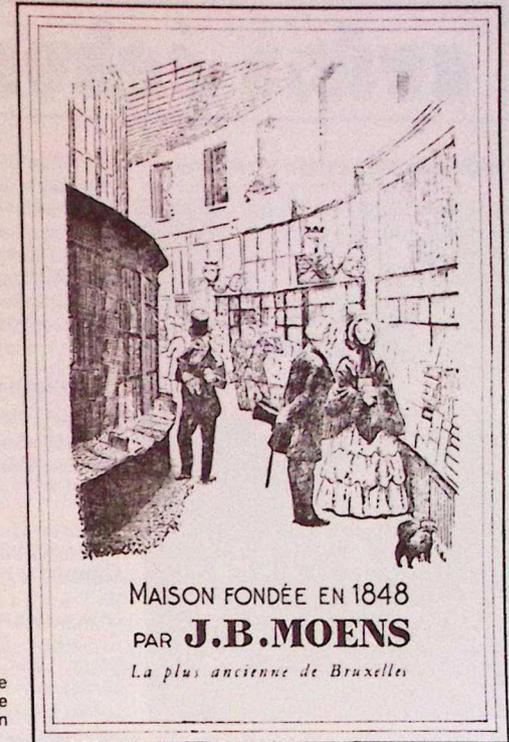
La façade de l'ancienne Maison Royale, aux numéros 78 et 80 de la rue du Marché-aux-Herbes.

tr tous les arcanes jusque dans leurs indres secrets.

est à cette dernière veine qu'apparait « Ilot Sacré » et c'est sans réticence que, après la visite détaillée de notre prestigieuse Grand-Place, nous en avons, dans un pittoresque dédale de rues, de ruelles et d'impasses, notre grand cicérone qui n'a pas son pareil pour faire vivre ou parfois revivre telle arcade, tel pignon, telle enseigne, telle aventure et, qui sait, à bon escient, cir son récit d'anecdotes savoureuses, de détails piquants, d'histoires authentiques, puisées, sans doute, dans l'abondante documentation que l'auteur a rassemblée au fil des ans, soignée, ordonnée, cataloguée et étiquetée, avec un soin jaloux.

Savez-vous, par exemple, que la rue d'Une Personne, réputée pour son étroitesse et dont l'entrée se situe entre les numéros 31 et 33 de la rue des Marchands, fut, un jour, le témoin d'un exploit peu banal. Pour honorer un mari, le célèbre feld-maréchal prince de Saxe réussit la gageure de passer par cette ruelle avec son équipage composé pour la circonstance d'un cheval et d'un traîneau et, cela, au grand ébahissement des nombreux curieux attirés par l'annonce de cette prouesse. Il y avait, bien sûr, une astuce, un truc, comme on dirait aujourd'hui, mais que nous ne révélerons pas ici de façon à garder le « suspense ». Savez-vous aussi qu'un complet veston, haute nouveauté, était, vers 1910, vendu 50 à 70 francs aux défuntes Galeries Nationales alors que le salaire d'une vendeuse de magasin n'était à l'époque que de 10 centimes l'heure. Savez-vous encore que, rue d'Arenberg, l'actuelle Kredietbank occupe l'emplacement d'un des plus célèbres théâtres de Bruxelles, l'Alcazar où fut notamment présenté, pour la première fois, le chef-d'œuvre de Charles Lecocq, « La fille de Madame Angot ».

Nous pourrions multiplier les citations, mais arrêtons-nous ici pour ne pas déflorer un récit passionnant où le passé transfigure le présent et nous rend encore plus cher, parce que plus humain, ce vénérable quartier qui, sur le point de sombrer dans l'anonymat, retrouve enfin sa véritable identité. Sachons gré à Georges Renoy d'avoir, grâce à son



MAISON FONDÉE EN 1848  
PAR **J.B. MOENS**  
*La plus ancienne de Bruxelles*

Galerie Bortier : illustration de la jaquette de la Librairie Leclercq, fondée par Moens en 1848.

livre « Ilot Sacré », largement contribué à cette prise de conscience collective, porteuse de toutes les espérances.

Après avoir ajouté que l'auteur, pour lequel la langue de Voltaire n'a plus de secret, est ici au mieux de sa forme, il nous reste à dire un mot de l'illustration. Collectionneur averti, Georges Renoy sait, plus que quiconque, le rôle capital que peut et doit jouer l'iconographie dans la réussite d'un ouvrage, surtout quand cet ouvrage a la prétention d'être un livre-album, surtout aussi quand les mots, aussi percutants soient-ils, ne peuvent suffire à faire revivre des quartiers rayés définitivement de la carte. Puisant avec générosité et clairvoyance dans sa riche collection personnelle, l'auteur a extrait près de 400 illustrations qui assurent à son œuvre un heureux équilibre entre le texte et l'image. Ces documents, d'un éclectisme de très bon aloi, vont de l'estampe précieuse à la photo millésimée 1981, en passant par ces étonnantes cartes porcelaine et ces non

moins délicates cartes postales anciennes au charme suranné, le tout ponctué par quelques ravissants lavis de Georges Winterbeek, alias Georges Renoy. Sans diminuer les mérites conjugués de l'historien et de l'écrivain, nous n'hésitons pas à affirmer que l'illustration, d'une qualité exceptionnelle, justifie à elle seule l'acquisition de cette remarquable étude.

« Ilot Sacré », de Georges Renoy, un livre-album de 164 pages (format 28 x 21 cm), publié aux Editions Rossel à Bruxelles, est vendu, dans toutes les bonnes librairies au prix très étudié de 750 F. Une étude digne de figurer dans toutes les bibliothèques tant publiques que privées. Vous pouvez aussi la déguster, à petites doses, le soir au coin du feu. Elle remplacera très avantageusement, croyez-nous, ces feuilletons insipides que la télévision nous assène à longueur de journée. Ici, au moins, le programme est enrichissant et ne laisse pas un arrière-goût d'amertume.

Yves BOYEN

# avis - échos - avis - échos

## Monsieur Verheyden à l'honneur



Le 3 décembre 1981, à Dublin, M. L. R. Verheyden, commissaire au Tourisme pour la Communauté culturelle néerlandaise, a été élu, à l'unanimité des voix, président de l'European Travel Commission pour 1982. Cette association, qui regroupe 23 pays européens, mène aux Etats-Unis, au Canada et au Japon, des campagnes publicitaires en faveur des pays membres.

## La 10<sup>e</sup> Marche de l'Europe

La 10<sup>e</sup> Marche de l'Europe, dont le but est de sensibiliser la population à l'unification européenne, pour une Europe plus humaine, plus libre et plus solidaire, pour la fraternité au-delà des frontières, dans le respect de nos différences, se déroulera du 2 au 15 avril 1982.

Les marcheurs convergeront sur Strasbourg par douze itinéraires, qui auront respectivement comme points de départ Aoste, Bonn, Bruxelles, Caen, Canterbury, Feldkirch, Hof, Lausanne, Luxembourg, Milan, Ostende et Rome.

A Bruxelles, plusieurs communes de l'Agglomération se sont d'ores et déjà groupées pour donner un certain lustre à ce 10<sup>e</sup> anniversaire. C'est ainsi que le 2 avril prochain plus de 2.000 élèves se réuniront devant la Commis-

sion des Communautés Européennes et accompagneront pendant quelques kilomètres les marcheurs de l'Europe. Une manifestation est également prévue au Stade des Trois Tilleuls à Watermael-Boitsfort.

La participation aux frais varie entre 3.000 et 9.000 francs belges suivant l'itinéraire choisi.

## Renseignements et inscriptions :

Monsieur Paul Cliquet, « La Marche de l'Europe », rue François Stroobant 30 à 1060 Bruxelles; tél. : 02-343.72.45.

## Une section belge au World Crafts Council

La section belge pour la Communauté Culturelle Francophone du World Crafts Council (Conseil Mondial de l'Artisanat de Création) vient d'être portée sur les fonts baptismaux. Toute personne désireuse de recevoir le bulletin d'information de cet organisme peut l'obtenir en versant une cotisation de 300 F au compte 310-0196426-87 du World Crafts Council - Section Belge francophone, avenue du Floréal, 106 - 1180 Bruxelles.

Tout renseignement concernant l'association qui, rappelons-le, a pour but la défense et la promotion de l'artisanat de création, peut être obtenu à son secrétariat, rue des Longs Prés, 3 - 7079 Mignault; tél. : 067-44.39.76.

## Un ami nous quitte

M. Willem Sprokkreeff, directeur général du Hilton de Bruxelles et directeur régional pour le Benelux, vient d'être appelé par M. Curt Strand, président de Hilton International, à prendre la direction générale des hôtels Hilton en Australie et dans le Pacifique du Sud. Il y remplacera M. Anthony D. Carpenter appelé, comme vice-président, à diriger les opérations hôtelières de Hilton International aux Etats-Unis.

En plus du poste de directeur général de Hilton International Sydney qu'il assumera, M. Sprokkreeff aura égale-

ment la responsabilité de l'exploitation des autres hôtels Hilton en Australie (Sydney Airport, Melbourne et Perth) et du cinquième actuellement en cours de construction à Adelaide.

Associé aux opérations de Hilton International depuis 1955, d'abord à Istanbul, puis à Berlin, à Amsterdam et à Rotterdam, M. Sprokkreeff est devenu directeur général du Hilton de Bruxelles en 1966 et directeur pour le Benelux en 1973.

C'est lui, notamment, qui a procédé à l'ouverture du Hilton de Bruxelles en 1967.

Son successeur comme directeur général de l'hôtel de Bruxelles sera M. Hans Weishaupt, qui fut son adjoint il y a plus de dix ans, avant de prendre la direction des hôtels de Zürich et de Kahala, à Honolulu.

M. Sprokkreeff a pris officiellement ses fonctions en Australie le 23 janvier dernier et M. Weishaupt vient de prendre les siennes au Hilton de Bruxelles le 15 février 1982.

Bon succès à tous deux dans leurs nouvelles fonctions.

Monsieur Hans Weishaupt, le nouveau directeur général du Hilton de Bruxelles.



# avis - échos - avis - échos

## Aux Musées Royaux d'Art et d'Histoire à Bruxelles Exposition « Un certain rêve indien »

Tous avons tous été un jour, des Indiens, tête empanachée de plumes, arc en main, flèche menaçante. Qui n'a rêvé, en effet, d'être un de ces fiers cavaliers parcourant l'immense plaine américaine ? Qui n'a imaginé être le découvreur des trésors des Incas et des Aztèques ?

Mais à quelle réalité correspond cette vision imagée de l'INDIEN ?

Dès leurs premiers contacts avec les populations autochtones d'Amérique, au XVI<sup>e</sup> siècle, les découvreurs européens nous ont transmis des récits et des illustrations déformées par le climat idéologique et philosophique de l'époque.

Au cours des temps, ces images ont donné naissance à des stéréotypes qui, à l'époque moderne, furent largement diffusés par la bande dessinée et le cinéma où abondent Indiens massa-

creurs, danses du scalp, cris de guerre, sacrifices humains, richesses inouïes des empires mexicains et péruviens.

Notons en passant que c'est seulement vers le milieu du XX<sup>e</sup> siècle qu'apparut une représentation plus conforme à la réalité, celle de l'Indien massacré !

L'exposition propose de remettre en question ces divers stéréotypes. D'une part, elle présente l'imagerie de la bande dessinée, mettant en évidence la démarche suivie par les dessinateurs, le langage et les mythes indiens utilisés par eux.

D'autre part, elle évoque la réalité par le biais d'objets sortis des collections des Musées Royaux d'Art et d'Histoire et du Musée de l'Homme à Paris, reflétant ainsi partiellement l'histoire, la pensée, l'art et la vie quotidienne de ces sociétés détruites ou en voie de disparition.

Les visiteurs seront invités à de passionnants débats de critique historique en mettant en parallèle certaines vi-

gnettes de bande dessinée et leur reconstitution archéologique exacte.

Replaçant les différents peuples dans leurs cadres géographiques et temporels, l'exposition analyse les divers moyens de communication utilisés parallèlement au langage : narration dessinée, peintures faciales et corporelles, signaux, quelques grands mythes tel celui de l'« El Dorado » (L'Homme doré).

Une impressionnante galerie de portraits rassemble les personnages historiques et les Indiens nés de l'imagination des meilleurs dessinateurs.

Il est évident que le sentiment général éprouvé devant les réalisations des bandes dessinées est celui d'une grande fantaisie dans l'emploi des sources. Faisons cependant exception pour une génération récente de dessinateurs qui ont pris conscience de cet état de choses et qui se sont efforcés, en puisant dans des études ethnologiques et archéologiques, de nous donner un reflet plus juste du monde fantastique mais authentique des Indiens avec



# avis - échos - avis - échos

leurs paysages merveilleux peuplés d'êtres mythiques, de shamans, etc... Afin de mieux embrasser ce monde, une maquette de 2 mètres de diamètre reconstituant divers sites précolombiens permet au public d'y retrouver un « El Dorado » fictif, symbole des rêves engendrés par le Nouveau Monde...

## Renseignements pratiques

Ouverture : de 9 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h. Les samedis, dimanches et jours fériés : de 10 à 17 h. Fermée le lundi.

Entrée : 50 F. Seniors et étudiants : 30 F.

Une réduction de 50 % sur le trajet en chemin de fer est accordée aux visiteurs habitant à plus de 40 km de Bruxelles (75 % pour les moins de 12 ans). Catalogue : 300 F.

Visites guidées : 500 F. Ateliers créatifs et visites jeux-recherche : 1.000 F. Sur demande au Service Educatif : 02/733.96.10, ext. 215.

Ateliers pour enfants les mercredis après-midi, samedis et dimanches.

Programme sur demande au Service Educatif.

L'exposition restera ouverte jusqu'au 21 février 1982 ; elle est organisée sous les auspices du Ministère de la Communauté Française.

## Ouverture du Musée Numismatique et Historique de la Banque Nationale de Belgique

Il y a une trentaine d'années, la Banque Nationale de Belgique a entrepris de rassembler et classer non seulement des archives et souvenirs relatifs à sa propre histoire mais aussi des témoignages concernant l'histoire économique et financière de notre pays et de nos anciennes provinces. L'entreprise couvre essentiellement des écrits, des ouvrages, des documents iconographiques, des cartes et plans, des monnaies et billets, du matériel et des ordonnances monétaires, des médailles, des portraits, des œuvres d'art.

En opérant un tri au sein de ce vaste fonds, la Banque a construit une série de synthèses didactiques.

C'est ainsi qu'elle illustre :

— l'histoire de la monnaie primitive à l'aide de quelques moyens de paiement caractéristiques, tels qu'un arbre monétaire, une barre de sel, une pierre de Yap, un calumet de la paix ;

— le passé numismatique de nos anciennes régions et du pays, tout au long de vingt siècles, sans ignorer les monnaies antiques, grecques et romaines ;

— l'évolution historique du billet, depuis les récépissés de dépôt jusqu'à nos modernes billets de banque, accompagnée d'un éventail d'exemples illustrant des périodes de guerres, de révolutions et d'inflation.

— l'histoire de la Banque elle-même et celle de son imprimerie.

**Le nouveau musée est ouvert tous les jours ouvrables, uniquement sur rendez-vous** avec le service des collections de la Banque, boulevard de Berlaimont 3, 1000 Bruxelles, tél. 02/219.46.00, postes 22.06 ou 24.31.

Musée Numismatique et Historique de la Banque Nationale de Belgique : Pièce de 5 francs du Royaume de Belgique, 1832, argent.



# es manifestations culturelles et populaires

## FEVRIER 1982

ANDERLECHT : Dans le Hall de l'Hôpital de l'U.L.B., 808, route de Lennik : le peintre Rosane (jusqu'au 7 mars).

BRUXELLES : Dans la Salle d'Exposition des « 3 B », 61, rue du Marché-aux-Herbes : « Métiers d'Art de la Province d'Anvers » (jusqu'au 6 mars) — Au Palais des Beaux-Arts : Exposition Henri-Cartier-Bresson, photographe (jusqu'au 7 mars) — Aux Musées Royaux des Beaux-Arts, 3, rue de la Régence : Exposition Léon Spillaert (jusqu'au 28 mars) — Au Musée des Postes et Télécommunications, 40, place du Grand Sablon : Exposition d'une sélection de timbres-poste émis par la Hongrie (jusqu'au 31 mars) — Au Palais des Beaux-Arts : Exposition « Trésors de la Chine », découvertes archéologiques de 5.000 avant Jésus-Christ jusqu'à 900 après Jésus-Christ (jusqu'au 18 avril) — Aux Musées Royaux d'Art et d'Histoire, 13, avenue Kennedy : Exposition « Jeux et Jouets de nos Collections » (jusqu'au mois de novembre 1983).

OTTIGNIES-LOUVAIN-LA-NEUVE : Au Théâtre Jean Vilar : « Les démons » d'Otomar Krejca (jusqu'au 27 février) — Au Musée d'Histoire de l'Art : Exposition « Images imprimées en Hainaut » (jusqu'au 14 mars).

BRUXELLES : Dans les Palais du Centenaire (Heysel) : « BATIBOUW », Salon International du Bâtiment et de la Décoration (jusqu'au 7 mars).

NIVELLES : Cortège carnavalesque (à 14 heures).

## MARS 1982

1 NIVELLES : Carnaval Aclot avec sortie des groupes nivellois, grand feu des Gilles et feu d'artifice (à 20 heures).

OTTIGNIES-LOUVAIN-LA-NEUVE : Au Théâtre Jean Vilar : « Chorea Bohemica », un groupe de jeunes chanteurs, danseurs et musiciens tchèques (jusqu'au 14 mars).

6 KRAAINEM : Cortège carnavalesque.  
LOUVAIN : Cortège carnavalesque.

7 BRUXELLES : Dans les Palais du Centenaire (Heysel) : « EUROPACADO », Salon International de cristaux, porcelaine, céramique, orfèvrerie, cadeaux et objets d'ameublement (jusqu'au 15 mars).

HUMBEEK : Cortège carnavalesque.  
ZOUTLEEUW (LEAU) : Cortège carnavalesque.

8 IXELLES : Au Nouveau Théâtre de Belgique : « Lieders » avec Jo Baert (baryton) et Roumania Stantova. Œuvres de F. Schubert (à 20 h.30).

11 BRUXELLES : Au Musée d'Art Ancien, 3, rue de la Régence : Midis du Cinéma. Au programme : films d'animation et « L'Archipel Carpaccio » de Pierre Samson (à 12 h.30)

12 BRUXELLES : Dans la Salle d'Exposition des « 3 B » : le groupe Tantra expose jusqu'au 27 mars.

13 LANDEN : Cortège carnavalesque.  
OTTIGNIES : Feux de la Saint-Grégoire, sur le plateau du Stimont (à 19 heures).  
ZAVENTEM : Cortège carnavalesque.

14 SCHERPENHEUVEL (MONTAIGU) : Cortège carnavalesque.

18 OTTIGNIES : Au Centre Culturel et Artistique : « Ballet Suédois », tout le folklore de Suède.

20 AARSCHOT : Cortège carnavalesque (à 14 heures).  
BRUXELLES : Dans les Palais du Centenaire (Heysel) : Salon International du Tourisme, Yachting, Camping-Caravaning, Sport et Photographie (jusqu'au 28 mars).

21 BRUXELLES : Aux Musées Royaux d'Art et d'Histoire : Exposition « Les Masques mexicains » (jusqu'au 15 mai).  
HAL : Cortège carnavalesque (à 14 heures).  
NEERHEYLISSSEM : Cortège carnavalesque (à 14 heures).

25 BRUXELLES : Au Musée d'Art Ancien : Midis du Cinéma. Au programme : « Johan Bartold-Jongkind » de Mariouw Smit et

« Le miroir magique d'Aloyse » de Florian Campiche (à 12 h.30).

27 BRUXELLES : Aux Musées Royaux d'Art et d'Histoire : Exposition « Cylindres de Syrie » (jusqu'au 25 avril).  
OTTIGNIES : Au Centre Culturel et Artistique « Los Calchakis », le célèbre groupe sud-américain.

28 BRUXELLES : Dans les Palais du Centenaire (Heysel) : BABY-SHOW, Salon Professionnel de la Puériculture et de l'Enfance — BEL-JOUETS, Salon Professionnel Belge des Jeux et Jouets. Ces deux salons resteront ouverts jusqu'au 5 avril.  
DIEST : Cortège carnavalesque.  
GOOIK : Cortège carnavalesque.

## AVRIL 1982

1 OTTIGNIES-LOUVAIN-LA-NEUVE : « Exercices de style » de Raymond Queneau (jusqu'au 17 avril).

2 BRUXELLES : Dans la Salle d'Exposition des « 3 B » : « Les Métiers d'Art de Viareggio » (jusqu'au 17 avril).

4 HOEGAARDEN : Procession des Rameaux ou des Douze Apôtres (dans la matinée après la grand-messe). Les origines de ce cortège très pittoresque remontent à 1631.

8 BRUXELLES : Au Musée d'Art Ancien : Exposition « Jo Delahaut » (jusqu'au 30 mai).

12 HAKENDOVER : Procession du Divin Rédempteur (dans la matinée après la grand-messe). Cette imposante cérémonie est suivie d'une chevauchée particulièrement spectaculaire à travers champs, en présence de dizaines de milliers de pèlerins et de touristes venus de tous les coins de Belgique et même de l'étranger.

LEMBEEK : Marche militaire de Saint Véron avec la participation de quelque cent trente fantassins et de plus de cent cavaliers revêtus d'uniformes d'anciens régiments (carabiniers d'avant 1914-1918, sapeurs, artilleurs, chasseurs, guides, gendarmes, etc...). Départ à 8 heures du matin et retour à Lembeek vers 17 heures après un périple passant par Braine-le-Château, Clabecq, Tubize et Hondzocht (Saintes).

18 BRUXELLES : Dans les Palais du Centenaire (Heysel) : EURO-BEEF, Salon Professionnel Européen pour l'Industrie, l'Artisanat et le Commerce de la Viande (jusqu'au 25 avril).

20 BRUXELLES : Dans les Palais du Centenaire (Heysel) : Equipement Industriel de Matériels et Techniques pour l'Industrie (jusqu'au 24 avril) — EXPOMED, Salon Professionnel Médical et Hospitalier (jusqu'au 25 avril).  
OTTIGNIES-LOUVAIN-LA-NEUVE : Au Théâtre Jean Vilar : « L'Eté dernier à Tchoulimsk », d'Alexandre Vampilov (jusqu'au 2 mai).

22 OTTIGNIES : Au Centre Culturel et Artistique : « Folle Amanda » de Barillet et Grédy, par le Théâtre des Galeries (également les 23 et 24 avril).

25 GREZ-DOICEAU : Procession équestre de Saint Georges.

## MAI 1982

4 OTTIGNIES-LOUVAIN-LA-NEUVE : Au Théâtre Jean Vilar : « Peines d'amour perdues », de William Shakespeare, par le Théâtre National de Strasbourg (jusqu'au 16 mai).

7 BRUXELLES : Dans les Palais du Centenaire (Heysel) : MODE, Salon de Vêtements, Lingerie, Chaussures, Maroquinerie, Parfums, etc — GASTRONOMIE, Salon de Vins, Confiserie, Spécialités Régionales, Restauration et Traiteurs. Ces deux salons resteront ouverts jusqu'au 16 mai.

9 HAMME-MILLE : A la Chapelle Saint-Corneille (hameau de Mille) : Messe solennelle à 10 heures, suivie de la Procession Saint-Corneille avec la participation de plusieurs groupes historiques et de nombreux cavaliers.

14 BRUXELLES : Dans la Salle d'Exposition des « 3 B » : « Métiers d'Art de la Province de Hainaut » (jusqu'au 29 mai).